This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
OCT 1935
LIBRARY

PRÉCIS

POLITIQUE ET MILITAIRE

DE LA

CAMPAGNE DE 1815,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT ET DE RECTIFICATION

A LA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

DE NAPOLÉON,

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

PAR LE GÉNÉRAL J***.

LIBRARY OF CONGRESS.
[SMITHSONIAN DEPOSIT]
LIBRARY OF CONGRESS
Chaf.
Shelf
MAR 22 1934
DUPLICATE
EXCHANGED
UNITED STATES OF AMERICA.

C E,

1839.

Les exemplaires non signés seront poursuivis comme contrefaçon.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 56.

Offert par l'auteur a Mr Vattemar pour l'institut National des Etats Unis d'amé[illegible]
General Jomini

PRÉCIS

POLITIQUE ET MILITAIRE

DE LA

CAMPAGNE DE 1815,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT ET DE RECTIFICATION

A LA VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

DE NAPOLÉON,

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

PAR LE GÉNÉRAL Jomini

PARIS,

CHEZ ANSELIN ET LAGUYONIE,

RUE DAUPHINE.

—— AMYOT, LIBRAIRE, RUE DE LA PAIX, N° 8.

ET TOUS LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1839.

DC242
J68

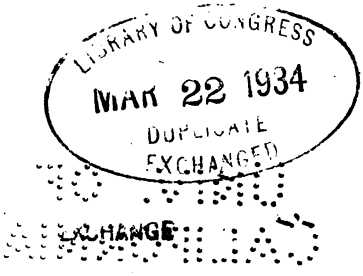
LIBRARY OF CONGRESS
MAR 22 1934
DUPLICATE
EXCHANGED
EXCHANGE

NOTICE PARTICULIÈRE

SUR CE CHAPITRE XXII.

Le XXIIe chapitre, que je donne ici séparément, était le dernier d'un ouvrage déjà publié depuis douze ans; mais comme le manuscrit de cette campagne avait été malheureusement égaré, l'éditeur fut forcé d'y suppléer à la hâte et un peu incomplétement. Le manuscrit primitif s'étant retrouvé par un événement imprévu, je m'empresse de le rétablir dans son intégrité, avec cette différence cependant, que je le présente en mon nom, au lieu de mettre le récit dans la bouche de Napoléon. J'ai eu un puissant motif d'en agir ainsi, et de changer la forme consacrée pour le reste de l'ouvrage : c'est que la rapidité de la chute de l'Empereur et son exil ne lui ayant pas permis de

911864

UNIV. OF CALIFORNIA

se procurer des renseignements exacts de ce qui s'était passé, non-seulement dans son armée, mais encore dans celle de ses adversaires, il avait fait rédiger à Sainte-Hélène des relations avec lesquelles un historien désintéressé ne pouvait pas entièrement s'accorder, en sorte que l'on eût été dans la nécessité de lui faire dire des choses qu'il avait jugées tout différemment.

Les reproches que l'Empereur a faits à Ney et à Grouchy, et que ceux-ci lui ont rendus avec usure, avaient tous, plus ou moins, quelque chose de spécieux. J'ai cherché à être impartial dans la manière dont je les ai présentés. Napoléon ne donna pas toujours ses ordres d'une manière irréprochable; ces ordres ne furent pas toujours bien exécutés ou interprétés, et ses lieutenants ne surent point suppléer à ce qu'ils avaient d'incomplet et de vague : voilà la vérité. Si je reproche à Napoléon quelques fautes dans les matinées du 16 et 17 juin, on ne saurait me soupçonner de vouloir jeter le moindre nuage sur son immense génie et sur sa gloire que j'ai proclamés dans tous mes ouvrages plus hautement que personne. Mais plus il a cueilli de lauriers, moins on doit vouloir en orner son front aux dépens de ses lieutenants.

Pour ce qui concerne la partie politique, il n'est pas si aisé de prononcer entre son système et celui de ses

détracteurs; au premier rang de ceux-ci figurent tous ces hommes à utopies ultra-libérales, professant la doctrine étrange, que la force dans le gouvernement et le despotisme sont une même chose, et que, sous prétexte de faire du libéralisme, il faut museler à tout prix l'autorité chargée de diriger les destinées d'une nation. Il est évident que Napoléon en jugeait tout autrement, et il est permis de croire qu'en principe il avait raison : peut-être pécha-t-il en exagérant ses doctrines de force; mais le juste milieu entre la nullité du pouvoir et un peu d'arbitraire, est fort difficile à établir. L'avenir prouvera sans doute qu'entre deux écueils, l'Empereur voulut choisir le moindre, car l'avilissement du pouvoir exécutif sera toujours le signal le moins équivoque de la décadence d'une nation : cette décadence, à la vérité, ne sera pas toujours brusque et sensible aux yeux du vulgaire, mais elle deviendra l'ouvrage du temps, si une main puissante ne vient y porter un prompt remède en saisissant le gouvernail. Du reste, ma tâche n'est point de condamner ou d'absoudre : ce sera à la postérité qu'il appartiendra de prononcer.

Je terminerai en faisant observer que les points de vue qui dominent cette brochure, étant ceux que l'on retrouve dans tous les actes de Napoléon, l'auteur se

trouvait dans la double nécessité de les adopter et d'écrire dans le sens de ses intérêts, c'est-à-dire, en se plaçant au quartier général du héros de cette histoire, et non à celui de ses antagonistes.

1838.

G. I.

CHAPITRE XXII.

Situation de la France après le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe; il se décide à y retourner, descend à Cannes avec mille hommes, marche en triomphe jusqu'à Paris, et remonte sur le trône. Coalition générale de l'Europe contre lui. Campagne de 1815. Batailles de Ligny et de Waterloo. Seconde abdication. Fin de la carrière de Napoléon.

Retraite de Napoléon à l'île d'Elbe.

L'Europe, remplie pendant vingt ans des victoires de Napoléon et de ses gigantesques entreprises, était encore tout étourdie de la chute si rapide d'un empire, dont la puissance, naguère encore, menaçait l'indépendance universelle. On ne pouvait concevoir que six mois eussent suffi pour amener les alliés des rives de l'Elbe à celles de la Seine, et pour dicter à la France les terribles traités de Paris. — Le congrès de toutes les puissances, assemblé à Vienne, s'efforçait de concilier les nombreuses prétentions surgissant de toutes parts pour le partage des dépouilles de cet audacieux conquérant qui, deux ans auparavant, avait osé mettre un pied sur Cadix et

l'autre sur Moscou. La tâche était difficile, car ce grand acte diplomatique devait avoir le double but de rétablir l'équilibre politique si fortement ébranlé, et de régler désormais le droit public européen bouleversé de fond en comble par les orages de la révolution.

Descendu du trône du plus puissant empire à la souveraineté dérisoire de l'île d'Elbe, par suite de son abdication de Fontainebleau, séparé de sa femme et de son fils d'une manière presque humiliante, et dont l'histoire fera un jour de justes reproches à ses ennemis, Napoléon s'était retiré à Porto-Ferrajo, comme Scipion dans son asile de Literne, en quelque sorte exilé, et plus mécontent de l'abandon de ses compatriotes que de la persécution de ses adversaires.

Condamné par le destin à n'être plus qu'un spectateur passif des grandes affaires du monde, qu'il avait dirigées depuis quinze ans par l'ascendant de son génie, il emportait néanmoins avec lui le secret pressentiment d'être appelé tôt ou tard à reparaître sur la scène; il connaissait trop les hommes et les affaires pour se dissimuler toute l'étendue des embarras qui assiégeraient les Bourbons lorsqu'il s'agirait de gouverner un pays devenu méconnaissable depuis qu'ils l'avaient quitté, et profondément humilié par les circonstances désastreuses qui les y avaient ra-

menés. Napoléon s'attendait donc bien qu'après le premier enivrement occasionné par la paix générale, d'immenses intérêts et de violentes passions seraient aux prises, en sorte que la partie la plus énergique de la nation française ne tarderait pas à regretter son règne et à désirer son retour.

Cependant l'incertitude de l'époque où cela devait avoir lieu, et l'impuissance où il se trouvait d'en faire naître lui-même l'occasion, l'empêchant de former des plans, l'ex-Empereur s'en consolait en s'occupant à tracer l'histoire de sa vie, et à entretenir le feu sacré au sein de ses partisans, lorsque la marche des événements se précipita à tel point qu'il fut arraché à sa retraite beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait.

Nouvelles de la division des partis en France.

Indépendamment des avis particuliers qu'il recevait de la reine Hortense et de quelques amis fidèles, les journaux auraient suffi pour l'instruire de l'état des affaires ; car, malgré la censure qui pesait sur eux, et malgré leurs mensonges, les diverses passions dont ils se faisaient les interprètes perçaient aux yeux des moins clairvoyants, et dévoilaient l'agitation qui régnait dans le royaume.

A la vérité, Louis XVIII sembla d'abord avoir parfaitement apprécié l'esprit du siècle, en se persuadant que la majorité de la France désirait consolider les résultats de la révolution. Ce prince

avait jugé, après vingt ans d'expérience, que son parti était trop faible pour résister aux vœux de l'immense majorité des classes moyennes qui, dans un pays dénué d'institutions aristocratiques, finit toujours par dicter la loi (1). Il sentait que, pour se maintenir sur le trône, il fallait régner avec cette majorité, c'est-à-dire, avec les intérêts de la révolution : *Henri IV avait dit que Paris valait bien une messe, Louis XVIII pensa que la couronne de France valait bien une constitution.*

Il était évident qu'il ne pouvait gouverner par les anciennes magistratures du royaume, dont il ne restait aucun vestige; ce n'était ni avec les dé-

---

(1) L'opinion émise ici paraît avoir inspiré à Napoléon ses fameux décrets de Lyon; mais dans tout le reste de sa carrière, il semble avoir eu la conviction que, s'il est toujours bon d'agir sur l'esprit des masses, il n'est pas moins vrai que les majorités ou les masses sont plutôt faites pour être contenues et menées, que pour influencer elles-mêmes la direction des affaires. Dans les grandes questions de la politique, les voix doivent se peser et non se compter, car on sait combien les masses sont étrangères à ces questions, même chez les peuples qui se prétendent les plus civilisés.

Qu'attendre, en effet, de l'habileté politique de la multitude, lorsque, au sein d'une assemblée de quatre à cinq cents députés représentant les notables d'un pays, on aurait peine à trouver cinquante hommes-d'état dignes de ce nom? heureux encore si, parmi ceux-ci, il y a deux ou trois politiques du premier ordre.

funts états de Bretagne, ni avec ceux de Languedoc ou de Bourgogne, qu'il eût été possible de mener la France de 1814. Il fallait donc recréer la machine entière sur de nouvelles bases, et, pour ne pas subir les principes révolutionnaires, il fallait que le roi refît l'œuvre de la révolution en vertu du droit divin, sur lequel il fondait les siens : il octroya donc une charte (1).

Fautes reprochées à tort à Louis XVIII.

Bien des publicistes ont blâmé Louis XVIII de cette importante mesure; et en la jugeant d'après les résultats qu'elle produisit, on est forcé d'avouer qu'elle remplit mal son but. S'il eût été possible de saisir la dictature d'une main vigoureuse et de gouverner par des ordonnances

(1) Plusieurs écrivains ont affirmé que Louis XVIII ne songea à donner une charte que sur les instances réitérées de l'empereur Alexandre. Nous avons la certitude qu'en effet le monarque russe donna ce conseil au prince français à Compiègne; mais il est peu probable que la charte de 1814 ait été une improvisation de quelques jours; tout fait donc présumer que les opinions des deux souverains se trouvèrent d'accord en cette occasion, et que le Roi avait médité son pacte dans l'exil.

Quoi qu'il en soit, sa déclaration de Saint-Ouen du 2 mai fut suivie d'un pacte dont les dispositions, convenues entre MM. Ferrand, Montesquiou et Dambray, furent rédigées par M. Beugnot, et discutées ensuite avec une commission prise dans le sein des autorités établies par l'empire.

royales, il est incontestable que c'eût été le parti le plus sûr; mais tout porte à croire que la chose était impraticable; le roi n'avait donc qu'à décider quelle machine gouvernementale il conviendrait de substituer à celle qui venait de s'écrouler sous les coups de l'Europe entière. Rétablir les parlements ou les états de provinces eût été chose impossible, comme on vient de le dire; cela eût d'ailleurs froissé trop d'intérêts vivaces et trop d'opinions pour qu'il fût possible de le tenter. Substituer au glorieux et énergique empire de Napoléon le pouvoir absolu d'une camarilla d'émigrés, était le rêve de quelques songe-creux : si on les avait écoutés, la restauration n'eût pas duré six mois.

Une femme, douée d'un esprit supérieur toutes les fois qu'elle ne parlait pas politique, a prétendu que les Bourbons auraient dû prendre l'empire comme ils l'avaient trouvé : « *Le lit était* « *si bien fait*, disait-elle, *qu'il ne s'agissait que* « *de s'y coucher.* » Cette phrase de madame de Staël, qui eut tant de succès dans les frivoles salons de Paris, n'était qu'un *non-sens*. Comment le frère et successeur de Louis XVI aurait-il pu reconnaître un sénat dont aucun peuple de l'Europe n'eût voulu, après la conduite qu'il avait tenue envers son fondateur, et qui deux fois en moins de dix ans s'était permis de disposer

du trône? Quant au corps législatif muet dont on avait fait tant de reproches à l'empereur, qui n'avait osé élever la voix qu'au moment où un million d'ennemis allait envahir la France, c'est-à-dire au moment où il eût fallu se taire et se rallier au chef de l'état, et qui avait ainsi forcé Napoléon à le dissoudre; il est certain qu'il eût mieux favorisé le rétablissement de l'autorité royale que la tribune publique, toujours prête à servir d'arène aux passions; mais il est douteux qu'il eût été bien accueilli de la France.

D'ailleurs les institutions impériales flattaient si peu les opinions du libéralisme, que les meneurs doctrinaires du sénat, qui avaient renversé Napoléon, s'étaient empressés de faire aussi une charte à leur guise, afin de l'imposer aux Bourbons; or, Louis XVIII, décidé à repousser cet acte illégal, devait à l'opinion dominante d'en promulguer une autre qui rassurât les intérêts menacés.

Partis qu'il avait à prendre.

Le roi n'avait donc que le choix entre deux partis; le premier était d'octroyer une charte comme il le fit; le second était de gouverner provisoirement par dictature, en convoquant une assemblée constituante pour travailler, de concert avec ses ministres, à la confection d'un pacte national qui, sanctionné par les notables de la France, deviendrait irrévocable, et offrirait

ainsi le double avantage de garantir les intérêts du trône aussi bien que ceux de la nation.

Le premier de ces partis lui parut le plus prudent : d'abord parce qu'il était une concession volontaire, et n'impliquait point la reconnaissance du principe de souveraineté nationale, comme le second l'aurait fait : or ce principe, si spécieux en théorie, pouvant facilement dégénérer en système de monarchie élective, Louis XVIII devait le repousser de tout son pouvoir. Ensuite il était pour le moins douteux qu'un pacte bien complet, bien mûri et bien solide, pût émaner d'une assemblée constituante, quelque restreint que fût le nombre de ses membres. Et si, au lieu d'une assemblée élective, on se contentait d'une commission de quarante à cinquante membres désignés par le gouvernement provisoire, à laquelle on donnerait l'initiative de toutes les combinaisons du pacte, ainsi que cela s'était fait après le 18 brumaire, quelle garantie une telle autorité eût-elle présentée? Quelle force aurait eue un pacte ainsi fabriqué? Un roi a toujours le droit de donner des institutions là où il n'en existe pas; mais de quel droit une réunion de cinquante légistes, dénués de tout mandat légitime, imposerait-elle un contrat, à la royauté d'un côté, et à la nation entière de l'autre, sans le soumettre, sinon au vote des as-

semblées primaires, du moins à celui des notables spécialement désignés à cet effet par le pays? Or, ces deux moyens étaient également incompatibles avec les antécédents du monarque et avec les vrais intérêts de sa couronne (1).

La formalité de soumettre les constitutions au soi-disant vœu populaire était devenue en effet depuis la révolution une véritable comédie, car, depuis la fameuse constitution ochlocratique de Héraut de Séchelles en 1793, jusqu'au vote de l'empire héréditaire de 1815, il n'y eut pas de misérable pacte qui n'obtînt 2 à 3 millions de suffrages, et chacun sait ce que valent les suffrages de la multitude en ces sortes de matières, sur lesquelles les esprits les plus élevés ont tant de peine à s'entendre. Les institutions d'un grand pays doivent venir de ses chefs, ou à leur défaut, de ses notables; et si ceux-ci ne sont pas capables de les bien rédiger, le vote des masses, loin de les améliorer, ne saurait pas même en juger le mérite; par conséquent il ne serait apte ni à les approuver ni à les rejeter. Si Napoléon

(1) Je dois rappeler ici, une fois pour toutes, que les principes émis dans ce chapitre, s'appliquent uniquement à la France et aux autres monarchies dites constitutionnelles; ces formes ne sauraient convenir à tous les pays..., pas plus aux États-Unis d'Amérique qu'à la Russie ou à l'Autriche.

y recourut plusieurs fois lui-même, c'est qu'il tenait toute sa puissance de l'élection, et qu'il n'était pas en son pouvoir de lui donner une autre base.

Du reste, le plus important de tous les problèmes de haute politique intérieure sera toujours celui de bien fixer la forme et les bornes d'une intervention nationale dans les institutions monarchiques : l'intervention du pays dans la gestion des affaires ordinaires est un point qu'on ne saurait raisonnablement lui contester, bien que, pour la rendre utile, il faille encore qu'elle soit sagement réglée ; mais, en fait de lois fondamentales surtout, l'initiative ne saurait lui appartenir, car, si les députés ont jamais le droit de bâcler des chartes et d'élire des rois, alors la monarchie devient purement élective, et on sait assez quel fut le sort de tous les états régis par ce déplorable système.

Il octroie une charte débattue au sein d'une commission.

Louis XVIII était trop bien pénétré de ces vérités pour ne pas juger qu'une charte élaborée par les conseillers du trône serait le parti le plus sage, puisqu'il éviterait en même temps le danger auquel on s'exposerait en voulant gouverner par ordonnances royales, et le danger plus grave encore d'abandonner la confection de ce pacte à une réunion de légistes animés de passions et de doctrines les plus hostiles.

Placé ainsi dans l'alternative de mettre au néant toutes les traditions d'une monarchie de quatorze siècles, en renonçant à tous les droits qui font à la fois la splendeur et la solidité du trône, et en se laissant imposer des lois perturbatrices, ou bien de mécontenter la nation en agissant par son seul *bon plaisir* sans consulter le pays, Louis XVIII chercha à concilier autant que possible les droits du passé et les opinions du présent, avec une juste prévoyance pour l'avenir. Il se flatta d'atteindre ce but en faisant sanctionner son pacte par une commission composée d'un égal nombre de sénateurs et de membres du corps législatif choisis parmi ceux qui avaient acquis une popularité éphémère en déclamant le plus contre le pouvoir impérial. Cette mesure, dont l'intention était bonne, ne servit néanmoins qu'à introduire deux ou trois déplorables amendements dans le projet royal, et n'empêcha point les utopistes de toutes les nuances de crier au scandale, parce que, disaient-ils, la loi fondamentale étant l'œuvre d'un petit nombre de familiers du prince, ne pouvait être qu'un acte attentatoire à la souveraineté du peuple ou de la nation.

Observations sur les divers principes de gouvernement.

Comme la position personnelle de Napoléon le mit dans la nécessité de parler beaucoup lui-même de cette souveraineté, qui était au fond

la seule base de son droit à exercer l'autorité suprême, il ne sera pas hors de propos d'exposer ici la manière dont tout homme-d'état sage doit l'envisager, et dont sans doute il l'envisageait aussi (1).

De nos jours, la politique spéculative a produit une véritable confusion des langues, et, pour me faire bien comprendre, je sens le besoin de renouveler ici une espèce de profession de foi. En politique intérieure, il y a quatre choses essentiellement différentes : la théorie et la pratique, les hommes et les systèmes. Je me dispenserai de parler ici des différentes espèces d'hommes, se croyant politiques, et je ne traiterai que des choses, c'est-à-dire, des systèmes et des doctrines : j'observerai seulement en passant, que les hommes appelés à diriger un état sont souvent dans la nécessité d'adopter des systèmes qui ne seraient pas dans leurs principes : un législateur et un publiciste sont, à cet égard, dans une situation plus indépendante; mais un prince, un chef d'état, un premier ministre,

(1) On trouvera quelques contradictions entre ces principes et plusieurs des actes de Napoléon; mais il ne faut pas oublier que sa position lui imposa bien des déviations de ses véritables principes, qui percent, du reste, dans toutes les grandes mesures de son gouvernement.

étant obligés de mettre en action les éléments qu'ils ont à leur disposition, se trouvent ainsi dans le cas d'agir d'après des dogmes qui ne sont pas les leurs, et ce fut surtout le cas de Napoléon en 1815.

Des publicistes fort ingénus ont imaginé de bonne foi, qu'en fait de combinaisons politiques, tout était nouveau sous le soleil depuis 1789. Cependant il n'y a, à ma connaissance, que cinq formes de gouvernement qui existèrent de tout temps, et auxquelles on n'a pas su ajouter grand'chose de nos jours; ce sont : la monarchie héréditaire absolue; la monarchie héréditaire limitée par des institutions; la monarchie élective; la république aristocratique ou oligarchique; enfin, la république démocratique. Je me suis expliqué sur ces différentes sortes de gouvernements (chapitre VII, tome II). Les unes ont beaucoup d'avantages mêlés à quelques défauts; d'autres ont de graves défauts tempérés par de faibles avantages. J'ai signalé les uns et les autres.

Quand il s'agit de donner un gouvernement à un pays qui s'en trouve momentanément dépourvu par des catastrophes quelconques, il faut bien choisir une des cinq formes indiquées. Mais quelle que soit celle que l'on préfère, il faut se pénétrer profondément de cette vérité :

Qu'il n'y a pas de nation forte, puissante et redoutée, sans un gouvernement qui soit fort et respecté chez lui. Qu'il n'y a pas de gouvernement capable de mener un peuple à de hautes destinées, quand l'autorité est humiliée par ceux mêmes qui devraient se faire une loi de l'élever au plus haut degré de considération. Enfin, qu'il n'y a pas de liberté et d'ordre possibles sans respect pour les princes, les chefs ou les magistrats.

S'il est reconnu que de nos jours la république serait absurde dans un grand état européen, avec de vieilles sociétés à peine sorties des langes de la féodalité; si la monarchie est la seule forme proposable, on n'a donc qu'à se prononcer entre l'élective et l'héréditaire, entre l'absolue et la limitée.

Vices et dangers de tout système électif.

Quoique je me sois déjà expliqué sur les dangers de tout gouvernement électif, principalement quand ce système s'applique à la monarchie, je dois rappeler ici ce que j'en ai dit. En ne consultant que les apparences, sans doute ce régime semblerait le plus fondé en raison, et cependant rien n'est plus contraire à la solidité, à la grandeur, et même à la conservation des états, car ce n'est pas autre chose que la guerre civile et l'anarchie introduites légalement dans le pays à la mort de chaque roi. Les songe-creux qui le prônent sans cesse, ne savent pas qu'au-

cune monarchie élective n'existerait un siècle au milieu de voisins puissants, jaloux et intéressés à intervenir dans chaque succession au trône, pour exciter la guerre civile ou faire élire un roi à leur convenance. Ils oublient que la Pologne a péri uniquement parce qu'elle était une monarchie élective *dotée de rois-citoyens;* que la Hongrie et la Bohême ont été englouties par la même raison. On sait ce que l'Empire fédératif et électif a produit de déchirements à l'Allemagne. Les grands-ducs de Moscou et les archiducs d'Autriche, possesseurs héréditaires de faibles provinces, ont au contraire fondé les deux plus puissantes monarchies de nos jours, aux dépens des républiques et des monarchies électives dont ils étaient entourés. Si la France, fatiguée du despotisme de Louis XI (qui lui procura cependant tant de force), eût imaginé d'en chercher le remède dans un gouvernement électif, il y a longtemps qu'elle serait effacée de la carte d'Europe comme puissance politique. Le plus grand des services que Napoléon lui ait rendus, est bien certainement celui d'avoir aboli son gouvernement électif pour la ramener à de plus sages institutions.

Observations sur les deux systèmes de l'hérédité

Ce fut après avoir reconnu ces incontestables vérités, que tous les législateurs habiles adoptèrent de siècle en siècle le principe de la légiti-

légitime, soit de droit divin, soit d'institution humaine.

mité, ou l'ordre de succession héréditaire, comme la véritable sauvegarde des états monarchiques (1). Mais un fait qui a été trop méconnu de nos modernes Solons, c'est que ce principe fut établi bien plus dans l'intérêt de l'État que dans celui d'une dynastie quelconque; et que, dès lors, on ne saurait lui porter la moindre atteinte dans les lois fondamentales, sans se préparer de grands bouleversements pour l'avenir.

La monarchie élective n'étant donc pas plus convenable que la république, il ne restera alors qu'à choisir entre la monarchie héréditaire absolue ou celle qui serait limitée par des institutions : chacune a son bon côté comme ses inconvénients. Si le prince était toujours un homme juste, ferme, grand politique; ou si, à défaut de quelques-unes de ces qualités, il était toujours entouré de ministres probes et habiles, la monarchie absolue serait certainement le gouvernement par excellence. Si les chambres d'un pays constitutionnel étaient toutes composées

(1) On confond souvent et bien à tort, la légitimité avec le gouvernement absolu : les libéraux les honorent d'un égal anathème, et rien n'est plus absurde, car dès que la loi du pays établit la monarchie héréditaire, chacun doit être légitimiste par devoir, ce qui n'empêche point d'être constitutionnel.

de véritables hommes-d'état, incorruptibles, impartiaux, sans vanité ni ambition, sans esprit de parti ou de coterie, ne rêvant que la grandeur du pays et le respect de la dynastie, ne sacrifiant en un mot qu'à une seule divinité, *le bien public*; elles pourraient peut-être disputer la palme à une sage royauté absolue, et offrir la perfection des institutions sociales. Mais de telles chambres sont impossibles à trouver dans quelque contrée que ce soit. Ainsi tout système ayant ses inconvénients et ses dangers, le but de toute loi fondamentale doit être de les atténuer autant que possible, et l'institution qui en laissera subsister le moins sera évidemment la meilleure.

Afin de balancer ce que le principe exclusif de légitimité et d'hérédité offre de chances dangereuses, en amenant parfois de mauvais princes sur le trône, les uns ont imaginé le gouvernement constitutionnel, d'autres le principe de la souveraineté nationale; grands mots qui cachent souvent bien des déceptions, et dont le sens et l'application ne sont encore ni bien définis ni bien établis. A ce système, des législateurs plus prévoyants avaient préféré le droit divin, attendu que, tout pouvoir ayant nécessairement une source et une origine, il fallait bien en donner une à la royauté; or, si l'on repousse la souveraineté nationale comme évidemment dangereuse,

rien n'est plus rationnel que de reconnaître que la royauté vient de Dieu, puisque sa providence règle les destinées des peuples comme celles des simples mortels.

Difficultés de l'allier à la souveraineté dite nationale.

Entre ces deux systèmes qui paraissent s'exclure réciproquement, il existait peut-être un terme moyen; on l'a cherché sans doute, mais on ne l'a pas encore trouvé, ou du moins il est resté encore dans le vague. Il n'est guère résulté de ces essais qu'un système incohérent, au moyen duquel on a cru pouvoir concilier le principe électif avec l'hérédité, en l'accolant, sous le nom de souveraineté nationale, à une sorte de légitimité bâtarde, consistant dans un ordre de succession sans force, puisqu'il serait révocable de fait par un vote du pays plus ou moins bien constaté. D'autres plus hardis, ou peu satisfaits de cette vague souveraineté, ont cru pouvoir évoquer celle du peuple comme plus positive et plus puissante.

Ces mots de souveraineté du peuple et de souveraineté nationale ont été malheureusement très-souvent confondus, quoiqu'ils signifient deux choses fort différentes. La souveraineté du peuple ou de la multitude est un non-sens qu'aucun homme raisonnable ne saurait soutenir, à moins de lui donner une signification toute différente de celle que ces mots pourraient faire

supposer généralement. Si l'on s'imagine que la multitude règne parce qu'elle nomme des délégués directs, comme on prétendit l'établir sous la convention nationale, on fait une grave méprise, car jamais peuple ne fut moins souverain que sous ce déplorable régime. Si l'on crée des classes de notables pour leur conférer le droit de choisir des délégués, le peuple ne nommant plus ses mandataires, n'est déjà plus souverain. D'ailleurs, exista-t-il jamais un peuple vraiment capable d'exercer la souveraineté, même la plus indirecte? Cela n'eut jamais lieu, même dans les petits cantons de la Suisse.

Dans les monarchies constitutionnelles, la souveraineté nationale exprime, selon tout homme-d'état raisonnable, la souveraineté des trois pouvoirs qui ont mandat de gouverner les affaires du pays; un seul de ces pouvoirs n'est donc jamais qu'une fraction de la souveraineté; or, la nation ne déléguant qu'un des pouvoirs, n'est pas, à proprement parler, souveraine, car si elle l'était, le pouvoir de ses délégués dominerait à lui seul et annihilerait les deux autres.

On voit, par cet exposé, que la souveraineté nationale n'a point encore été généralement bien définie, ni bien comprise. L'intervention d'une nation dans la gestion des affaires publiques, n'est pas seulement un fait désirable comme on

l'a dit plus haut, c'est encore un fait universel, qui existe même dans les monarchies absolues, puisque le souverain ne saurait gouverner sans s'entourer des hommes de mérite désignés par l'opinion publique, et qui, sous un titre ou sous un autre, formulent en ordonnances les besoins de la nation indiqués par les états provinciaux ou les administrations municipales. Cette intervention du pays dans la gestion des affaires est naturellement plus formelle et plus forte sous un gouvernement constitutionnel, lorsqu'il existe une chambre élective appelée à discuter et approuver les lois; *mais de cette intervention dans les affaires, à la souveraineté, il y a une distance immense;* et il faut bien en convenir, ce serait jouer étrangement sur les mots, que de prétendre établir une monarchie héréditaire à côté d'une souveraineté nationale comprise dans ce sens, que la nation étant souveraine, ses délégués auraient le droit de faire et de défaire les gouvernements.

Il est vrai qu'à la suite de ces grands cataclysmes politiques qui, de loin en loin, ont englouti quelques vieux gouvernements vermoulus et sans force, ou à la suite d'extinction totale de quelque dynastie, il a bien fallu que les notables d'une nation pourvussent à la réédification de l'état, en confiant ses rênes au prince jugé le

plus digne et le plus apte, ou à celui qui y avait les droits les plus directs. Mais cet acte d'élection, faisant exception au principe fondamental de l'hérédité, et n'étant justifiable que par d'impérieuses circonstances, est loin de constituer un droit souverain; il ne saurait être considéré que comme une révolution, et le pacte qui en résulte, proclamant l'hérédité du trône, devient par le fait une réparation formelle de la violation du principe, et une abdication positive de ce prétendu droit de souveraineté nationale. S'il en était autrement, une monarchie ne serait plus qu'élective, ainsi que je l'ai déjà dit.

Il résulte de là que dans une monarchie héréditaire non absolue, mais limitée par des lois fondamentales, *le trône est la propriété légitime de la dynastie, de même que la portion de souveraineté qui consiste à prendre part à la confection des lois, est la propriété imprescriptible de la nation.* La nation ne doit donc pas avoir le pouvoir de disposer du trône tant qu'il y a un héritier direct ou indirect, comme le trône ne saurait dépouiller la nation de sa part de concours à la gestion des affaires, concours qu'elle exerce, non-seulement par une chambre élective, mais encore par une chambre de pairs ou sénat choisi parmi toutes les notabilités du pays, et qui, pour être à la nomination du

roi, ne représenterait pas moins une fraction active et puissante des intérêts généraux du pays. L'équilibre et la mise en pratique de ces deux portions de la souveraineté, est le problème délicat que tout homme-d'état doit chercher à résoudre dans une loi fondamentale ; il est fort peu de nos législateurs modernes qui aient bien compris ce problème, ou du moins qui en aient donné une solution satisfaisante.

Des avantages du droit divin.

Si l'on n'a pas parfaitement jugé de la souveraineté nationale, on n'a guère mieux apprécié et défini le droit divin. Les plus ardents novateurs se sont efforcés de le présenter comme un droit à la fois mystique et arbitraire, que, dans les temps les plus reculés, quelques familles souveraines s'étaient arrogé sur la propriété d'un pays. Louis XIV surtout, dans ses étranges instructions à son petit-fils, avait en quelque sorte donné force d'autorité à cette opinion erronée. Mais, loin d'être ainsi un abus sanctionné par le temps, le droit divin eut une origine plus noble et plus solennelle, car il fut sans contredit la plus sublime institution que les législateurs pussent imaginer pour donner à un état la stabilité qui en fait à la fois la force, la puissance et la prospérité, et pour le délivrer des discordes civiles, en plaçant le trône à l'abri des ambitions individuelles.

Il devint ainsi un article de foi, chez les hommes éclairés par un profond raisonnement, et chez les masses par tradition, non dans l'intérêt d'une famille, mais pour le salut même du pays et le plus grand avantage de la puissance nationale : heureux les peuples assez sages pour savoir jouir des bienfaits d'une civilisation avancée, tout en appréciant les avantages d'une pareille institution, et sachant remplir les devoirs qu'elle impose.

Depuis les révolutions d'Angleterre et de France, le droit divin fut exposé aux attaques de cette multitude d'écrivains qui se croient faits pour régler le sort des nations. Même parmi les hommes-d'état assez éclairés pour juger tout son mérite, il s'en trouva qui jugèrent son action insuffisante pour une société ébranlée jusque dans ses fondements, et dont les croyances religieuses avaient fait place à un esprit de scepticisme et de discussion qui prétendait tout faire passer au creuset de la philosophie. Ces publicistes hardis pensaient qu'un droit, que les esprits forts et même toutes les classes éclairées nommaient un préjugé, un droit qui se perdait, selon eux, dans les ténèbres du fanatisme, ne pouvait pas avoir de racines aussi solides qu'un droit qui serait proclamé et consacré dans l'intérêt de tous, un droit, en un mot, fondé sur les insti-

tutions jugées indispensables par les hommes les plus éminents, et appuyées sur l'expérience de cinquante siècles. Il ne s'agissait, à leur avis, que de bien formuler la loi fondamentale pour mettre la légitimité à l'abri de toutes les tempêtes.

A ce raisonnement, qui ne manque pas de certaine justesse, les défenseurs du droit divin répondent que les institutions humaines étant mobiles de leur nature, et consacrées par les hommes seulement, pouvaient par cela même être révoquées par les hommes, en sorte que l'on retomberait nécessairement dans tous les orages de la monarchie élective, dont le droit divin seul peut entièrement affranchir.

Nous n'avons pas à prononcer ici entre ces deux systèmes de légitimité, qui peuvent être également indispensables selon les pays auxquels on doit les appliquer, et qui, au fond, reposent sur une même pensée, car dans l'un comme dans l'autre le trône et le pouvoir suprême appartiennent bien de droit à la famille dans l'ordre de succession établi; la seule différence qui existe entre eux, c'est que dans le dernier ce sont les lois humaines qui ont reconnu la nécessité de cet ordre auquel il ne saurait être porté la moindre atteinte, et qui peut également s'appliquer à une monarchie absolue comme à une monarchie tempérée.

Cette institution humaine de la légitimité est d'autant plus admirable qu'elle a été nécessairement consacrée dans son origine par les plus hautes familles d'un pays, par celles-là mêmes qui, ayant des chances pour arriver au trône à leur tour, sembleraient devoir être ennemies d'une institution stable faite pour leur en interdire à jamais l'accès. Eh bien, par une subversion fort extraordinaire, ce sont les grandes familles qui, en Angleterre et en France, ont montré le plus d'attachement à la légitimité, tandis qu'elle a été l'objet du sarcasme et de la haine de tous les démagogues, qui n'avaient rien à gagner au système électif d'une monarchie.

Position équivoque de Louis XVIII à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, Louis XVIII et ses ministres pouvaient difficilement changer, de leur plein gré, l'essence de ce droit placé au-dessus des combinaisons mortelles, qui avait donné quatorze siècles d'existence continue à la monarchie des Francs; ils devaient naturellement en faire le levier du droit public nouveau qui, à dater de 1814, devait former à jamais celui du trône et de la France, en les liant d'une manière indissoluble. Tout ce que l'on pouvait demander d'eux, c'était de savoir fonder pour toujours cette alliance de la légitimité divine avec l'institution humaine: l'une qui déciderait de la propriété de la couronne, l'autre qui admettait et limitait en

même temps les droits de la nation, afin de rendre cette double base inattaquable, autant de la part du trône que de la part de ses adversaires.

Si toute l'ancienne noblesse, et tous les membres de la famille royale, avaient partagé ces sentiments, qui étaient bien ceux du roi personnellement et même ceux de ses ministres, on doit convenir que la charte aurait dû satisfaire; car, si elle imposait quelques légères entraves au monarque, elle muselait d'autant mieux l'anarchie; mais on n'ignorait point que les successeurs de Louis XVIII ne se regardaient nullement comme liés par ce contrat, et réclamaient toute l'étendue du droit divin, dans le sens qu'on lui attribuait anciennement, et surtout sous Louis XIV. De plus, si les conseillers intimes du roi, Ferrand, Dambray, Montesquiou, Beugnot, avaient fait preuve d'une grande sagesse dans la rédaction et la discussion de cette charte, les deux premiers surtout avaient rapporté de l'émigration des préventions exagérées sur le moyen d'appliquer leurs doctrines à la nation française, généralement peu disposée à comprendre leurs abstractions; d'ailleurs, les passions réactionnaires de quelques-uns de ces ministres et des autres confidents du monarque effrayaient plus encore que leurs dogmes.

Leur tâche était d'autant plus difficile qu'ils avaient à lutter contre les utopies des Benjamin Constant, des Lanjuinais, des Lafayette, et il n'y eut pas jusqu'au Belge Lambrechts, que Napoléon avait nommé sénateur, qui ne se prétendît aussi bien fait que Louis XVIII pour donner à la France une charte de sa façon. Il daignait consentir à appeler ce prince et sa dynastie à un trône qu'elle occupait depuis dix siècles, à condition qu'il voulût bien reprendre toutes les chaînes imposées par l'assemblée nationale à Louis XVI. Ce légiste flamand poussa la monomanie jusqu'à insérer dans son pacte un article qui défendait au roi de faire des propositions sous la forme de lois, lui permettant seulement de prier les chambres de vouloir bien rédiger une loi sur un sujet dont le prince se contenterait d'indiquer le sommaire. Véritable folie qui eût mis la base de l'édifice au sommet, et le sommet à la base, et qui prouve à quel point le roi eut raison de ne pas laisser à de pareilles têtes l'initiative du pacte qu'il s'agissait de donner.

Fautes réelles de la charte.

Après avoir démontré que la charte octroyée fut une double nécessité, je dois observer que ses dispositions ne furent pas exemptes de blâme. Comme elle devait être une sorte de contrat indissoluble, liant à la fois le trône et la nation,

elle devait être aussi brève que possible, et ne contenir qu'une sorte de déclaration des droits. On peut donc lui reprocher de s'être étendue avec trop de complaisance sur certains détails de législation, qu'il eût mieux convenu de délibérer et modifier plus tard à l'aide des chambres et avec la sanction de l'expérience; les attributions de la chambre élective ne furent pas stipulées de manière à ce que l'équilibre tant désiré des trois pouvoirs ne fût jamais rompu par cette dernière, et ne devînt pas un vain mot par ses envahissements; enfin elle laissa une porte ouverte à l'anarchie de la presse, en promettant sa liberté d'une manière trop absolue. Toutefois, je me hâte de l'avouer, cette dernière faute fut l'ouvrage de la commission législative associée à la discussion de la charte, et non l'ouvrage du roi, qui avait sagement fait stipuler que les lois sur cette matière auraient le pouvoir de *prévenir* les écarts souvent dangereux de la presse journalière, qui, en soufflant de mauvaises passions, serait capable d'ébranler à elle seule l'état le plus fortement constitué.

Enfin le reproche le plus grave qu'on pût lui faire, c'est qu'elle était accompagnée de circonstances et de restrictions qui faisaient douter de sa sincérité, et par conséquent de sa durée.

Si Louis XVIII n'avait pas craint avec quelque

raison d'établir de fâcheux précédents en admettant des dogmes qui pouvaient insensiblement conduire au système électif, il est constant qu'il eût donné plus de stabilité à son nouvel édifice, en lui assurant, sinon la sanction de tout le pays, du moins celle des nouvelles chambres. Il aurait suffi pour cela d'arranger une séance royale dans laquelle il eût déclaré le pacte obligatoire pour lui et ses descendants, de même que pour la nation et ses députés, chacun dans les bornes établies par la charte; à la suite de quelle déclaration, lui et tous les membres de sa famille, de même que tous les deputés et les pairs, eussent juré de maintenir, dans son intégrité, une charte qui était désormais un contrat obligatoire pour tous, et la base d'un droit public entièrement neuf.

Loin d'agir avec cette franchise et ce profond sentiment de l'intérêt général des partis, on affecta de laisser entrevoir que l'on subissait une nécessité, mais qu'on ne resterait pas longtemps dans cette voie. A cette faute, la restauration ajouta celle non moins grave de changer de drapeau, et de proscrire celui qui avait fait, pendant vingt ans de triomphes, l'orgueil de la génération présente, au lieu d'adopter franchement les couleurs nationales, que Louis XVI et

Louis XVIII lui-même avaient portées pendant deux ans. Le drapeau blanc, non-seulement humilia l'armée, mais devint encore l'emblème d'une volonté réactionnaire dont les meilleurs esprits furent alarmés. Le comte de Montlosier même, dont le pur royalisme était assez éprouvé, protesta par ses sages conseils contre une imprudence qui mettait le trône à la merci d'un pavillon.

Le roi céda aux excitations de ses conseillers orthodoxes, et crut avoir assez fait en donnant des institutions aussi libérales, dont les principes étaient loin d'obtenir l'assentiment du parti ultra-royaliste qui l'entourait.

Espérances qu'on en conçoit.

Quoi qu'il en soit, Louis XVIII s'était flatté, au moyen de ce grand acte, de rapprocher les Bourbons du parti qui les repoussait, et de rendre les révolutionnaires partisans de la royauté, en maintenant leurs intérêts et en admettant une partie de leur système. On s'imagina donc qu'il n'y aurait plus qu'un cœur et qu'une âme dans toute la nation; on affectait de le répéter, mais cela n'était pas vrai. Il y avait néanmoins tant de bonheur dans cette combinaison, que la France, sous ce régime, serait devenue florissante en peu d'années si les partis raisonnaient, si l'orgueil, l'intérêt ou les passions des hommes, pouvaient être annulés par quelques articles réglemen-

taires; enfin, si les défauts que nous venons de signaler n'avaient précisément rallumé toutes les passions politiques les plus opposées. Le roi aurait en effet résolu d'un trait de plume le problème pour lequel on avait combattu vingt ans, puisqu'il établissait la nouvelle doctrine politique en France, et la faisait reconnaître sans contestation par toute l'Europe : il ne lui fallait, pour réussir, que savoir être maître chez lui ; mais c'était là le point difficile.

Embarras graves de Louis XVIII.

Au fait, jamais chef d'état ne s'était trouvé dans une situation plus épineuse. Entouré de vingt mille émigrés qui voulaient des places, d'anciens employés impériaux qui voulaient les conserver, de jacobins qui demandaient aussi d'y avoir part, de doctrinaires qui prétendaient être seuls capables de conduire un état constitutionnel, d'anciens royalistes et d'un haut clergé qui ne voulaient ni de la constitution, ni de ceux qui étaient chargés de la faire marcher; Louis XVIII eût été un ange, un génie, qu'il ne fût pas venu à bout de rallier les partis. Cette vérité une fois reconnue, il devait du moins s'attacher à leur assigner des limites infranchissables, *à marcher d'un pas ferme et franc entre ces écueils.*

Un prince qui dispose d'un milliard par an, ainsi que de tous les emplois de l'administration et de l'armée, vient à bout de tout avec

le temps, *lorsqu'il a l'initiative exclusive des lois* et qu'il sait employer tour à tour la sagesse et la vigueur. Placer les royalistes modérés à côté des constitutionnels et des hommes-d'état formés sous l'empire, repousser les exagérés de toutes classes, dire hautement et franchement ce qu'on voulait, telle était la seule marche à suivre; peut-être n'eût-elle pas suffi pour consolider une restauration opérée à la suite d'une invasion étrangère et de l'humiliation militaire du pays; mais enfin, c'était le seul moyen de se maintenir; la vigueur fondée sur la justice est la meilleure finesse des rois.

Faute des partis.

Louis XVIII voulut trop bien faire; il flatta trop les deux factions, espérant s'attacher leurs chefs; il ménageait Carnot et Fouché, tout en protégeant ceux qui les traitaient de brigands; excité par ses conseillers, il promettait aux émigrés ce que la charte ne permettrait jamais de tenir. Au lieu d'être le chef unique et vigoureux de l'État, il ne semblait qu'une victime offerte en sacrifice à l'animosité des deux partis; *un pouvoir occulte protégé par son frère, et qui prétendait être plus royaliste que le roi, s'établit à ses côtés mêmes au palais des Tuileries*. Pour surcroît de malheur, l'autorité fut livrée à des ministres sans crédit, et influencés par les coteries qui agitaient la cour. Dès lors, il n'y eut plus que de

l'inconséquence et de la contradiction dans le système du gouvernement; les mots n'allaient jamais aux choses, parce qu'on voulait au fond du cœur autre chose que ce qui était promis par écrit.

Louis XVIII avait donné la charte pour empêcher qu'on ne lui en imposât une autre; mais il était évident que, le premier moment passé, les royalistes orthodoxes espéraient la retirer pièce à pièce, parce que ce pacte ne leur convenait point. Ils proclamaient hautement que ce n'était qu'un acte de transition entre la révolte et la légitimité. Les émigrés voulaient un maître débonnaire, comme les prêtres espagnols en demandent un, c'est-à-dire qui les laissât gouverner sans contradiction. Ils ne voyaient dans le retour des Bourbons qu'un moyen de s'indemniser de leurs pertes, et de ressaisir leurs priviléges. Ils s'étaient ruinés pour leur propre cause, et se présentaient comme des victimes de leur dévouement à la famille royale. Ils demandaient hautement s'il n'y avait qu'une légitimité, et si les droits de la noblesse n'étaient pas aussi sacrés que ceux de la maison de Bourbon.

Pour calmer ces prétentions, on promettait de les satisfaire avec le temps; or, la charte était loin d'en offrir le moyen. A la vérité, on avait rétabli la noblesse, mais elle n'avait ni préroga-

tives, ni pouvoir; elle n'était pas démocratique, parce qu'elle avait des prétentions exclusives; elle n'était pas aristocratique, parce qu'elle ne faisait pas corps dans l'État, et que la pairie même ne lui était pas exclusivement réservée.

Le clergé prêchait aussi contre la charte, parce qu'il espérait revendiquer ses biens et reprendre son antique influence, ce qui était formellement impossible sous l'empire de la constitution. Rome l'excitait encore dans cette voie par un intérêt qui n'avait rien de commun ni avec la morale chrétienne, ni avec le bien de l'Église française.

Il était donc évident que tout l'édifice reposait sur des bases peu sûres; pour le consolider il aurait fallu la forte volonté de Richelieu, jointe aux principes de Henri IV, afin de mettre en pratique ce qu'on avait si sagement promis : *union* et *oubli*. C'était le projet des princes, tout porte à le croire; mais ainsi qu'il arrive après de longues discordes, on ne s'entend que quand les intérêts et les amours-propres sont éteints ou satisfaits.

Au lieu de marcher à ce but, on fit comme en 1789, on mit les amours-propres et les intérêts aux prises : les gens qui avaient livré Toulon aux Anglais se montraient aux Tuileries à côté de ceux qui l'avaient repris; ils osaient même

braver ceux-ci par des railleries. Le roi aurait dû les envoyer en surveillance à cent lieues de la capitale (1). Il était indispensable, pour gagner la confiance générale, d'exposer dans une proclamation solennelle les principes de son gouvernement, et d'assurer leur triomphe en dépit de toutes les petites résistances.

Loin de rassurer ainsi tous les droits acquis et de briser les prétentions, on fit tout le contraire; on caressa les prétentions et on froissa les intérêts. Déjà des bruits alarmants menaçaient tous les acquéreurs de biens nationaux de projets de restitution : des brochures, qu'on attribuait au chancelier Dambray, attaquaient la légalité des ventes et démontraient la justice de la restitution.

On gardait les soldats de l'empire parce qu'on les craignait, ou plutôt parce qu'on n'en avait pas d'autres; et en les passant en revue, on affectait de rehausser la gloire de leurs ennemis : des flots d'officiers émigrés ou vendéens réclamant avec quelque justice peut-être la confir-

(1) On n'entend point dire ici que le roi dût être ingrat envers des serviteurs fidèles. Il devait placer et employer tous ceux qui étaient modérés et sages; il devait exiler de la cour les exaltés et les boute-feux qui ne prêchaient que réaction.

mation de leurs grades, et encombrant ainsi les cadres de l'armée et de l'état-major, venaient enlever tout espoir d'avancement aux officiers déjà beaucoup trop nombreux pour l'armée réduite des trois quarts. Aussi, plusieurs complots militaires avaient-ils éclaté dans l'armée par suite de son mécontentement.

Sous l'empire de pareilles circonstances, personne ne pouvait prendre confiance dans ce qui existait, parce qu'on n'y voyait de point d'appui nulle part, et qu'il n'y avait à la tête des affaires ni bras, ni volonté. Carnot, dont l'âpre caractère ne se démentit jamais, osa donner la mesure de la faiblesse de ce gouvernement en adressant au roi, puis en faisant publier un mémoire dans lequel, au milieu de beaucoup de vérités, il ne craignait pas de faire l'apologie des régicides, aussi bien que celle de la souveraineté du peuple. A côté de ce mémoire, l'émigration publiait des pamphlets non moins menaçants.

Rétablissement de la censure.

On n'avait pas attendu jusqu'alors à se convaincre que l'établissement d'une tribune aux harangues, et la liberté de la presse, étaient de tristes moyens pour opérer la fusion des partis; car ces institutions seraient bien plus propres à diviser la nation la mieux unie, qu'à rallier les esprits divisés et irrités par la révolution la plus

violente dont l'histoire rappelle le souvenir. En effet, les intérêts et les amours-propres blessés par les discours de la tribune, comme par les polémiques virulentes et par les injures personnelles des journaux, ravivent toutes les passions, excitent les haines que le temps et l'oubli pourraient éteindre, et parviennent ainsi à créer des factions là même où il n'en existe pas. C'était bien effectivement dans ce but d'amortir tous les ressentiments des partis, et de les fondre tous dans un même intérêt pour son empire, et non dans l'intérêt de son pouvoir personnel, que Napoléon avait établi une censure, dont tout le tort fut d'être mal réglée dans ses dispositions. Aussi le ministère de Louis XVIII avait-il senti, dès son début, la nécessité de la rétablir sur tous les ouvrages au-dessous de vingt feuilles d'impression, et notamment sur les feuilles quotidiennes ou périodiques : ce fut une des premières lois soumises aux chambres nouvellement instituées; et comme elle semblait contraire aux promesses de la déclaration de Saint-Ouen et à l'esprit de la charte modifiée, les libéraux, les républicains, les doctrinaires élevèrent d'incessantes clameurs : on cria au despotisme, à la déception (1).

(1) Dans le projet de charte émané du conseil du roi, on

A ces causes générales d'agitation il faut encore ajouter le mécontentement qu'avaient produit les traités onéreux souscrits avec l'étranger. Tout ce qui portait un cœur vraiment français, tout

---

avait porté que la presse serait libre, en se conformant aux lois qui seraient rendues pour en *prévenir* ou *réprimer* les abus; la commission législative avait disputé sur le mot *prévenir*, et avait obtenu sa radiation; les ministres jugèrent plus tard que pour *réprimer* ces abus, il ne fallait pas attendre que le mal fût sans remède, et que tout son mauvais effet fût produit. Du reste, toutes les censures passées furent plus ou moins mal combinées. Celle de l'empire, confiée seulement à deux ou trois censeurs mercenaires, et s'étendant aux ouvrages de science les plus volumineux, était absurde; il fallait des années pour en arracher les manuscrits qui y étaient entassés: les ouvrages en un volume, même les revues périodiques et brochures en dix feuilles, n'auraient jamais dû être soumises qu'à de bonnes lois répressives bien clairement formulées. Quant à la presse quotidienne, dont l'action est telle qu'elle pourrait bouleverser l'État le mieux constitué, elle aurait pu être soumise à la censure préalable; mais au lieu de confier cette censure à des commis complaisants, il aurait fallu, comme je l'ai dit au chapitre VII, instituer un *tribunal spécial de juges inamovibles*, qui eût à la fois prononcé sur les délits commis par les ouvrages non censurés, et réglé la censure quotidienne. C'était le seul mode admissible en France, où la presse est devenue une puissance assez redoutable pour mériter des juges particuliers, impartiaux par position, et capables d'en apprécier le bien comme le mal.

ce qui avait un reste d'orgueil national et de patriotisme, s'indignait de la facilité avec laquelle le comte d'Artois avait signé l'ordre de remettre cent places fortes, occupées encore par les troupes impériales, avant même d'avoir stipulé aucune des conditions de la paix. — Les traités de Paris, tracés à la pointe de l'épée avec une rigueur, justifiable sans doute comme représailles, mais imprudente peut-être dans l'intérêt même de quelques-unes des puissances qui les imposaient, ces traités, dis-je, avaient laissé un profond levain dans le cœur de tous les partisans de l'empire et de la révolution. Chacun se persuadait, à tort ou à raison, que les Bourbons eussent pu conserver du moins une partie de la Belgique, et la ligne du Rhin jusqu'à Coblentz, ainsi que la Savoie, s'ils n'eussent pas été aussi pressés de siéger aux Tuileries. Nous n'avons pas à discuter ici sur la validité de ces reproches, ni sur la possibilité qu'il y aurait eu de la part des ministres de Louis XVIII à obtenir des conditions moins dures; nous constatons seulement l'effet moral que leur empressement avait produit.

Le résultat de tant de conflits ne pouvait se faire attendre longtemps. Un discours absurde du ministre Ferrand porta l'irritation des esprits au comble, en classant à la tribune tous les Français en deux seules catégories : ceux qui avaient

suivi la *ligne droite*, c'est-à-dire, qui avaient combattu avec les émigrés ou dans la Vendée; et ceux qui avaient suivi la *ligne courbe*, ou qui avaient admis la révolution et l'empire : étrange apostrophe à la nation entière, et singulier moyen d'appuyer un projet de loi tendant à restituer tous les biens d'émigrés non vendus. Dès lors les partis se montrèrent de jour en jour plus hostiles; un choc prochain ne semblait pas douteux, et ce choc pouvait rendre Napoléon encore une fois l'arbitre des destinées de la France.

Débats survenus au congrès de Vienne.

Si l'état des affaires dans ce pays était de nature à lui inspirer l'espoir et le désir d'y revenir, il n'y était pas moins excité par les avis de ce qui se passait au congrès de Vienne, où le partage de ses dépouilles avait amené de grands dissentiments. Déjà l'Autriche, la France et l'Angleterre s'étaient liées par des traités éventuels pour garantir la Saxe contre les prétentions de la Prusse, soutenues par la Russie, en sorte que les souverains de ces deux pays, peu satisfaits, parlaient de retourner dans leurs capitales qui réclamaient vivement leur présence; leur départ était, dit-on, fixé au 5 mars.

En échange de l'appui que les Bourbons promettaient à l'Autriche et à l'Angleterre, ils demandaient l'expulsion de Murat du trône de Naples,

pour y replacer la branche de leur famille qui y régnait jadis; démarche fort naturelle au fond, puisque c'était un moyen de ramener la péninsule dans l'intérêt français. Du reste, le cœur vénal et intéressé de Talleyrand attachait un double prix à ce projet, car il lui importait, pour assurer la conservation de sa principauté de Bénévent et des revenus qui y étaient attachés, de la faire reconnaître par le gouvernement légitime des Deux-Siciles, à la restauration duquel il mettrait cette condition. Les Bourbons proposaient de se charger eux-mêmes du soin de cette expulsion de Murat, et des rassemblements de troupes avaient lieu à cet effet en Dauphiné.

Napoléon, menacé de perdre l'île d'Elbe, se décide à retourner en France.

D'un autre côté, Napoléon apprit à temps que les ministres de Louis XVIII proposaient au congrès de lui enlever l'île d'Elbe, pour l'exiler dans un autre hémisphère; c'était une violation gratuite du traité de Fontainebleau, puisque à cette époque on n'avait rien à lui reprocher qui pût exciter le courroux des souverains (1). Hors

(1) Le gouvernement français ne payait pas les deux millions alloués annuellement par le traité de Fontainebleau, et y mettait, dit-on, la condition que Bonaparte serait exilé hors d'Europe. Napoléon fut informé de ces faits par l'impératrice Marie-Louise, et cette circonstance, réunie à la fausse nouvelle de la dissolution du congrès de Vienne, décida son retour.

d'état de résister à une telle tentative, à cause de l'exiguïté de ses moyens de défense, et décidé à ne pas en attendre l'effet, Napoléon conçut le projet audacieux de remonter sur le trône de France. Quoique ses forces ne consistassent qu'en un millier de soldats, elles étaient encore plus grandes que celles des Bourbons, car il avait pour allié l'honneur de la patrie qui parfois sommeille, mais ne périt jamais dans le cœur d'une nation guerrière. Plein de confiance en cet appui, il passa en revue la petite troupe qui allait le seconder dans une si hasardeuse entreprise. Ces soldats étaient mal équipés, mais leurs figures martiales dénotaient des âmes intrépides. Les préparatifs ne furent pas longs, car ces braves n'emportaient que leurs épées.

Débarquement à Cannes.

Favorisée par l'absence fortuite du commissaire anglais et des vaisseaux qui surveillaient l'île d'Elbe, sans mission de la bloquer, la petite flottille qui les portait, n'éprouva pas d'accidents; sa traversée dura trois jours. Napoléon revit, le 1er mars, la côte de France à Cannes, près de la même plage de Fréjus, où il avait pris terre, quinze ans auparavant, à son retour d'Égypte. La fortune semblait lui sourire comme alors, puisqu'il revenait sur cette terre pour relever ses drapeaux, et lui rendre son indépendance.

Le débarquement s'effectua sans obstacle, mais

en se retrouvant sur le sol français, Napoléon dut éprouver de vives émotions, car la nature même de sa tentative pouvait lui réserver une fin déplorable. Il semblait difficile de former un plan bien arrêté, faute de renseignements assez détaillés sur l'état des affaires dans le Midi, dont on n'avait connaissance que par les rapports d'agents passionnés; il dut donc se contenter de quelques partis pris selon les cas les plus probables.

Une première démarche, pour s'assurer d'Antibes, échoua complétement, parce que le général Corsin, qui y commandait, refusa de recevoir les troupes impériales. Ce premier échec semblait de mauvais augure, et d'autant plus fâcheux que c'était un capitaine de la garde qui avait pris sur lui d'aller tâter la place sans en avoir reçu l'ordre. D'un autre côté, Toulon et Marseille n'étaient pas trop bien disposées. Toutefois, comme il importait de frapper promptement, Napoléon ne fut pas longtemps embarrassé sur la route à tenir, car un point d'appui dans l'intérieur lui était indispensable, et Grenoble se trouvait la place forte la plus voisine. Il marcha donc sur cette ville aussi vite que possible, parce que de son occupation dépendait le succès de l'entreprise. La mince colonne qu'il

nommait son armée y arriva, après avoir parcouru quatre-vingt-quatre lieues en six jours.

Marche triomphale sur Paris.

L'accueil que les populations lui firent sur la route répondit à ses vœux, et doubla ses chances de réussite en lui donnant la certitude que la portion du peuple qui n'était corrompue ni par des passions, ni par des intérêts, conservait un caractère mâle que l'humiliation nationale avait blessé. Arrivé le 6 mars à Vizille, Napoléon découvrit enfin les premières troupes envoyées pour le combattre, et qui refusaient de parlementer avec ses officiers. Certain que tout dépendait de cette première rencontre, et habitué à prendre son parti avec vivacité et décision, il s'avança sans crainte au-devant de ces troupes en leur découvrant sa poitrine, tant il était sûr qu'elles ne feraient pas feu sur lui. Cet acte d'abandon et de confiance émut profondément ces soldats : loin de voir en lui un audacieux provocateur de guerre civile, comme on le signalait, ils ne reconnurent que leur Empereur marchant à la tête de ses vieux guerriers qui leur avaient si souvent tracé le chemin de la victoire : aussi leur hésitation ne fut-elle pas longue. C'était un détachement du cinquième régiment d'infanterie, suivi bientôt de tout le septième commandé par Labédoyère, qui accourait volontairement

au-devant de lui. Le peuple et les soldats l'ayant reçu avec les mêmes cris de joie, Grenoble ouvrit ses portes et il s'avança avec cinq mille hommes sur Lyon.

Préparatifs de défense des Bourbons.

A la nouvelle de son débarquement les Bourbons, frappés d'abord d'étonnement, se flattèrent néanmoins de résister; ils mirent sa tête à prix, et ordonnèrent de lui courir sus comme un aventurier qui attentait à main armée contre la sûreté de l'État. Le comte d'Artois partit avec Macdonald pour Lyon; le duc d'Angoulême, qui se trouvait à Bordeaux, accourut en Languedoc pour établir à Toulouse le centre d'une autorité royale; Ney, appelé à Paris, fut envoyé dans l'Est; enfin les chambres furent extraordinairement convoquées en toute hâte. On a même prétendu que le plus fougueux des ministres de la restauration (M. de Blacas) voulut recourir à un moyen plus sûr que celui de l'épée, et chargea un nommé B*** d'assassiner l'Empereur (1). Quoiqu'un individu de ce nom se soit vanté dans une brochure d'avoir accepté cette mission, on aime mieux soupçonner ce misérable de folie que d'ajouter foi à une pa-

(1) Voyez la brochure publiée chez Moronval, quai des Augustins, en 1816, où ce B*** rend compte de ses exploits.

reille assertion. Du reste Napoléon affectait une grande tranquillité, comptant qu'il avait pour lui la gloire et la France.

Les troupes royales ne furent pas plutôt en présence des siennes, le 10 mars, aux portes de Lyon, qu'elles se confondirent et s'embrassèrent aux cris de *vive l'Empereur*. Macdonald eut peine à s'échapper, et le comte d'Artois n'eut que le temps de reprendre la poste pour retourner à Paris. Les Lyonnais reçurent l'heureux conquérant avec plus d'enthousiasme encore qu'à son retour de Marengo. Cet accueil, qui le toucha profondément, faisait l'apologie de son entreprise, et redoublait à la fois son courage et sa confiance dans l'avenir.

Célèbres décrets de Lyon.

Quoique bien certain de la réception qu'on lui préparait dans la capitale, Napoléon lança de Lyon plusieurs décrets propres à frapper l'opinion publique. Les plus grands reproches que la partie ambitieuse du tiers-état lui avait adressés, étaient d'avoir rétabli la noblesse, enchaîné la presse, et rendu la tribune muette. Bien qu'il ne l'eût fait que dans l'intérêt du repos public et par suite des circonstances graves dans lesquelles une révolution sans exemple avait placé le pays, il n'hésita point à revenir sur ses pas, proclama l'abolition de toute noblesse privilégiée, promit de gouverner avec les députés de

la nation, et décréta le rétablissement de la liberté de la presse (1).

Les deux chambres dont Louis XVIII avait gratifié la France, trouvaient généralement plus de partisans que le corps législatif muet institué en l'an VIII. Athéniens sous plus d'un rapport, les Français veulent à tout prix briller à la tribune, sans songer que les Démosthènes sont rares, et que pour un homme-d'état on trouve cent déclamateurs ambitieux et médiocres autant qu'intéressés. Napoléon appréciait les avantages de la tribune, mais il en connaissait aussi les écueils et les dangers, et aurait eu à cœur de faire jouir la France des uns, sans tomber dans les autres. Il sacrifia néanmoins ses principes à l'esprit du siècle, bien convaincu qu'après l'orage, on sentirait la nécessité de modifier de nouveau des institutions qui ne conviennent ni à toutes les circonstances, ni à tous les peuples, mais dont il est bon néanmoins qu'une nation éclairée conserve les éléments, afin de les mettre en action lorsqu'un gouvernement débile et incapable, ou une minorité dangereuse

(1) Le rétablissement de la liberté illimitée de la presse quotidienne fut une faute dont Napoléon devint la première victime. La presse périodique et les ouvrages peuvent être exempts de censure, mais les journaux quotidiens ne le peuvent sans danger, du moins dans les temps d'orages politiques.

peuvent laisser flotter à l'abandon les rênes de l'État (1).

Si Napoléon avait pu méconnaître les avantages inouïs que donne la légitimité, l'extrême facilité avec laquelle Louis XVIII était venu s'installer à sa place en 1814, les lui aurait assez signalés; mais ne pouvant invoquer ce principe en faveur de son retour, il dut s'efforcer de lui opposer le principe de la souveraineté nationale dans toute son étendue, comme le moyen le plus propre à flatter l'opinion. Persuadé aussi

---

(1) On trouvera peut-être cette phrase ambiguë et peu concluante. Voici comment on doit l'interpréter. Napoléon était convaincu que le gouvernement, avec deux chambres et une tribune publique, offrait des avantages réels dans des temps de calme, *lorsque les rouages du gouvernement sont bien établis par de sages lois fondamentales*, et surtout lorsqu'il n'existe qu'un intérêt, celui de l'État, étroitement uni à celui de son chef, ou bien aussi, sous un gouvernement faible, dont le chef serait peu capable de diriger par lui-même le vaisseau de l'État. Mais il pensait qu'après une révolution qui a scindé la nation en deux masses ennemies, lorsque de grands intérêts lésés et acquis sont aux prises, lorsqu'il existe un gouvernement de fait et un autre gouvernement de droit appuyé de l'étranger, livrer des éléments si combustibles à des débats publics, c'était s'exposer à des troubles inévitables. On peut partager cet avis avec lui, sans être pour cela un apôtre du despotisme : je dis plus, on ne peut pas être homme-d'état et penser autrement.

que pour agir vivement sur l'esprit impressionnable des Français, il fallait se garder de se traîner dans la routine usée des assemblées dont le pays avait été dégoûté sous toutes les dénominations possibles, depuis celle des notables jusqu'au sénat factieux qui l'avait détrôné, Napoléon conçut la pensée de réunir toute la masse des électeurs, non dans leurs départements, pour y élire des députés, mais à Paris, pour y former, sous le titre solennel d'assemblée du champ de Mai, une véritable réunion de toutes les notabilités nationales, qui nommerait des commissaires pour aviser avec lui à la reconstruction de l'État sur des bases désormais inébranlables. Cette réunion auguste, qui devait rappeler l'époque où les Francs élevaient eux-mêmes leurs rois sur le pavois, rappelait aussi la première fédération de 1790, qui, pour avoir été suivie de sanglantes catastrophes, n'en fut pas moins une des cérémonies les plus imposantes dont l'histoire retrace le souvenir. Cette assemblée du champ de Mai charmerait par d'anciens et illustres souvenirs; elle offrirait, selon lui, un contraste frappant avec la manière dont les Bourbons avaient imposé une charte aux Français, et blessé la fierté du parti constitutionnel, tandis que l'Empereur s'efforçait de flatter la nation en affectant de rendre hommage à ses droits et à ses notables,

avec lesquels il allait conférer sur les institutions nouvelles qu'il s'agissait de donner à l'empire, pour assurer sa félicité intérieure, consolider sa gloire, et mettre ses institutions à l'abri des factions.

Napoléon ne se faisait pas entièrement illusion sur le danger qui pouvait résulter un jour d'un pareil précédent, et sur les embarras qui en retomberaient sur ses successeurs, auxquels il lèguerait toutes les vicissitudes d'une monarchie élective; mais n'ayant pour lui que le principe électif, il lui importait d'en tirer tout le parti possible contre la légitimité de ses ennemis et contre les folles prétentions des Jacobins. Du reste, il entendait bien, avec le temps, rendre toute la force possible au principe de succession héréditaire; car ce principe, formant de fait la base du nouveau droit public, il entrerait dans ses devoirs d'en assurer le maintien.

Ney se déclare pour l'Empereur.

Précédé par ces décrets mémorables, Napoléon continua à s'avancer sur Châlons, où il fut joint par les troupes que Ney avait assemblées d'abord avec le projet de le combattre. Ce maréchal n'était pas homme-d'état, et toute sa religion politique consistait à ne pas faire de guerre civile pour des intérêts privés. Ce fut le motif qui le guida à Fontainebleau, lorsqu'il contribua à provoquer la première abdication. « *Tout pour la*

France, rien pour un homme; » telle était sa devise; dogme très-respectable en apparence, mais qui, poussé trop loin, peut faire commettre de graves fautes, et mener jusqu'à l'oubli des devoirs les plus sacrés.

Au bruit du retour de l'Empereur, Ney ne voit d'abord que les torts qu'il a eus envers lui à Fontainebleau, et les dangers de la guerre civile dont ce retour menace la patrie; il accepte de bonne foi la mission de le repousser par les armes, il s'exhale même en menaces imprudentes et inconvenantes contre son ancien chef. Mais convaincu bientôt, par son voyage en Bourgogne et en Franche-Comté, de l'unanimité des sentiments du peuple et de ses propres soldats, qui arborent les couleurs nationales en sa présence, et entraîné par deux officiers qu'on lui envoya secrètement de Lyon pour lui garantir l'oubli du passé, le maréchal se repent alors de sa première résolution, et tremble de donner le signal de cette guerre civile qu'il déteste.

Placé dans la même alternative que Marlborough entre Jacques II et Guillaume, il n'hésita point à se jeter dans les rangs qu'il avait illustrés par tant de beaux faits d'armes. Il le fit par entraînement, et céda à l'idée dont il était dominé, sans réfléchir qu'il blessait des convenances sacrées, qu'il lui eût été si facile de ménager en se

retirant à Besançon jusqu'à l'entrée de Napoléon dans la capitale.

Le contraste qu'offrit sa proclamation de Lons-le-Saulnier avec ses promesses à Louis XVIII, restera une tache malheureuse dans l'histoire de sa glorieuse carrière, parce qu'il donne une fausse idée de son caractère, en offrant toutes les apparences d'une félonie préméditée dont il était incapable.

Le camp de Melun en fait autant. Entrée à Paris.

Après sa jonction, rien ne pouvait plus arrêter l'heureux conquérant, qui poursuivit sa marche triomphale à la tête de dix mille hommes. Il ne restait à ses adversaires que la ressource d'un camp assemblé à la hâte à Melun ; mais les soldats de ce camp, frères de ceux de Grenoble, de Lyon et de Châlons, étaient plus disposés à courir au-devant de leurs aigles qu'à les combattre.

Stupéfait de la rapidité de ses progrès, le gouvernement royal ne savait où donner de la tête; on aurait peine à se peindre l'agitation et la confusion qui régnaient au palais des Tuileries comme dans Paris. Louis XVIII seul avait conservé ce calme et cette résignation qui ne l'avaient jamais abandonné. Cédant néanmoins aux exigences de tout son entourage, il se laissait entraîner aux résolutions les plus opposées. D'un côté, il se jetait dans les bras des publicistes doctrinaires, et confiait à Benjamin Cons-

tant le soin de rédiger des proclamations qui devaient lui gagner la confiance et l'amour des Français. Il se plaçait sous l'égide des gardes nationales et des partisans de révolutions, tandis que de l'autre, il faisait un appel à tous les loyaux royalistes et à la fidélité des militaires, qu'on avait si cruellement blessés. Fouché même fut un moment sur le point d'être mandé au palais et consulté, puis on se décida à le faire arrêter; mais le rusé sycophante décampa à temps de son hôtel, et gagna, par un jardin, celui de la reine Hortense, où il trouva un refuge.

Quelques changements de ministères; le soin de la police confié à Bourienne, qui de secrétaire intime de Napoléon et de son ami d'enfance, était devenu son ennemi déclaré; des caresses et des promesses à tous les partis; des appels aux gardes nationaux et aux volontaires royaux; telles étaient les tristes mesures sur lesquelles MM. de Blacas, Ferrand et Dambray croyaient pouvoir compter pour chasser ou prendre le vainqueur de tant de peuples.

Les chambres, qui avaient été convoquées à la hâte, n'arrivèrent que pour donner au monde le spectacle du néant des assemblées délibérantes en présence d'un danger réel, et prouver à l'Europe que le temps où les sénateurs attendaient la mort sur leurs chaises curules était

passé pour toujours. Du reste, cette réunion n'eut d'autres résultats que de procurer à quelques orateurs le plaisir de répéter les déclamations insérées par Benjamin Constant dans le Journal des Débats contre le despotisme impérial, de fournir aux ministres un prétexte pour avouer qu'on avait commis des fautes, enfin, de donner au roi l'occasion de se présenter solennellement aux chambres avec son frère et ses neveux, afin d'y prêter à la charte un serment de fidélité qui eût été mieux placé à l'époque de sa promulgation; serment qui, de la part du comte d'Artois, fut d'ailleurs toujours soupçonné d'être peu sincère. — Deux jours après cette sentimentale mais tardive homélie, les troupes du camp de Melun venaient en masse se réunir à celles de l'Empereur, qui faisait le lendemain, 20 mars, son entrée aux Tuileries. Les Bourbons n'eurent que le temps de se sauver en Belgique; le duc d'Angoulême seul guerroya quelques jours dans le Midi.

Jamais entreprise plus téméraire en apparence ne coûta moins de peine à exécuter. On a prétendu, pour l'expliquer, qu'elle était conforme à l'opinion générale, qui rend tout facile quand on marche avec elle : si le principe est vrai, l'application en était pour le moins douteuse; car si l'on réfléchit à l'état de l'opinion au moment de la première

abdication de Napoléon, il est permis de croire que la France était fort divisée dans ses sentiments pour lui, et que le nombre de ses ennemis égalait bien celui de ses partisans : à la vérité, ceux-ci se composaient de la partie la plus énergique de la nation. Du reste, s'il est constant que l'opinion générale soit le plus puissant des leviers et des appuis, il faut bien reconnaître aussi qu'elle n'est pas moins mobile de sa nature que difficile à constater, et qu'il vaut bien mieux encore s'en rendre l'arbitre et la diriger soi-même, que de se laisser traîner en esclave à sa suite; enfin, s'il est des temps où il est prudent de subir ses exigences, il est bon de s'en rendre maître plus tard.

Napoléon remonte sur le trône.

Quoi qu'il en soit, cette étonnante révolution fut terminée en vingt jours, sans avoir coûté une seule goutte de sang; la France avait changé d'aspect, la nation rendue à elle-même reprit de la fierté : elle était libre du joug imposé par l'étranger, puisqu'elle venait de faire le plus grand acte de spontanéité dont un peuple soit susceptible. La grandeur de l'entreprise effaçait le souvenir des revers; Napoléon était de nouveau l'homme de son choix.

Composition de son ministère.

En attendant les institutions définitives que l'Empereur promettait au pays, son premier soin fut naturellement d'organiser une administra-

tion temporaire, et de mettre des hommes capables à la tête des divers ministères. — Celui de la guerre fut donné à Davoust, la marine fut rendue à Descrès, les finances à Gaudin : le portefeuille des affaires étrangères fut aussi remis à Caulaincourt, dont les dispositions pacifiques étaient connues des alliés ; Cambacérès accepta les sceaux après des instances réitérées ; Fouché prit le ministère de la police, qui était son élément. Enfin Napoléon confia celui de l'intérieur à ce fier républicain Carnot, qui avait refusé de lui décerner l'empire en 1804, et qui accepta le titre de comte de ce même empire en 1815.

Le choix de ces deux vieux adeptes du jacobinisme était à la fois un gage que l'Empereur comptait donner au public contre les écarts de ce que l'on nommait son despotisme, et un moyen de lier à sa défense cette portion énergique du peuple dont ils étaient comme le drapeau. Il connaissait mieux que personne la portée du génie militaire de Carnot, qui, après avoir par instinct ordonné quelques opérations passables en 1793 et 1794, en ordonna de très-mauvaises en 1796. Mais il avait une volonté énergique et des utopies populaires; il pouvait être fort utile au ministère de l'intérieur, auquel appartenait la mission d'exciter les masses pour la défense nationale et de les organiser à cet

effet. Son caractère, quoique trop prôné, était empreint d'une sorte de probité et de droiture qui avait survécu aux orages révolutionnaires; ce caractère, joint aux talents qu'on lui supposait pour la défense du pays, en avait fait un nouveau Caton aux yeux de la multitude; on pensait, et cela était vrai, qu'il ne serait jamais un agent servile des volontés impériales; mais on ne savait pas non plus tout le bien que sa roideur et son penchant à l'opposition pouvaient empêcher.

Quant à Fouché, son caractère prononcé pour l'intrigue est assez connu pour que je me dispense de m'étendre sur son compte. Cet homme, qui avait l'esprit vaste, mais souvent faux, prenait la ruse, la rouerie, pour le véritable génie des affaires : sa grande expérience, en lui démontrant le vide des utopies démagogiques, n'avait pas néanmoins réussi à déraciner ses idées doctrinaires de 1791. Il voulait de la force dans les mesures administratives du gouvernement, sans comprendre qu'il en faut, avant tout, dans les institutions.

Napoléon connaissait trop bien Fouché pour se fier à lui; mais si celui-ci avait quelque ressentiment de l'honorable exil que l'Empereur lui avait imposé en 1810, il avait aussi à redouter les Bourbons, qui voulurent le faire arrêter

quatre jours avant son entrée à Paris, et qui avaient de bien plus grands griefs contre lui. — Un homme de cette trempe, qui n'était resté étranger à aucun complot depuis 1792, qui les avait ourdis, protégés ou déjoués, ne pouvait rester les bras croisés dans le grand conflit qui se préparait; on devait se résoudre à l'utiliser en flattant son ambition, ou à le mettre hors d'état de nuire. L'enfermer à Vincennes ou l'exiler sans jugement, eût causé trop de scandale dans un moment où l'on criait tant à l'arbitraire; Napoléon préféra donc l'employer à tout risque, et paya cher cette faute. Les nombreux et audacieux clients qui se groupaient autour de ces deux ex-conventionnels, ceux qui se rangeaient sous les bannières des Lafayette, des Lanjuinais, des Benjamin Constant, ne signalaient que trop les rudes assauts que le nouveau chef du gouvernement aurait à soutenir s'il ne les liait pas à sa cause : l'expérience n'avait pas encore appris qu'ils étaient non moins dangereux comme amis que comme ennemis.

Position envers l'Europe.

Ayant ainsi pourvu à la formation de son conseil, Napoléon sentit qu'il était urgent de tourner ses regards sur l'Europe : le grand capitaine avait refusé la paix qu'on lui offrait à Châtillon avec les limites de 1792, parce qu'il se trouvait alors sur le trône de France, et qu'elle le faisait

descendre trop bas; mais rien ne l'empêchait d'accepter celle qu'on avait imposée aux Bourbons, parce qu'il venait de l'île d'Elbe, et que la responsabilité n'en pesait plus sur lui, ni aux yeux de la France, ni aux yeux de la postérité. En prévenant Murat de son départ, l'Empereur l'avait chargé d'envoyer un courrier à Vienne porter l'engagement d'adhérer aux traités de Paris, avec la promesse de ne plus s'occuper que du bonheur intérieur de la France. Malheureusement, il n'avait pas alors près de lui un homme assez habile pour l'envoyer à l'empereur Alexandre, afin de démontrer à ce prince combien la rivalité anglaise devait lui peser un jour, et combien la Russie devait attacher de prix à ce que la France eût un gouvernement fort, national, et ennemi de l'Angleterre. Comme il ne pouvait plus être question de ses anciens projets sur la Vistule, et que dès lors aucune rivalité ne devait exister entre les deux pays, il serait bien difficile d'affirmer l'effet qu'une pareille mission aurait produit sur l'esprit de ce monarque; mais ce fut un malheur que l'essai n'ait pu en être fait.

Dans tous les cas, il était naturel de croire que les assurances positives données par Napoléon aux Souverains ne resteraient pas sans effet; car l'Europe, étonnée de son retour et de

l'énergie du peuple français, devait redouter la répétition des scènes de la révolution, si elle provoquait à déployer toutes les ressources de la propagande. Le succès de sa démarche n'aurait pas été douteux, si le congrès eût été dissous comme on l'avait assuré, et si l'Empereur eût traité avec les cabinets un à un (1).

Coalition générale contre lui.

Mais les Souverains étant en présence, leur amour-propre s'irrita; leurs intérêts divisés depuis la chute de l'empire, au point qu'il eût été difficile de les réunir par des négociations, purent en vingt-quatre heures se rallier vers un but commun, celui de consolider le partage des riches dépouilles que le retour de Napoléon venait remettre en problème. Il eut beau protester de son adhésion aux traités, on n'en voulut rien croire; la coalition fut renouée avant même que ses protestations parvinssent à Vienne. Tous les gouvernements qui avaient mis les armes aux mains de leurs peuples, ne voulurent voir dans son retour qu'une révolte militaire,

---

(1) Ceci a été écrit en 1828, et la conduite de l'Europe en 1830 prouve la vérité de l'assertion.

Napoléon partit sur la foi des articles écrits de Vienne par M. Latour-Dupin, et insérés dans le Journal des Débats. On y annonçait le départ du roi de Prusse et de l'empereur Alexandre comme certain.

capable de ramener les déplorables époques où les légions romaines disposaient de l'empire au gré des ambitieux qui les commandaient; chacun des souverains craignit donc, à tort ou à raison, de voir son trône exposé aux mêmes dangers. En outre, l'Autriche, tremblant qu'on ne lui disputât l'Italie, oublia totalement les liens que les événements de 1814 avaient déjà rompus. La Russie, persuadée qu'elle ne pouvait conserver Varsovie qu'en se ralliant à ses rivaux les plus naturels, sacrifia tout à ce résultat. La Prusse, qui sollicitait à Vienne pour s'arrondir aux dépens de la Saxe, prit les autres accroissements qu'on lui assura, de peur de n'avoir ni les uns ni les autres. L'Angleterre, menée par des hommes médiocres, crut apercevoir de nouveau les aigles impériales flotter à Boulogne, à Anvers et en Égypte, et prodigua ses subsides pour se soustraire à un danger imaginaire, ou du moins fort exagéré.

Déclaration du congrès qui le met au ban des nations.

Ainsi tous les intérêts se trouvèrent de nouveau aux prises avec l'existence de Napoléon. La déclaration du 13 mars, qui le mettait en quelque sorte hors du droit des gens, prouve assez les craintes qu'il inspirait. Si à tous ces motifs on ajoute la peur que Talleyr and conçut de ce retour, dont le résultat allait replacer sous séquestre les 10 millions de fonds bernois qu'il

avait en Angleterre, en même temps que sa fortune serait compromise en France par son bannissement, on comprendra aisément la violence de cette fameuse déclaration, dont la rédaction lui a été généralement attribuée.

Pour calmer les puissances, il aurait fallu que l'Empereur eût le temps d'assurer à la Russie le duché de Varsovie, et à l'Autriche la cession de l'Italie; il y serait peut-être parvenu si les négociations eussent été transférées isolément à Pétersbourg et à Vienne. Mais la déclaration du 13 mars, faite en congrès européen, laissait peu de chance de succès à ses propositions pour conserver la paix.

Toutefois, Napoléon pensa d'abord que cette déclaration avait été inspirée aux cabinets par le désir de seconder la résistance que les Bourbons pourraient lui opposer, autant que par une défiance exagérée dans ses projets ultérieurs sur l'Europe. Rien de plus naturel que les monarques dont les victoires avaient ramené Louis XVIII sur le trône, cherchassent à l'y maintenir; mais lorsque ce prince eut été si facilement réduit à une nouvelle émigration, la question changeait de face : l'Empereur pouvait donc se flatter que les cabinets seraient disposés à revenir sur leurs pas, lorsqu'ils seraient instruits de la rapidité de son triomphe et du succès inouï de son en-

treprise, aussi bien que de ses intentions pacifiques. Malheureusement, les traités d'alliance *offensive et défensive*, signés le 25 mars entre les grandes puissances, vinrent bientôt détruire cette illusion (1).

Nous n'avons pas à décider si cette résolution des souverains fut réellement inspirée par l'intérêt général des trônes, et si sous ce rapport elle était bien ce qui convenait le mieux. La dynastie de Napoléon avait été glorieusement inaugurée par la victoire au nombre de celles qui régnaient en Europe, et son alliance à la fille des Césars l'avait doublement inféodée. Dès lors il eût été peut-être plus sage de la laisser sur le trône que de l'en expulser pour mettre à la place un gouvernement qui, imposé par la violence, pouvait difficilement rendre le repos à la France et à l'Europe.

On a peine à croire que la crainte de voir triompher dans ce pays le principe électif et

---

(1) Quelques publicistes trop crédules ont attribué aux intrigues de Fauche Borel, agent secret des Bourbons, une part essentielle à ces importantes résolutions du congrès : il faut une étonnante dose de simplicité pour croire que les cabinets des grandes puissances pussent attendre les insinuations de pareils agents pour règle de leur conduite dans une circonstance aussi grave et aussi importante.

celui de la souveraineté nationale, ait suffi pour motiver une coalition aussi extraordinaire; car, après tout, ce principe dissolvant ne saurait se répandre en Europe par l'application partielle qui en serait faite dans un pays quelconque; et, si l'on avait peur de l'ambition de la France, on ne pouvait rien faire de mieux que de lui léguer des causes de déchirements futurs en lui laissant ce gouvernement électif. Du reste, lorsqu'un principe est jugé funeste aux états, ce n'est pas avec du canon qu'il faut le combattre, mais avec de sages discussions, de l'expérience et du temps. Napoléon acceptant les traités de Paris et maintenu sur le trône, aurait affermi les gouvernements en général, comprimé les idées révolutionnaires, et détourné les crises qui faillirent bouleverser l'Europe deux ou trois fois depuis sa chute; le volcan, qui fume encore plus menaçant qu'on ne le pense, eût été éteint ou étouffé pour longtemps; enfin l'équilibre européen eût été plus sûrement rétabli.

A la vérité, il était difficile de supposer que Napoléon maintiendrait longtemps les stipulations des traités de Paris : l'indignation excitée dans le pays par ces traités, avait été une des causes de l'expulsion des Bourbons... Aurait-il osé les regarder comme un engagement éternel ?... La nation, l'armée surtout, dont la force mise sur le pied

de guerre eût excité l'ambition, n'auraient-elles pas entraîné le chef de l'état à saisir la première occasion de reprendre au moins la ligne du Rhin et des Alpes?

En pesant ces diverses considérations, on concevra aisément le double embarras dans lequel ce retour plongea les puissances coalisées, et les résolutions qui en furent la conséquence naturelle. La conviction que l'armée seule avait causé cette révolution, et la crainte de voir les trônes à la merci des chefs militaires, jointe au désir de consolider le partage des conquêtes faites sur l'empire; tels furent certainement les véritables mobiles des monarques; l'un et l'autre étaient assez puissants pour les déterminer; mais il semble fort difficile de décider si le danger de substituer à Napoléon un gouvernement faible et imposé, n'était pas pire que le mal causé par son retour, en assurant de nouvelles révolutions.

Campagne du duc d'Angoulême dans le Midi.

Les embarras extérieurs qui résultèrent des actes du congrès de Vienne n'étaient pas les seuls qu'éprouvât Bonaparte, car le duc d'Angoulême, se trouvant à Bordeaux au moment de son débarquement, prit aussitôt des mesures pour lui disputer l'empire. Louis XVIII avait ordonné à ce prince d'établir à Toulouse le siége d'un gouvernement royal, et l'avait nommé son

lieutenant dans le midi de la France. — De Toulouse, où il avait organisé rapidement la résistance, de concert avec M. de Vitrolles et avec le comte de Damas, le duc s'était rendu à Marseille, où il avait trouvé les mêmes ovations de la part de cette population parasite, pour qui le lucre mercantile et l'intérêt matériel sont les premiers besoins. A l'aide de quelques régiments qui lui étaient restés fidèles, et surtout des habitants fanatisés du Languedoc, où les dissensions religieuses s'alliaient aux querelles politiques, le duc organisa trois colonnes, avec lesquelles il remonta le Rhône pour reprendre Lyon et Grenoble; mais la défection se mit aussi dans cette troupe; deux régiments se déclarèrent pour Napoléon, et le 10e de ligne seul conserva un millier de soldats au prince, qui y joignit six à sept mille gardes nationaux. Après avoir battu le général Debelle à Loriol, sur la Drôme, il s'avança sur Valence; mais les officiers impériaux, envoyés à Toulouse et à Montpellier, avaient réussi à faire arborer le drapeau tricolore dans ces deux villes, et à faire prononcer leurs garnisons. En même temps, le Dauphiné se prononçait aussi contre les Bourbons, et Grouchy, envoyé à Lyon, préparait les moyens d'étouffer ce faible noyau de guerre civile, en dirigeant plusieurs petites colonnes sur Valence. Le duc, serré de près

par le général Gilly, et instruit que les départements sur ses derrières avaient reconnu le gouvernement impérial, signa, le 9 avril, au Pont-Saint-Esprit, une convention par laquelle il consentit à évacuer la France et à s'embarquer. Grouchy, d'après l'ordre qu'il en avait reçu, refusa d'abord de ratifier cet acte, auquel Napoléon se hâta néanmoins de donner sa sanction.

Troubles dans la Vendée.

Dans le même temps, des troubles inquiétants, éclatés en Vendée, avaient forcé d'y détacher 15 mille hommes de vieilles troupes, sous le général Lamarque; cet officier distingué parvint, par son activité, et celle du général Fravot, à y comprimer le feu de la guerre civile, bien plus redoutable dans ces contrées que dans le reste de la France, tant à cause des localités que par le caractère opiniâtre et dévoué de ses habitants. Cependant, malgré la mort de Larochejacquelin, tué au combat de Mathes, et les succès remportés à Saint-Gilles et à Roche-Servières, les hostiliés ne cessèrent de fait qu'après la bataille de Waterloo.

Levée intempestive de boucliers faite par Murat.

Tandis que ces choses se passaient en France et au congrès de Vienne, Murat vint encore compliquer la position de son beau-frère, par une levée de boucliers tout à fait digne de son caractère bizarre et aventureux. Instruit des négociations qui avaient eu lieu entre la France et

l'Autriche pour le déposséder, il demanda à celle-ci un passage en Italie pour tirer vengeance des menaces du ministère de Louis XVIII : on peut bien penser qu'il lui fut refusé. A la nouvelle du débarquement de Napoléon, Murat se flatte tout à coup de réparer à ses yeux sa défection de 1814. Il se persuade que le moment est venu de jouer un grand rôle, et qu'en promettant aux peuples d'Italie une résurrection nationale, il peut encore se rendre l'arbitre de grands événements. Il débouche, le 22 mars, d'Ancône avec 40 mille hommes, chasse les Autrichiens de Césène, et, favorisé par les populations de Bologne et de Modène, envahit avec rapidité les pays situés à la rive du Pô jusqu'aux portes de Plaisance, tandis qu'une autre colonne envahit les États romains et la Toscane. Partout il sème des proclamations annonçant qu'il vient réunir les Italiens sous un même drapeau, et prend possession, en son nom, des provinces qu'il traverse : il médite même l'invasion de la Lombardie à travers le Piémont, quand il est arrêté par les déclarations du ministre anglais, qui le menace de guerre. Les Autrichiens, bientôt rassemblés, lancent contre lui le général Bianchi avec 25 ou 30 mille hommes. Parti de Florence avec le gros de ses forces, ce général marche par Foligno, afin de couper la retraite de Murat, en même temps que Neipperg l'inquiétera par

Il est battu et détrôné par les Autrichiens.

la route d'Ancône. Le roi de Naples est obligé de se retirer en toute hâte pour éviter ce fâcheux résultat; la rencontre décisive a lieu à Tolentino le 2 mai; l'armée napolitaine, entièrement défaite, se débande dans toutes les directions. Murat, qui a regagné sa capitale avec une mince escorte, abandonné même de ses plus chauds partisans, est contraint à s'enfuir de Naples pour chercher un refuge en France: il vient débarquer à Toulon. Une convention, signée à Capoue, le 20 mai, par ses lieutenants, ramène Ferdinand IV sur le trône des Deux-Siciles.

Rien n'était plus intempestif que cette échauffourée. Si l'Autriche avait eu le moindre penchant à revenir sur les déclarations du 13 mars, c'était rendre la chose impossible; et en supposant même que le cabinet de Vienne fût résolu à y persister, on devait éviter tout ce qui était capable de resserrer les liens de la coalition. Sous le rapport militaire, c'était prendre beaucoup trop tôt l'initiative des hostilités, puisqu'on les commença avant même de connaître l'entrée de Napoléon à Paris, en sorte qu'il était loin de pouvoir le seconder. Comme diversion, le roi de Naples pouvait beaucoup; mais vouloir se faire partie principale de la guerre, c'était une absurdité (1).

(1) Bien des gens pensent que Murat fut excité par Na-

Ainsi, deux fois Murat compromit l'empire : la première, en se déclarant pour ses ennemis; la seconde, en s'armant mal à propos pour lui. Il expia par une mort chevaleresque deux fautes qui le précipitèrent du trône; sa mémoire, comme soldat, sera glorieuse.

Préparatifs pour repousser une agression.

Cependant le triste résultat de cette inconcevable levée de boucliers, les succès des Autrichiens, et les avis qui parvenaient en France de ce qui se passait à Vienne et dans tout le reste de l'Europe, étaient de nature à inspirer de justes craintes aux hommes les moins prévenus. Une guerre formidable allait de nouveau menacer l'existence nationale, et tout espoir de dissiper cet orage par des concessions était évanoui; Napoléon devait se décider à le braver ou à le fuir lâchement : entre deux résolutions pareilles, un homme de sa trempe pouvait-il hésiter? Si son honneur personnel eût été seul en jeu, il aurait pu le sacrifier à l'avenir de la France; mais l'honneur de la nation n'était-il donc pas plus engagé encore que le sien? Un peuple de 30 millions

---

poléon à cette invasion de l'Italie, pour lui faciliter son entreprise en occupant les Autrichiens. Cela eût été bon après qu'il eut reconnu l'impossibilité de maintenir la paix; mais s'il en avait l'espoir, c'était une grande imprudence, et, dans tous les cas, l'époque en était fort mal choisie. Il est donc plus que probable qu'il en fut fort contrarié.

d'hommes, qui venait d'élever le plus grand de ses citoyens sur le pavois, pouvait-il, sur une déclaration diplomatique émanée d'un congrès étranger, chasser ce chef adoptif, et subir le joug qu'on voulait lui imposer!!!

Quelques voix puissantes se sont néanmoins élevées pour reprocher à Napoléon d'avoir conservé le trône après la réception de ces déclarations de Vienne. Il aurait dû, à leur avis, exposer franchement à la France la position dans laquelle il allait se trouver en face de l'Europe alarmée et soulevée contre lui, puis proposer à la nation de prononcer sur les trois partis suivants :

1° Se remettre sans délai à la merci de Louis XVIII.

2° Proclamer au contraire Napoléon II, avec une régence, ou tout autre gouvernement qui eût paru préférable.

3° Ou déclarer enfin la nullité de l'abdication de Fontainebleau, en décernant de nouveau l'empire à Napoléon lui-même.

Si la nation eût adopté ce dernier parti, alors le sort de la France eût été irrévocablement lié au sien, et tout abandon eût été lâcheté ou félonie.

Les apôtres fervents et irréfléchis de la souveraineté nationale pouvaient trouver quelque chose de spécieux dans ces idées, mais au fond

elles étaient dénuées de toute sagacité : en premier lieu, Napoléon ne désespéra pas immédiatement de ramener l'Autriche, et peut-être la Russie, à des sentiments plus favorables à sa cause; il renouvela plusieurs tentatives, et envoya même le général Flahaut à Vienne dans cette intention: ensuite il avait trop de fierté pour se soumettre ainsi à une sorte de proscription qui eût blessé le prince le moins fait pour régner, et qui devait paraître doublement humiliante à un illustre capitaine tel que lui: enfin, il est probable qu'il aimait encore trop le pouvoir pour aller, à l'exemple de Charles-Quint et de Victor-Amédée, chercher le repos dans un cloître. Pouvait-il dès lors entrer dans sa pensée de fuir à jamais, comme proscrit, la France, où Louis XVIII n'eût pas manqué de revenir, accompagné d'une partie des coalisés? N'était-ce pas livrer aux fureurs des réactionnaires tous les hommes qui s'étaient dévoués à sa cause?

D'ailleurs, en abdiquant le pouvoir dans les premiers jours d'avril, à qui en eût-il fait la remise, puisqu'il n'y avait pas alors d'autorités constituées? Belle conception vraiment, que de laisser la France sans aucun gouvernement pendant trois mois, au moment où huit cent mille hommes allaient fondre sur elle! Il n'y avait pas à choisir : il fallait fuir, en suppliant

Louis XVIII de rentrer dans la capitale, ou bien combattre! L'alternative était pénible, les chances en étaient effrayantes, mais enfin il n'y en avait pas d'autre; et si Napoléon était bien secondé, il avait l'intime conviction de triompher de ses ennemis!

D'autres Aristarques, aussi téméraires que ceux-là étaient faibles, ont prétendu que, loin de céder à l'orage, l'Empereur aurait dû le prévenir, et profiter sans retard du premier élan du peuple, pour montrer, en envahissant la Belgique et en proclamant la liberté dans toute l'Europe, à quel point il était encore redoutable; tandis que son attitude pacifique endormit la nation! Déclamation pitoyable! On ne jette pas un peuple en blouses et armé de piques sur les légions aguerries de l'Europe entière. Il fallait une grande armée, et pour l'obtenir il importait de conserver précieusement le noyau qui en existait, afin d'en grossir les rangs au moyen de ce même peuple qu'il s'agissait de lever et d'organiser. Rien n'était prêt pour cela, et l'attitude pacifique qu'on reproche à Napoléon consista à travailler seize heures par jour, durant trois mois, pour créer cette armée. Il porta les cadres des régiments de ligne de 2 à 5 bataillons, et renforça ceux de cavalerie de deux escadrons: il fit organiser 200 bataillons de gardes nationales mo-

biles, 40 bataillons de vieille et de jeune garde, 20 régiments de marine. Les anciens soldats licenciés furent tous rappelés sous les drapeaux; les conscriptions de 1814 et 1815 furent levées; même les soldats et les officiers en retraite furent engagés à rentrer en ligne. Au 1er juin, c'est-à-dire en deux mois, l'effectif de l'armée française avait été porté de 200 mille à 414 mille : on aurait pu compter au mois de septembre sur 700 mille hommes; mais il fallait le temps.

Motifs de l'attitude défensive de Napoléon.

Il serait absurde de croire qu'au milieu de ces préparatifs, Napoléon n'eût pas songé à l'invasion de la Belgique pour s'assurer la ligne défensive du Rhin. Dès le lendemain de son arrivée à Paris, la question en fut agitée, mais plus d'un obstacle s'y opposa. D'abord on n'avait sous la main que 40 mille hommes, la Vendée était soulevée, le duc d'Angoulême marchait sur Lyon, et les Marseillais sur Grenoble. Il importait d'être maître chez soi avant de vouloir l'être chez les autres. Une raison plus forte encore devait empêcher cette invasion. Comment allier une telle démarche avec la lettre dans laquelle l'Empereur offrait aux souverains une paix sincère et durable? S'il eût été téméraire de compter sur la bienveillance de tous, on avait encore quelques motifs de croire à celle de son beau-père. L'empereur d'Autriche avait cherché en 1814 à em-

pêcher son détrônement; au moment de son retour, la discussion s'échauffait avec la Russie et la Prusse au sujet du partage de la Gallicie, et du sort de la Saxe. On avait donc tout lieu d'espérer que le cabinet de Vienne consentirait, en 1815, à ce que son négociateur avait proposé lui-même en 1814: maintenir l'Empereur sur le trône, s'il consentait à l'abandon de l'Italie. Napoléon en fit la proposition, et, malgré la fameuse déclaration du 13 mars, on pouvait encore se flatter de voir le père de Marie-Louise revenir à ses premiers sentiments. Outre cela, les Français avaient blâmé le penchant de Napoléon pour la guerre; l'opinion publique étant prononcée pour la paix, eût repoussé l'idée d'une agression, avant de savoir si le maintien de cette paix était impossible.

En admettant même que l'issue de ses démarches pacifiques fût aisée à prévoir, on aurait acquis peu de chances en courant à Bruxelles, encore gardée par une armée d'occupation de la Confédération germanique : Luxembourg et Mayence n'étaient plus à la France, et ces places, ainsi que la Hollande, donnant aux alliés plusieurs débouchés sur la gauche du Rhin, il n'est pas certain que cette invasion eût été fort utile; on eût commencé à combattre sur la Meuse ou la Moselle, au lieu de le faire sur la Sambre, voilà

tout. Dans la supposition très-peu probable que l'on eût réussi à soumettre Anvers et Luxembourg sans un siége, il eût fallu y jeter de fortes garnisons, et les Français n'étaient guère en mesure de le faire; si, au contraire, ces places importantes demeuraient au pouvoir de l'ennemi, à quoi eût servi Bruxelles, entourée de Maestricht, de Luxembourg, de Berg-op-Zoom, d'Anvers? N'était-il pas plus sage de garder les cadres des vieux régiments sous la main, afin d'en doubler l'effectif par une nouvelle organisation, plutôt que de les éparpiller dans la Belgique?

Napoléon repousse les moyens de défense révolutionnaire.

On a dit qu'il aurait fallu recommencer une révolution complète pour se donner toutes les ressources arbitraires qu'elles créent, et remuer toutes les passions pour profiter de leur aveugle dévouement, attendu que sans cela on ne pouvait sauver la France. C'était l'avis de Fouché, et plus encore celui de Carnot, qui était resté franc jacobin sous le manteau de comte. Plusieurs motifs empêchèrent Napoléon de recourir à ces moyens : le premier, c'est qu'il redoutait avec raison les orages populaires, parce qu'il n'y a point de frein pour les mener et qu'ils dévorent ceux même qui les ont excités; le second, c'est qu'il n'était point convaincu que l'anarchie et le bouleversement de tout ordre social fussent un moyen infaillible de sauver une nation : cela

réussit en 1793 par un concours de circonstances sans exemple, et qui ne se représentera probablement jamais.

Du reste, quelque crainte que l'Empereur eût de ces orages populaires, il crut nécessaire d'exciter un peu les masses, tout en s'appliquant néanmoins à leur poser de justes limites : la tâche est difficile et la pente glissante; il n'est donné qu'à des forcenés comme Marat et Robespierre, ou à des hommes extravagants dénués de toute expérience, de déchaîner le tigre révolutionnaire de propos délibéré. Après avoir autorisé des sociétés de fédérés, destinées à exciter l'esprit public pour la défense de la patrie, il s'agissait d'empêcher qu'elles n'étendissent leur action sur l'ordre social : il fallait pour cela une force convenable dans l'administration, et de la prévoyance dans les institutions; or, ce rôle à double face était fort pénible à soutenir.

Napoléon allait effectivement se retrouver par de nouvelles élections, en présence des républicains vaincus au 18 brumaire, des royalistes qui ne voulaient pas de son empire, et des anarchistes qui ne veulent d'aucun gouvernement. Mais en flattant les espérances des premiers et la folie des derniers, il comptait se servir de leur influence et de leurs déclamations patriotiques pour exciter le peuple à courir aux armes. En

remettant en jeu ces éléments révolutionnaires ainsi modifiés, le chef de l'état se flattait d'en diriger l'emploi d'une main assez ferme pour repousser l'anarchie. Malheureusement les exaltés s'aperçurent bien que le règne des clubs était passé sans retour, et ils présentèrent ses précautions comme une preuve de sa soif du pouvoir, tandis qu'elles n'étaient qu'une garantie pour l'ordre social, et pour ceux qui devaient guider le vaisseau de l'état au milieu des tempêtes effrayantes dont il était menacé.

Projets de modifications aux constitutions de l'Empire.

L'assemblée du champ de mai se préparait; il fallait avant tout s'expliquer franchement sur ce qu'on voulait apporter de changements aux institutions de l'Empire. Napoléon avait annoncé l'intention de concerter ces changements avec les députés de la nation qui seraient délégués à cet effet; mais les déclarations du congrès de Vienne et les préparatifs de la nouvelle coalition ne laissant plus de doute sur une guerre imminente, il dut opter entre la nécessité de renvoyer les électeurs chez eux, afin de se saisir d'un pouvoir dictatorial indéfini, ou de présenter lui-même les modifications qu'il était disposé à apporter à l'exercice de ce pouvoir, attendu qu'il eût été imprudent de partir pour l'armée en laissant la France sans gouvernement légal, en proie aux disputes dogmatiques, et au choc des

factions. Il est probable, du reste, que Napoléon ne fut pas fâché d'avoir ce prétexte plausible de consolider son pouvoir; car, si les discussions dogmatiques sur les constitutions sont toujours orageuses dans une assemblée de 4 à 500 personnes, et si elles finissent ordinairement par le triomphe des doctrines les moins propres à donner au gouvernement la force et la stabilité nécessaires, comment établir une pareille discussion, même par commissaires, devant une réunion de cent mille électeurs?

L'Empereur jugea donc indispensable de prendre l'initiative des modifications nécessaires pour mettre les anciennes institutions de l'empire en harmonie avec les opinions libérales qu'elles avaient froissées. Ces modifications furent débattues dans un conseil composé des ministres et du conseil d'état, au sein duquel on appela Benjamin Constant, le plus influent de ces publicistes à théories, qui font tant de bruit à la tribune, et si mince besogne quand ils gouvernent eux-mêmes.

Jaloux de se concilier l'ex-tribun qui s'était constamment mis à la tête de toutes les oppositions doctrinaires, Napoléon l'avait fait appeler, dès le 14 avril, pour le consulter particulièrement sur ces importantes mesures, avant de les soumettre à son conseil. Il lui exposa ses vues avec

une *franchise*, une *froideur* et une *impartialité* dont Benjamin Constant eut la bonhomie de lui faire des reproches sérieux après sa chute; comme si de pareilles questions devaient jamais être traitées avec passion, entraînement ou dissimulation. Ses lettres sur les cent jours, dans lesquelles il rend compte de cette entrevue, ne sont pas les moins curieuses des pièces que les adversaires de Napoléon aient pris soin de publier eux-mêmes pour sa justification !!!

« La nation (lui dit-il) s'est reposée douze « ans de toute agitation politique; depuis une « année elle se repose de la guerre; ce double « repos lui a rendu un besoin d'activité. *Elle « veut ou croit vouloir une tribune publique et des « assemblées : elle ne les a pas toujours voulues;* « elle s'est jetée à mes pieds quand je suis arrivé « au gouvernement. Vous devez vous en souve- « nir, vous qui essayâtes de l'opposition : où était « votre appui, votre force? Nulle part. J'ai pris « moins d'autorité que l'on ne m'invitait à en « prendre.

« Aujourd'hui, tout est changé; le goût des « constitutions, des débats, des harangues, pa- « raît revenu. Cependant ce n'est que la minorité « qui les veut, ne vous y trompez pas! Le peu- « ple ne veut que moi : vous ne l'avez pas vu ce « peuple, se pressant sur mes pas, se précipitant

« des montagnes, me cherchant, me saluant....
« Je n'aurais qu'un signal à lui donner pour qu'il
« se jette sur les royalistes et les nobles..... Mais
« je ne veux pas être le roi d'une Jacquerie.....
« S'il y a moyen de gouverner avec une consti-
« tution, à la bonne heure, je ne demande pas
« mieux, quoique cela ne soit pas aussi facile
« qu'on le pense..... J'ai voulu l'empire du
« monde, et, pour me l'assurer, un pouvoir sans
« bornes m'était nécessaire; pour gouverner la
« France seule, il se peut qu'une constitution
« vaille mieux..... Quoique ce soit encore un
« problème, on peut en essayer. J'ai voulu
« l'empire du monde: eh! qui ne l'eût pas voulu
« à ma place? Le monde m'invitait à le régir....
« peuples et gouvernants se précipitaient à l'envi
« sous mon sceptre..... Voyez donc le système qui
« vous semblera possible; apportez-moi vos
« idées. Des discussions publiques, des élections
« libres, des ministres responsables, la liberté
« de la presse, je veux tout cela: je suis convaincu
« sur cet article (1).

« Je suis l'homme du peuple; s'il veut réelle-

(1) Napoléon pouvait dire vrai au moment où il émettait cette idée; il ne tarda pas à s'assurer qu'il se trompait, ou qu'il entendait du moins cette liberté avec tous les moyens de réprimer la licence.

« ment la liberté, je la lui dois..... Je n'ai jamais « songé à l'opprimer pour mon plaisir..... J'avais « de grands desseins, le sort en a décidé. Je ne « suis plus un conquérant, je ne puis plus « l'être..... Je n'ai qu'une mission, celle de re- « lever la France et de lui donner un gouverne- « ment qui lui convienne. Je ne veux pas vous « donner de fausses espérances. Je laisse dire « qu'il y a des négociations, il n'y en a point. « Je prévois une lutte difficile, une guerre lon- « gue; quoique je désire la paix, je ne pourrai « l'obtenir qu'à force de victoires; il faut que la « nation m'appuie. En échange, elle voudra de « la liberté : elle en aura autant qu'il est possible « d'en donner sans tomber dans l'anarchie. La « situation est neuve; je ne demande pas mieux « que d'être éclairé. Je vieillis; le repos d'un roi « constitutionnel peut me convenir; il convien- « dra encore mieux à mon fils. »

On voit par ces paroles que Napoléon connaissait la délicatesse de la tâche qui lui était imposée. Les hommes ennemis de tout pouvoir qui l'ont accusé de duplicité, pendant ce court règne de cent jours, parce qu'il ne voulut pas le retour du régime de 1793 ou de 1799, pourraient s'assurer par les assertions même de Benjamin Constant, qu'il adoptait franchement les assemblées délibérantes et la tribune publique

comme une nécessité de l'époque, bien qu'il fût loin de partager l'engouement universel à ce sujet. Cependant on le soupçonna, on l'accusa même, comme Louis XVIII, de n'être pas sincère dans cette espèce de conversion politique. Si les principes qui avaient présidé à l'établissement de l'Empire prouvaient que l'expérience des affaires avait beaucoup modifié les idées libérales dont il fit profession dans les premières années de la révolution, tout porte à croire néanmoins qu'il eût respecté les nouvelles institutions promises, si les autres pouvoirs établis voulaient franchement rester dans leurs limites, et se bien convaincre que leur véritable mission constitutionnelle est de seconder le gouvernement et non de restreindre et d'annuler son action.

Observations sur les chartes modernes.

Nous l'avons déjà dit plus haut, Napoléon ne méconnaissait point les avantages qu'on peut se promettre des assemblées; mais il appréciait aussi les immenses dangers qu'elles présentent, lorsque de prudentes et fortes institutions n'en règlent pas suffisamment l'influence et la marche: or, il pensait que les chartes modernes et l'éducation politique des Français n'avaient point encore atteint ce but. L'expérience prouvera s'il avait tort; en attendant, on me permettra de présenter ici quelques observations puisées dans

des événements plus récents, et qui portent à croire au contraire qu'il avait fortement raison.

Les dogmes de liberté qui ont fait tant de bruit de nos jours, et qu'il avait professés de bonne foi comme bien d'autres, sont certes tout ce qu'il y a de plus séduisant, si on les applique à l'homme en particulier; mais quand on les applique collectivement aux sociétés que l'on nomme des nations, et aux idées gouvernementales, on reconnaît alors que l'on a souvent fait un grand abus de ce mot.

Il en est résulté une sorte de confusion dans le langage constitutionnel, une métaphysique nébuleuse qui a produit les plus étranges *credo* politiques.

Des hommes graves et instruits ont posé comme principe, que l'autorité, c'est-à-dire le gouvernement, étant envahissante de sa nature, se trouvait par cela même être l'ennemi naturel des libertés. Partant d'un si beau système, il est fort simple que tout homme qui se dit ami de la liberté se regarde comme ennemi né de l'autorité, soit qu'elle provienne d'un consul, d'un préfet, d'un empereur ou d'un roi. Ainsi, il en résulte que les administrations publiques, royales, impériales ou autres, établies pour protéger tous les intérêts publics et tous les droits privés; les fonctionnaires qui doivent rendre la justice,

protéger la vie et les propriétés des citoyens, organiser les flottes et les armées, propager et régler l'instruction publique, diriger les guerres, méditer et conclure les alliances, négocier les traités, faire creuser les canaux, construire les places de guerre, préparer et développer la puissance nationale : ces autorités, en un mot, qui devraient faire l'orgueil de toute nation bien organisée, ont été transformées par ces étranges doctrines en ennemis publics...., en objets de suspicion et de haine.

Qu'on ne m'accuse pas d'exagération; j'en appelle à tous ceux qui ont occupé un emploi un peu éminent en France : il n'en est pas un qui ne compterait aujourd'hui une bonne partie de ses administrés au nombre de ses adversaires ou de ses détracteurs. Il faut le dire, les apôtres de ces singulières maximes n'ont pas toujours été de jeunes écervelés sortant des colléges, ou des prolétaires sans nom et sans existence; les plus ardents se sont trouvés parmi les écrivains qui en ont acquis de la célébrité ou de la popularité; parmi de graves magistrats; dans les rangs les plus élevés de l'armée; enfin, parmi des législateurs qui en ont fait retentir la tribune, aux acclamations de tous les adeptes; en sorte que bon nombre de députés, entraînés par ces utopies, se sont persuadés que les chambres aussi

étaient appelées par devoir à enchaîner et contrarier l'autorité, toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

Avec de telles idées, une nation devient ingouvernable, et marche à une ruine qui serait inévitable, si une catastrophe violente ou un grand homme ne venaient retremper l'ordre social, en le posant sur de meilleures bases; les sanglantes leçons de l'expérience sont le seul remède à un mal aussi profondément enraciné.

Frappé de ces inconvénients, Napoléon s'était convaincu que pour bien gouverner avec de pareils éléments, il n'y avait pas d'institution qui pût donner trop de force à l'administration publique, et il faut reconnaître, à sa gloire, que tout ce qu'il a pu faire dans un sens contraire lui fut imposé par les circonstances. On doit reconnaître aussi qu'il rendit toujours justice à ces hommes estimables, purs de tout sentiment d'ambition personnelle, qui ont professé de bonne foi ces doctrines exagérées de liberté, tels que Lanjuinais, Benjamin Constant, Lafayette, etc., etc. En leur qualité d'hommes privés ou de philosophes, il leur eût peut-être décerné des couronnes civiques; mais comme hommes politiques et fabricants d'institutions fondamentales, ils ne furent, à ses yeux, que des apôtres de théories creuses, et plus funestes qu'utiles; car, en substi-

tuant sans cesse les déclamations et les phrases à la place du véritable génie et de l'art de gouverner, elles mettront toujours une nation à la merci des plus hardis et des plus rusés rhéteurs, et amèneront des conflits éternels entre le pouvoir exécutif et tout ce qui se trouve en dehors de ce pouvoir tant envié.

Sans doute, ce que l'on nommé les libertés publiques, le gouvernement constitutionnel, l'équilibre des trois pouvoirs, sont de fort belles choses, des théories séduisantes, très-bonnes peut-être avec le contre-poids d'une puissante aristocratie (1). Je pense même qu'elles pourraient convenir avec la démocratie absolue chez une nation neuve et isolée, comme les États-Unis d'Amérique, au milieu d'un vaste continent, où elle n'aurait pour voisins que des peuplades de sauvages sans puissance comme sans ambition, parce que, dans ce cas, les orages intérieurs seraient sans danger pour la puissance politique du pays; mais, avec une nation entou-

(1) Si, par libertés publiques, on entend la liberté individuelle, l'égalité devant la loi, et le concours de la nation à la confection des lois dans une mesure rationnelle, rien n'est plus désirable sans doute. On peut même y ajouter la liberté de la presse, contenue dans de justes limites. Tout ce qui est au delà mène à la licence et à l'anarchie.

rée de voisins formidables et jaloux, avec une nation dont le vieux corps social se compose d'antique noblesse féodale, de nouvelle noblesse guerrière, de tiers état orgueilleux et remuant, de têtes inflammables, il en est tout autrement, ou bien il faudrait du moins asseoir les institutions sur des bases plus solides que nos chartes modernes ne l'ont fait.

Difficultés d'un équilibre dans les trois pouvoirs.

Jusque-là, il sera permis de croire avec Napoléon, qu'en définitive l'institution de trois pouvoirs équilibrés n'a guère été qu'une belle fiction, dont l'application ne répond point à la séduisante théorie. Pour qu'elle fût aussi merveilleuse qu'on le pense, il faudrait que cette trinité politique pût avoir l'unité de foi et d'action de la trinité religieuse; car, quoi qu'on dise et qu'on fasse, un gouvernement ne saurait jamais avoir qu'*une action une et indivisible.* Soit qu'il représente la nation envers l'étranger, soit qu'il distribue la justice chez lui, ou qu'il organise et dispose des forces de terre et de mer, qui sont les symboles de la puissance nationale, son système et sa marche doivent être uniformes; il ne saurait y en avoir deux dans un état. Or, si vous établissez trois pouvoirs indépendants, toujours un peu jaloux de leur influence et de leur autorité, quels moyens aurez-vous d'établir cette unité indispensable à la direction

des grandes affaires du pays? Toutes les assemblées du monde, lorsqu'on les décorera à tort ou à raison du titre de représentants de la nation (1), seront tracassières et envahissantes de leur nature, surtout si elles ont l'initiative des lois; car, avec cette initiative, elles pourront mener le vaisseau de l'État si elles le veulent, et elles le voudront toutes les fois qu'elles le pourront. Le mal serait sans danger s'il était possible qu'une assemblée, composée de petites spécialités, *se réunissant de loin en loin*, fût apte à régir par elle-même une grande nation; mais comme l'impossibilité en est reconnue, il résulte forcément de là, qu'en accordant l'initiative à cette assemblée, vous lui donnez tous les moyens de brouiller l'administration et de la rendre impossible, sans lui donner les moyens de gouverner elle-même.

De cet état de choses, il ne peut surgir que des tiraillements sans fin, un malaise inouï dans la direction des affaires, et l'impossibilité pour le gouvernement d'asseoir un système ferme de politique extérieure, celle qui est toujours la

(1) Les chambres électives sont loin d'être toujours la représentation fidèle des intérêts et des vœux d'un pays; elles n'en représentent souvent qu'une mince fraction, et la fraction peut-être la plus égoïste et la moins nationale.

plus décisive pour le maintien de la grandeur des états. A cette impossibilité, se joindra l'impossibilité d'asseoir un bon système d'organisation militaire, de rien préparer à l'avance pour des cas éventuels qui menaceraient les intérêts futurs les plus importants pour le pays.

Ce froissement perpétuel entre le gouvernement et les chambres électives, dénuées de contre-poids aristocratique, ne sera pas seulement difficile à éviter ou à modifier, il aura encore pour résultat une mobilité effrayante dans le personnel des ministres; mobilité non moins nuisible à un état que l'invasion la plus menaçante, en ce qu'elle ne produit que des magistratures fantasmagoriques, auxquelles on pourrait appliquer les fameux vers de Corneille (tragédie de Cinna) :

« Ces petits souverains qu'on fait pour une année,
« Voyant d'un temps si court leur puissance bornée,
« Des plus heureux desseins font avorter le fruit,
« De peur de le laisser à celui qui les suit :
« Comme ils ont peu de part au bien dont ils ordonnent,
« Dans le champ du public largement ils moissonnent,
« Assurés que chacun leur pardonne aisément,
« Espérant à son tour un pareil traitement. »

Quel pays, en effet, pourrait prospérer au dedans et au dehors avec des apprentis ministres, qui se succèdent tous les six mois, et qui sont chassés avant même d'avoir fini leur noviciat?

De quelque génie qu'un homme soit doué, encore lui faut-il le temps d'apprendre les affaires de son département, de méditer les systèmes qui pourraient en améliorer la marche; et, en politique extérieure surtout, quelle confiance peut-on inspirer à ses voisins, à ses alliés naturels, avec une instabilité semblable? Passe encore si on dotait chaque ministère d'un sous-secrétaire d'état permanent, qui conserverait du moins la tradition de tout ce qui serait bon et utile au département; mais loin de recourir à ce sage moyen, les novateurs se sont empressés de supprimer une partie de ceux qui existaient.

Un tel état de choses, déplorable sous un roi habile, deviendrait mortel sous un prince faible, ou durant une minorité.

On dira que le mauvais vouloir de l'un des trois pouvoirs pourra être balancé par la volonté réunie des deux autres; cela serait vrai, si on avait du moins la pensée d'établir, dans la loi fondamentale, que la réunion de deux de ces pouvoirs, constatée à deux reprises et dans deux sessions différentes, suffirait pour sanctionner une loi, ou un acte quelconque, sans tenir compte de l'opposition du troisième; mais on ne l'a jamais fait, et c'est peut-être à tort; car, dès que vous voulez un équilibre entre trois autorités, il faut bien admettre que deux de ces autorités représen-

teront la majorité, et qu'il est absurde de vouloir que l'une seule des autorités puisse annihiler ce que voudraient les deux autres : dans ce cas, ce serait la minorité qui ferait la loi.

On répondra que la charte y pourvoit en donnant à la royauté le droit de dissolution, et celui de nommer de nouveaux pairs, de même qu'en donnant aux chambres le droit de rejeter des lois proposées et de refuser l'impôt. Ces moyens sont à la fois des remèdes violents et inefficaces : pour que la dissolution des chambres électives fût bonne à quelque chose, il faudrait admettre que tous les électeurs fussent des hommes politiques consommés et capables de prononcer sur le différend qui aurait amené la dissolution. Or, de pareils électeurs n'existeront jamais.

En effet, s'il est vrai que cette mesure soit souvent le fruit de misérables intrigues personnelles et d'un déplorable esprit de coterie, sur le mérite desquels un électeur se trouverait fort embarrassé d'asseoir un jugement quelconque, comment pourrait-on s'en promettre un heureux résultat ? Comment une nouvelle élection condamnerait-elle une intrigue dont la trame serait ourdie par ceux même qui se déclarent les directeurs de l'opinion publique?

Prenons même les choses en véritables opti-

mistes, et supposons, comme cela devrait être, que la dissolution ne fût jamais que le résultat d'une lutte grave entre deux systèmes de politique fortement opposés l'un à l'autre, et non celui d'ambitions personnelles. Dans ce cas, n'est-il pas évident que les électeurs seraient inhabiles à décider lequel des deux systèmes conviendrait vraiment le plus au pays? Non-seulement dans la politique intérieure, mais plus encore dans la politique extérieure, il se présente des questions qui, bien qu'enveloppées d'apparences séduisantes, contiennent des éléments de vie et de mort pour la puissance d'un état. Ces questions seront-elles décidées sagement par les patentés et les petits propriétaires fonciers, quand les capacités les plus notables de la nation auront été elles-mêmes embarrassées et divisées sur le système à suivre? Et puis, ne sait-on pas comment les électeurs choisissent leurs députés de localités, qui représentent peut-être fort bien leur arrondissement, mais entendent souvent fort mal l'intérêt général de la France? Ne sait-on pas combien l'intrigue et la camaraderie ont de part à ces choix? Ignore-t-on l'influence qu'exercent aussi les journaux de la capitale, et l'esprit dans lequel ceux-ci sont rédigés, quelle est leur candeur, leur impartialité, leur sagesse, la profondeur de leurs vues, leur prétendu patriotisme? Avec de

tels éléments, quel pourra être le résultat d'une dissolution? Osera-t-on dire que la réélection présentera le vœu réel de la France, lorsque vingt ou trente voix, qui seraient peut-être les plus médiocres du pays, arrachées par l'intrigue et l'esprit de parti, auront été acquises à l'opposition, et assureront son triomphe? N'est-il pas effrayant de penser qu'à l'aide d'une telle majorité factice, quelques ambitieux imprudents et sans profondes vues pourront assurer l'adoption d'un principe anarchique et destructeur de toute la grandeur nationale; d'un principe qui, non-seulement troublera l'état au dedans, mais qui lui enlèvera les moyens de faire une guerre à la fois utile et d'un résultat presque certain, pour le lancer plus tard dans des luttes folles et désespérées, à l'effet de soutenir des utopies et de flatter les passions populaires? Singulier équilibre que celui qui donnera à vingt députés le pouvoir d'annuler un bon système adopté par le roi, les ministres, la chambre des pairs, le conseil d'état, et même la moitié de la chambre élective, moins ces vingt voix! Et on appellera de telles institutions la perfectibilité de l'esprit humain, le chef-d'œuvre du siècle des progrès!!!

La nomination de nouveaux pairs concédée à la royauté n'a peut-être pas les mêmes inconvénients que la dissolution, mais elle en a d'autres:

faite en petit nombre, elle ne changerait pas l'esprit de la chambre; et faite inconsidérément et en grand nombre, elle avilit cette précieuse institution, seule barrière contre les niveleurs démagogiques. Un gouvernement sage ne devrait recourir à de telles mesures que quand le vaisseau de l'état serait en danger imminent, et non pour maintenir un ministère.

On voit ainsi que le système trinitaire, dans son état actuel, offre plus de chances de déchirements que de moyens efficaces pour assurer un équilibre utile et avantageux; puisque la royauté, frappant sur les chambres électives, frappe à faux, et qu'il ne lui en reste ordinairement que des blessures.

Quant aux moyens que la chambre élective aurait de combattre un projet ou un système approuvé par la royauté et les pairs, ils sont pires encore, car le refus de quelques lois de détail serait insignifiant si les ministres n'en faisaient pas des questions d'existence; il n'y aurait alors que le refus du budget qui pût les renverser. Ici se présente la plus grave des questions constitutionnelles. A quel point une assemblée qui serait de fait en minorité, dans la trinité gouvernementale, peut-elle avoir le droit de désorganiser l'état de fond en comble, en refusant la levée des impôts nécessaires pour solder les ar-

mées et les flottes, assurer le payement des magistrats et de la dette publique? Et cela pour assouvir peut-être une misérable rancune de coterie, une rancune dont la source viendrait précisément de ce que le monarque ou le ministère aurait une capacité transcendante dont les orgueilleuses médiocrités seraient jalouses (1). Non, une telle charte n'est point une perfection; car elle donne toute la puissance du mal, sans donner à une mesure égale la puissance du bien.

Je ne prétends pas déduire de là que toute charte constitutionnelle soit une déception, et que tout gouvernement avec des chambres soit impossible; je veux dire seulement que les combinaisons adoptées jusqu'à ce jour n'ont pas rempli le but qu'on s'était flatté d'atteindre, et que pour y arriver il faudra avoir recours à d'autres errements.

La proposition est simple : pour qu'un gouvernement représentatif soit bon et puisse marcher

---

(1) Si un refus de budget était voté par une majorité de vingt voix, il en résulterait que ces vingt députés auraient eu un pouvoir supérieur à celui du Roi, des pairs, des ministres et des deux cents députés qui auraient voté avec le gouvernement.

Ces vingt hommes se proclameraient la voix de la France, et désorganiseraient le pays par amour-propre ou ambition!!!

avec succès, il faut que la constitution soit bonne: lorsque les institutions sont faussées, le gouvernement représentatif est le plus déplorable de tous; or, pour bien fonder une monarchie constitutionnelle et faire une bonne charte il faut avant tout bien poser les grandes vérités fondamentales sur lesquelles elle doit reposer, savoir:

1° Que les masses populaires sont par leur nature appelées à être dirigées et non à diriger; que c'est donc aux classes moyennes à représenter les intérêts démocratiques du pays, et à le faire d'une manière juste et équitable.

2° Que la chambre des pairs doit représenter les notabilités nationales de toute espèce qui peuvent exister dans le pays, et les intérêts qui se rattachent à ces notabilités.

3° Que le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le trône, représente la nation et tous ses intérêts envers les puissances étrangères; comme il représente aussi les intérêts de toutes les classes de citoyens les unes envers les autres, puisqu'il est dans sa nature comme dans son devoir de concilier les intérêts de tous, et qu'il ne saurait vouloir le bien des uns au détriment des autres, excepté un très-petit nombre de cas où l'intérêt général du pays réclamerait impérieusement cette exception.

4° Que la chambre élective démocratique ne

représentant pas toute la nation, mais seulement une partie des classes moyennes, elle ne saurait dans aucun cas s'arroger la souveraineté sans commettre une insigne et criminelle usurpation.

Ce sont de grandes et incontestables vérités, bien que de tristes préjugés, de mauvaises passions, et parfois de mauvais gouvernements, semblent leur avoir donné quelques démentis.

Quand vous serez bien pénétrés de ces vérités, qui n'en seraient pas moins réelles pour être méconnues par la génération actuelle, alors vous pourrez peut-être faire de bonnes institutions; mais tant que vous proclamerez des souverainetés populaires, des souverainetés d'une chambre élective; tant que vous professerez hautement des dogmes tendant à traiter comme ennemi ce pouvoir exécutif destiné à concilier, à défendre, et à réunir en faisceau ces intérêts de vos différentes classes et de vos différentes localités; enfin, tant que vos lois et vos discours tendront à avilir et annuler ce pouvoir, qui est le véritable garant de la grandeur nationale, alors essayez mille théories, bâtissez mille chartes: elles seront toujours des œuvres de déception sans consistance et fatales au pays.

Si une chambre élective purement démocratique, sans aucun contre-poids aristocratique et

se réunissant quelques mois seulement de l'année, veut mener l'état, l'anarchie sera inévitable; car pour que les rouages du gouvernement ayent l'action nécessaire, il est indispensable que la chambre élective soit un instrument et non un obstacle. En un mot, il faut que dans une monarchie le roi soit roi, et les députés ses meilleurs conseillers.... Si vous tenez à être gouvernés par des chambres *ou par une chambre*, alors ayez un sénat à vie qui se recrute par ses propres choix, et non par des élections départementales, un sénat aristocratique comme celui de Rome et de Berne; autrement, tout ce que vous ferez ne durera pas, et l'état, devenu la proie de l'intrigue, tombera dans le marasme ou dans des révolutions sans fin.

De tout ce qui précède on peut conclure, selon moi :

1° Que si l'équilibre des pouvoirs constitutionnels est le but le plus important et le plus désirable auquel une charte fondamentale puisse viser, il faut que cet équilibre soit bien réel et parfaitement pondéré, sans cela tout l'édifice gouvernemental se trouvera faussé et compromis.

2° Que l'initiative des lois accordée aux chambres est dangereuse, et qu'il suffit de leur donner la faculté de réclamer du ministère une loi sur

un objet déterminé que celui-ci pourrait avoir perdu de vue.

3° Que la dissolution *pure* et *simple* de la chambre élective est une œuvre de déception, dont l'intrigue recueillera ordinairement tous les fruits si l'on fait appel aux mêmes électeurs, ou si la loi n'interdit pas la réélection des mêmes députés; car pour en faire un véritable appel à la France, il faudrait ou nommer d'avance un certain nombre de députés suppléants, ou exiger l'envoi d'une députation entièrement nouvelle, pour constater l'opinion du corps électoral sur le système qui aurait amené la dissolution (1).

4° Que le budget ordinaire devrait être voté au moins pour trois ou quatre ans, et que les dépenses extraordinaires, ou les surcharges d'impôt, devraient seules être votées annuellement.

5° Enfin, qu'il faudrait trouver le moyen d'empêcher une intrigue de coterie de paralyser deux des pouvoirs et une bonne partie du troisième, sans quoi l'équilibre des pouvoirs et le

---

(1) On pourrait désigner d'avance des députés suppléants, de manière à ce que, dans le cas de dissolution, il y eût un vœu nouveau plus généralement constaté. On s'est borné à indiquer ici une lacune dans l'équilibre des pouvoirs, sans prétendre indiquer le moyen de la remplir.

gouvernement de la majorité seront un double mensonge.

Sans ces précautions, le gouvernement d'une grande nation par des assemblées électives, *réunies temporairement et composées d'éléments purement démocratiques*, sera une tâche aussi pénible que celle de rouler le rocher de Sisyphe. Et si l'on prétendait m'opposer l'exemple des Romains, je répondrai, à ceux qui connaissent si superficiellement les institutions de ce grand peuple, que son gouvernement ne fut point une démocratie élective, et que les sénats aristocratiques nommés à vie, ou patriciens héréditaires, sont les seules assemblées qui ayent jamais bien dirigé la politique d'un pays; encore celles dont l'histoire rappelle les souvenirs, furent-elles toujours forcées de reconnaître la suprématie d'un pouvoir exécutif, soit sous le nom de consul, soit sous le titre de doge et de conseil des dix, dont la puissance n'était rien moins que libérale. Ce n'est pas que je donne la préférence aux républiques aristocratiques ou patriciennes, c'est le gouvernement le plus exclusif et le plus tyrannique; j'en ai déjà dit ma façon de penser dans le chapitre VII, où j'ai prouvé *que la monarchie héréditaire, tempérée par de sages lois*, était la forme la plus rationnelle pour un grand état civilisé, *mais non la monarchie avilie et réduite à l'impuissance.*

Inconvénients des assemblées dans le temps de crise.

Je m'aperçois que je me laisse entraîner par mon sujet, et qu'il serait temps de revenir à Napoléon, dont il s'agit d'expliquer les vues, bien plus que les miennes. Quelles que fussent ses maximes sur les inconvénients des assemblées, les circonstances dans lesquelles il allait se trouver étaient encore de nature à doubler ses craintes, et le passage suivant, que nous empruntons à une de ses allocutions, ne laisse pas de doutes sur sa manière de voir à ce sujet : « En « temps de guerre, les assemblées délibérantes, « si l'on parvient à les électriser, peuvent deve- « nir des foyers d'enthousiasme et de dévouement « à la patrie ; mais elles ont aussi plus d'un côté « dangereux. Si la dissidence se met entre elles « et le pouvoir exécutif, alors plus de gouverne- « ment possible, plus de force dans la direction « de l'état : il leur faut la victoire à tout prix ; car, « au moindre revers, la terreur s'empare des ti- « mides et des modérés, qui sont ordinairement « le plus grand nombre ; on ne trouve pas tou- « jours des assemblées de furieux comme la con- « vention, placés par le régicide entre la victoire « et l'échafaud, et forcés de vaincre ou de dé- « ployer une énergie affreuse. Ces exemples sont « exceptionnels. Dans les circonstances ordinai- « res, et surtout avec des assemblées de proprié- « taires paisibles, le moindre revers amène la

« crainte des périls pour les timides, le réveil de « toutes les prétentions pour les ambitieux. Les « turbulents, avides de bruit, de popularité, de « domination, s'érigent de leur propre autorité en « conseillers du prince; ils prétendent tout savoir « et tout décider; si on repousse leurs avis, de con- « seillers ils deviennent factieux; puis enfin, après « avoir sapé tous les éléments de confiance et de « force, ils prêchent la révolte au nom d'un bien « public de leur façon, dont la source est tout en- « tière dans leur imagination. Alors, il faut que le « prince subisse leur joug ou qu'il les brise; et, « dans l'un et l'autre cas, il est forcé de mettre « en péril le gouvernement et l'état au moment « où il faudrait tripler sa force pour résister à « l'étranger. »

Napoléon fit donc un grand acte d'abnégation en se décidant à proclamer l'établissement des deux chambres à tribune publique; mais il préférait encore ce parti aux chances d'une seule assemblée constituante qui eût établi des controverses en face de ses formidables ennemis, et dont le pouvoir à peu près illimité eût entièrement annulé le sien. D'ailleurs, en se réservant l'initiative des lois, à l'exemple de Louis XVIII, il comptait bien maintenir leur action dans de justes bornes. Telle fut la pensée dominante qui présida à la rédaction de l'acte additionnel.

Objections du conseil contre le projet d'acte additionnel.

Benjamin Constant s'était chargé du soin de rédiger les pensées impériales, en les modifiant par quelques-unes des siennes; ce travail, soumis au conseil composé des ministres et du conseil d'état, ne manqua pas d'y trouver des censeurs; la plupart des membres eussent préféré une constitution entièrement neuve et délibérée par une assemblée nationale, non-seulement parce qu'on l'avait formellement annoncé dans les décrets de Lyon, mais aussi parce qu'il importait de ne pas s'exposer au même blâme qui avait frappé la charte octroyée.

Fouché lui-même éleva plusieurs autres objections sur le projet débattu. Ce protée politique, toujours prêt à caresser l'opinion qu'il jugeait dominante, voulait donner l'initiative de la loi aux chambres, et faire de Napoléon *un roi veto comme celui de* 1791 (1).

Il voulait aussi que les divers statuts de l'empire qui resteraient dans la nouvelle loi fondamentale

---

(1) On sait que la populace ne donnait plus à Louis XVI d'autre nom que *Monsieur Veto,* parce qu'il n'avait d'autre pouvoir que celui de s'opposer à tout, tandis que le premier attribut de l'administration qui connaît les besoins est de tout préparer, de tout combiner pour le soumettre à l'examen des chambres. C'était renverser l'édifice gouvernemental.

fussent discutés par les chambres, pour être coordonnés selon leur bon plaisir. Enfin, il demandait une nouvelle assemblée du champ de mai pour l'année suivante, afin que les mêmes députés pussent revenir discuter le pacte proposé et remettre encore une fois le tout en question.

Napoléon persiste à le proclamer lui-même.

D'après les principes que j'ai exposés à plusieurs reprises, il était difficile que les objections des membres du conseil fussent capables d'ébranler les convictions de l'Empereur; il leur fit au contraire un tableau si éloquent de ses craintes, qu'il parvint à les persuader que la suprême loi du salut public menacé, et la possibilité de modifier plus tard les institutions avec le concours légal des deux chambres, militaient avec force en faveur de son projet.

Il proclama donc, le 22 avril, un acte additionnel aux constitutions de l'empire. Cet acte établissait une chambre des pairs héréditaire, une chambre de députés élective, de six cent vingt-neuf membres; accordait une députation spéciale au commerce et à l'industrie; proclamait la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, l'indépendance et l'inamovibilité des juges, les jugements par jurés, même pour les délits de la presse, enfin la liberté individuelle et celle des cultes (1).

(1) Chaque arrondissement avait un député direct, mais

Du reste, pour enlever à cet acte le vernis d'illégalité qu'on pourrait alléguer contre lui, il devait être envoyé aux départements, comme aux armées de terre et de mer, pour être soumis à la sanction d'un vote national, dont le résultat serait proclamé à l'assemblée du champ de mai, dont la réunion fut ajournée à cet effet jusqu'au 1er juin.

De telles institutions étaient certes plus que suffisantes pour régir la nation la plus chatouilleuse sur l'article de ses libertés, principalement après les décrets de Lyon qui supprimaient la noblesse féodale et privilégiée. Et en effet, les libertés étaient si larges que M. de Chateaubriand, par une justesse de jugement qui n'était pas toujours son trait le plus caractéristique, écrivait à ce sujet à Louis XVIII : « Napoléon s'est embarrassé « dans ses propres filets; l'acte additionnel lui sera « fatal; si cet acte est observé, il y a dans son « ensemble assez de libertés pour renverser l'u- « surpateur! » Et Benjamin Constant s'est vanté

---

en outre les départements avaient aussi leurs députés : ainsi il y avait 238 députés de départements, 368 des arrondissements, et 23 des manufactures et du commerce. On a supprimé, en 1830, les députés de départements pour ne laisser que ceux d'arrondissement, et c'est le plus grand tort que l'on ait eu.

lui-même de ce jugement, afin de prouver l'excellence des doctrines que lui et ses amis avaient introduites!!! Singulier éloge à faire de ces doctrines, que de prouver qu'elles peuvent détruire l'édifice politique, dont la stabilité et la solidité devraient être leur ouvrage!!

Fautes reprochées à cet acte par tous les partis.

Toutefois, bien que ce pacte fût adopté par deux millions de votants, il devint bientôt l'objet de toutes les critiques; tous les partis le jugèrent impitoyablement à travers le prisme de leurs passions ou de leurs intérêts. Les incorrigibles spéculateurs de théories républicaines reprochaient à Napoléon de n'avoir pas su se contenter du consulat à vie, et attribuaient à un misérable esprit de népotisme, la sage prévoyance qui l'avait décidé à rétablir l'hérédité dans la magistrature suprême, comme étant la seule sauvegarde de l'existence des grandes nations.

D'autres idéologues, moins fous néanmoins que les républicains, voulaient accorder l'initiative des lois aux chambres, dogme incompatible avec l'intérêt de l'état et avec la fonction régulière des rouages du gouvernement.

Les démagogues voulaient le régime du Forum ou des sociétés populaires. Les royalistes furent mécontents de l'abolition des distinctions féodales; les niveleurs le furent aussi de ce qu'on avait maintenu les titres donnés sous l'empire

pour récompenser des services signalés, et plus encore de ce que l'on conservait une chambre des pairs héréditaire, qui blessait leur orgueil ou leurs vaniteuses prétentions, et dont Napoléon voulait le maintien, précisément dans l'espoir d'amener, avec le temps, une aristocratie non féodale, mais assez puissante pour servir d'équilibre contre la royauté d'un côté, et contre la multitude de l'autre.

Enfin, une dernière classe d'adversaires de l'acte additionnel, sans en blâmer le fond, le présentait comme une faute capitale, un acte de déception d'autant plus déplorable qu'il blesserait tous les électeurs de la nation et les députés des armées de terre et de mer, convoqués à Paris pour procéder, par des délégués, à ces mêmes changements dont l'Empereur prenait seul l'initiative. Ils prétendaient surtout que le temps n'était pas opportun pour une telle mesure, lors même que les institutions promulguées eussent été indispensables pour conserver au trône la force qui en fait l'éclat autant que la garantie, ou pour donner à l'état le nerf sans lequel il ne saurait marcher à de hautes destinées. Mais aucun de ces critiques ne voulait faire la part des circonstances impérieuses dans lesquelles la France allait être jetée par suite de la ligue générale qui la menaçait, et loin d'avoir été intempestif, cet

acte était précisément justifié par la nécessité des temps.

Intrigues de Fouché.

Fouché lui-même ne lui épargna pas son blâme : avide de pouvoir et d'influence, il était excité d'un côté par ce qui lui restait de ses doctrines révolutionnaires, de l'autre par l'envie de mettre des bornes au pouvoir impérial, soit pour rendre le sien plus nécessaire, soit pour empêcher l'Empereur de le renvoyer dans une sorte d'exil, comme en 1810, aussitôt qu'il pourrait se passer de lui. A la nouvelle des déclarations du 13 mars, il jugea, selon toute apparence, que le nouveau trône n'était rien moins que solide, et avec sa ruse habituelle il se mit en mesure d'intriguer à Vienne pour se ménager un raccommodement avec les alliés, et pour se rendre utile au gouvernement qui succéderait, si Napoléon venait à succomber (1).

---

(1) Il y a à ce sujet différentes versions. Les Mémoires du général Lamarque et l'Histoire de la restauration par C... ont accusé formellement Fouché d'avoir trahi Napoléon... Lucien Bonaparte cherche à le justifier, du moins quant à ses rapports avec l'Autriche. Il paraît constant que les déclarations du congrès de Vienne ébranlèrent fortement Fouché, et qu'il comprit dès lors que le pouvoir de l'Empereur était chancelant ; il jugea, ou qu'il serait forcé de recourir aux propagandes révolutionnaires de 1793, ou qu'il tomberait. Jaloux d'acquérir assez d'influence sur l'avenir

Les services que ce ministre de la police avait rendus à M. de Metternich en 1809, lui facilitèrent l'établissement de ces rapports clandestins, dont il était trop rusé pour faire un mystère, bien décidé qu'il était d'ailleurs à donner à ces rapports la tournure qui répondrait le mieux à ses vues. Or, ces vues consistaient ou à brider l'autorité de l'Empereur par des assemblées puissantes que lui et ses amis influenceraient, ou à remplacer même son gouvernement par celui de son fils, dont il dirigerait la régence; enfin, au pis aller, il se flattait de devenir l'instrument et l'arbitre d'une seconde restauration. Napoléon était à la veille de découvrir ces trames, lorsque Fouché lui sou-

---

de la France pour éviter le retour des Bourbons, ou du moins pour se rendre nécessaire à une seconde restauration conditionnelle, il ne fut plus un ministre dévoué, et, tout en rendant compte à Napoléon de ses rapports avec Metternich, il put bien leur donner une allure clandestine propre à servir éventuellement à d'autres fins.

L'acte additionnel lui déplut d'autant mieux que Napoléon ne tint point compte de ses objections; dès lors tout porte à croire qu'il le servit froidement, et on assure même qu'il correspondait avec Wellington avant la bataille de Waterloo. Du moins est-il certain qu'aussitôt après cette bataille, il se mit en mesure de se défaire de Napoléon, sinon par un attentat, du moins par une abdication forcée, et même par un exil concerté avec les alliés.

mit adroitement les communications qu'il venait de recevoir des alliés par l'entremise du ministre autrichien, et la réponse qu'il comptait y faire.

Propositions singulières des alliés.

Les souverains, ébranlés peut-être par l'étonnant succès de la nouvelle révolution qui venait de s'opérer, et par les préparatifs ordonnés pour armer la nation, avaient sans doute jugé à propos de séparer la cause de Napoléon de celle de la France, afin d'établir la division entre la nation et ses partisans, ou d'obtenir même sa retraite volontaire, en lui laissant entrevoir la possibilité de placer son fils sur le trône avec une régence. Ils déclaraient donc qu'ils ne voulaient point s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, pourvu qu'elle se donnât un autre chef. On laissait à la nation le choix de la forme de son gouvernement, même la république; mais on ne voulait à aucun prix de l'Empereur. Soit qu'il eût provoqué ce message par de premières ouvertures, soit que M. de Metternich en eût lui-même pris l'initiative, Fouché n'eût pas osé cacher un pareil incident. Il savait que pour calmer Napoléon, il lui était facile de faire une réponse ostensible, tout en se ménageant, par des voies détournées, le moyen d'entrer dans d'autres combinaisons.

Réponse de Fouché, exposant l'état de la France.

Cette réponse ostensible qu'il fit le 8 mai, ne pouvait être douteuse. « S'attachant à passer en

« revue tous les partis auxquels le pays pouvait « s'arrêter, Fouché chercha à démontrer que le « maintien de l'Empereur était celui qui offrait « le plus de sécurité à l'Europe. La restauration « de Louis XVIII humilierait la France et ne se « maintiendrait jamais, même par les baïonnettes « étrangères. Son remplacement par la branche « cadette ne présentait guère plus de stabilité, « car le duc d'Orléans aurait toujours contre « lui les royalistes, les républicains, et le parti « plus redoutable alors des Bonapartistes (1). Ce « prince n'offrant de garantie qu'aux doctrinaires « de la révolution, serait forcé de subir leurs « lois, qui amèneraient insensiblement l'anar- « chie, la confusion, et finalement une nouvelle « révolution. La régence de Marie-Louise avec « Napoléon II aurait l'inconvénient d'être in- « fluencée par Napoléon dans la haute politique « extérieure, sans avoir ces éléments de force « intérieure que son nom seul aurait assurés « contre le parti démagogique. Le maintien de « son autorité, tempérée par des constitutions « qui empêcheraient les guerres d'ambition et « ces levées gigantesques d'hommes qui l'avaient

(1) Il ne faut pas oublier que Fouché écrivait cela en 1815, Napoléon étant non-seulement plein de vie, mais encore au pouvoir.

« rendu si redoutable à ses voisins, était donc « le seul moyen d'assurer à l'Europe le repos « dont elle avait tant besoin. »

Du reste, Fouché relevait avec raison ce qu'il y avait d'insolite dans la manière de proclamer l'intention de ne pas dicter des lois à la France, tout en lui imposant l'exclusion formelle du chef qu'elle voulait se donner; il démontrait que l'indépendance d'une grande nation était une et indivisible, qu'elle existait absolue et intacte, ou qu'elle n'existait pas du tout; en un mot, qu'il n'y avait pas plus de honte à se laisser imposer un gouvernement qu'à se laisser interdire le choix auquel on s'était arrêté.

Il ne reste d'autre parti que la guerre.

En effet, la publication toute récente de l'acte additionnel ne permettait pas plus à la France qu'à Napoléon de répondre différemment à la démarche du cabinet de Vienne et des alliés; si cette démarche eût été faite à la place et à l'époque de la fameuse déclaration du 13 mars, l'Empereur se fût peut-être décidé, en faveur de son fils et de la France, au sacrifice que les souverains réclamaient; il aurait pu se donner l'apparence de l'initiative volontaire et spontanée d'un acte généreux (1); mais après cette décla-

(1) Ce sacrifice n'était guère dans son caractère, et nous doutons qu'il s'y fût soumis; mais enfin c'eût été dans les

ration solennelle et après l'acte additionnel, il ne lui restait qu'à régner et à combattre, ou à fuir lâchement. Convaincu que l'honneur national était étroitement lié au sien, il redoubla ses préparatifs pour soutenir la guerre à mort qu'on voulait lui faire, et tous ses efforts se portèrent vers le moyen d'exciter le même dévouement et la même énergie parmi les nouvelles autorités qui allaient partager avec lui le fardeau du gouvernement, et parmi les députés du champ de mai, convoqués pour la fin de ce mois : bien persuadé que, s'il trouvait cet appui, les légions de l'Europe viendraient se briser contre la France.

Il faut le dire, la nation était trop divisée d'opinions pour que Napoléon pût la rallier entièrement à lui : elle se divisait en quatre partis d'une force bien différente :

1° Les partisans de la royauté déchue, qui étaient encore nombreux et comptaient dans leurs rangs la plupart des doctrinaires constitutionnels.

2° Les révolutionnaires, encore plus redoutables par leur audace et leurs passions que par leur nombre.

---

choses faisables avant la déclaration. Mais au mois de mai, après l'acte additionnel, c'était impossible.

3° Les impérialistes ou bonapartistes, qui comptaient tous ceux qui avaient porté les armes ou occupé des places depuis vingt ans.

4° Les indifférents, qui ne demandaient que la paix et formaient la grande masse des classes moyennes; c'était la partie la plus considérable de la nation.

La facilité du triomphe de Napoléon provenait de ce que les trois dernières classes s'étaient prononcées en sa faveur; mais les masses n'agissent que par passion ou par intérêt: dès qu'il fut évident que le fait seul de sa présence amenait la guerre générale, la classe nombreuse des indifférents se leva contre lui, en même temps que ses actes politiques refroidirent le parti énergique de la révolution; dès lors, les chances ne furent plus les mêmes. Il fit tout ce qui était en son pouvoir dans la position où le sort l'avait placé : convaincu que ce n'étaient ni les Cincinnatus, ni les Washingtons qui pouvaient conduire la France, et bien décidé à reconstituer un gouvernement fort et durable, il mécontenta les ambitieux de tribunes et de clubs, et par eux les masses révolutionnaires. Le parti royaliste se grossit des nombreux partisans de la paix à tout prix; et le sien diminua de jour en jour par des défections.

Il ne restait à l'Empereur d'autre ressource que

de persuader aux patriotes et aux autorités que leur cause était inséparable de la sienne. Il pouvait le dire hautement, car si la nation eût pensé le contraire, elle aurait dû rejeter les nouvelles institutions qui lui décernaient l'empire, et traiter ouvertement avec l'Europe pour la reconnaissance de son fils ou pour tout autre gouvernement. Ce fut le but qu'il s'efforça d'atteindre au champ de mai. Les actes solennels publiés à cette époque et à l'ouverture des chambres sont effectivement la meilleure réponse que ses partisans puissent faire à ses détracteurs; et quoique les détails de cette nature n'entrent guère dans le cadre de ce Précis, nous devons en dire quelques mots.

Napoléon explique sa conduite au champ de mai.

L'assemblée du champ de mai, attendue avec tant d'impatience, avait certainement perdu une partie du charme que les imaginations ardentes lui prêtaient, depuis que l'acte additionnel avait pourvu d'une manière un peu brusque à l'objet le plus important de cette réunion. Chacun s'attendait jusque-là à une cérémonie semi-mythologique dont le résultat serait un retour de l'âge d'or. La foule pensait sans doute que chacun allait pouvoir fournir son article au pacte fabriqué ainsi en plein air dans ce nouveau Forum.

Les amours-propres déçus se demandaient ce

que l'on ferait dans cette assemblée : les uns disaient que l'Empereur présenterait l'Impératrice et son fils comme un gage de sa réconciliation avec l'Europe et de la durée de sa dynastie ; les autres s'attendaient à des merveilles dont leur imagination faisait tous les frais. Enfin le 1er juin tant désiré arriva : la cérémonie eut lieu avec toute la pompe possible au Champ de Mars. Napoléon, revêtu du manteau impérial, entouré de ses frères détrônés et du doctrinaire Lucien, des grands fonctionnaires, des maréchaux et de plusieurs prélats, était placé sur un superbe trône élevé près de l'École militaire. Vingt mille électeurs assis sur des bancs construits en amphithéâtre en formaient le premier entourage; plus loin, on remarquait les députés des armées de terre : enfin, près de 50 mille hommes en grande tenue placés derrière eux, et une population immense de curieux, donnaient un aspect magnifique à cette solennité, qui commença d'abord par un service divin, après lequel M. Dubois d'Angers prononça un beau discours au nom des électeurs de la France, et proclama l'acceptation de l'acte additionnel. Napoléon ayant répondu à ce discours d'une voix ferme et énergique, prêta le serment de fidélité à cette charte pour lui et les siens; et Cambacérès, au nom des électeurs, jura *au nom de la France*,

fidélité du peuple français à son nouveau gouvernement. Ce serment fut répété spontanément par tous les électeurs et les députés des armées, auxquels même se joignit une grande partie des spectateurs; puis vint une distribution de drapeaux aux députations de l'armée, aux troupes présentes et à la garde nationale.

Quelque imposante que fût cette cérémonie, les idéologues, les adversaires politiques de Napoléon, ne voulaient y voir qu'une pompe théâtrale; ils demandaient si c'était donc là ce congrès national annoncé avec tant d'emphase pour donner des lois au pays, et s'il fallait tout cet appareil amené de si loin, pour entendre une messe, prononcer un discours, recevoir un serment et distribuer des drapeaux. On alla jusqu'à dire que la France, fatiguée de coups de théâtre, demandait des choses plus sérieuses: tant l'esprit de dénigrement était devenu à la mode.

Napoléon avait cependant donné dans son allocution, l'explication de sa conduite, en ces mots : « Empereur, consul, soldat, je tiens tout « du peuple français. Dans la prospérité, dans « l'adversité, sur le champ de bataille, au con- « seil, sur le trône, dans l'exil, la France fut « l'objet unique et constant de mes pensées et

« de mes actions. Comme ce roi d'Athènes (1), « je me suis sacrifié à Fontainebleau pour mon « peuple, dans l'espoir de voir réaliser la pro- « messe donnée de conserver à la France l'inté- « grité naturelle de son territoire, son honneur « et ses droits. L'indignation de voir ces droits « sacrés, acquis par vingt-cinq années de vic- « toires, méconnus et perdus à jamais; le cri de « l'honneur français flétri; les vœux de la nation « m'ont ramené sur le trône, qui m'est cher, « parce qu'il est le palladium de l'indépendance, « de l'honneur et des droits du peuple.

« Français ! en traversant au milieu de l'allé- « gresse publique les provinces de l'empire, j'a- « vais droit de compter sur une longue paix, « car les nations sont liées par les traités con- « clus par leurs gouvernements, quels qu'ils « soient. Ma pensée se portait alors tout entière « sur les moyens de fonder notre liberté par une « constitution conforme à la volonté et à l'inté- « rêt de la nation. A cette fin, j'ai convoqué le « champ de mai. Cependant, je ne tardai pas à

(1) Codrus sauva Athènes des Héraclides, non en renonçant à la couronne, mais en se précipitant déguisé au milieu des ennemis, pour accomplir le sacrifice demandé par un oracle. L'exil à l'île d'Elbe était un sacrifice qui équivalait bien à une mort honorable, mais il ne fut pas volontaire.

« apprendre que les rois, si souvent coalisés con-
« tre nous, voulaient nous faire la guerre : ils
« méditent d'agrandir le royaume des Pays-Bas
« et de lui donner pour barrière toutes nos places
« fortes du Nord; pour concilier les différends
« qui les divisent encore, ils parlent de se par-
« tager la Lorraine et l'Alsace : il a donc fallu se
« préparer à la guerre.

« *Devant courir personnellement les hasards des*
« *combats, ma première sollicitude a dû être de*
« *constituer la nation. Le peuple a accepté l'acte*
« *que je lui ai présenté.*

« *Lorsque nous aurons repoussé ces injustes*
« *agressions, et que l'Europe sera convaincue de*
« *ce qu'elle doit aux droits de* 28 *millions de Fran-*
« *çais, alors une loi solennelle, faite dans les for-*
« *mes voulues par l'acte constitutionnel, réunira*
« *les différentes dispositions de nos constitutions*
« *aujourd'hui éparses* (1).

---

(1) Ce discours de Napoléon était sage et noble; cependant il déplut, à cause de cette réticence; il présentait, d'un côté, la révision de la constitution comme nécessaire, et de l'autre, cette révision ne serait au fond qu'une réunion des dispositions déjà existantes, mais éparses en plusieurs actes. Dès lors on ne crut pas à une conversion sincère de la part de l'Empereur, bien que son langage fût néanmoins celui d'un homme-d'état qui sait apprécier les bonnes institutions, mais qui sait aussi ce que commandent les circonstances difficiles où une nation peut se trouver.

« Vous allez retourner dans vos départements; « dites aux citoyens que les circonstances sont « graves! mais qu'avec de l'union, de l'énergie, « de la persévérance, nous sortirons victorieux « de cette lutte d'un grand peuple.....

« Dites-leur que les rois qui ont brigué mon « alliance, dirigent aujourd'hui tous leurs coups « contre ma personne. Si je ne voyais que c'est « à la patrie qu'ils en veulent, je mettrais à leur « merci cette existence contre laquelle ils se mon- « trent si acharnés. Mais dites aussi aux Français « que tant qu'ils me conserveront les sentiments « d'amour dont ils me donnent tant de preuves, « cette haine de nos ennemis sera impuissante.

« Français! ma volonté est celle de la nation, « mes droits sont les siens; mon honneur, ma « gloire, mon bonheur, ne peuvent être que l'hon- « neur, la gloire et le bonheur de la France. »

Ce discours, prononcé d'une voix ferme et animée, excita le plus vif enthousiasme.

Peu de jours après, les électeurs reprirent le chemin de leurs départements, après avoir proclamé l'acceptation de l'acte additionnel et nommé les députés pour la nouvelle assemblée.

Ouverture des chambres.

Le 7 juin, l'Empereur fit l'ouverture des deux chambres par le discours suivant:

« Depuis trois mois les circonstances et la con- « fiance du peuple français m'ont revêtu d'un

« pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le « désir le plus pressant de mon cœur; je viens « commencer la monarchie constitutionnelle. Les « hommes sont trop impuissants pour assurer l'a- « venir, les institutions seules fixent les destinées « des nations. La monarchie est nécessaire en « France, pous garantir la liberté, l'indépendance « et les droits du peuple.

« Nos constitutions sont éparses : une de nos « plus importantes occupations sera de les réunir « dans un seul cadre, et de les coordonner dans « une seule pensée. Ce travail recommandera l'é- « poque actuelle aux générations futures. J'am- « bitionne de voir la France jouir de toute la « liberté possible : je dis possible, parce qu'il faut « éviter l'anarchie qui ramène toujours au pou- « voir absolu.

« Une coalition formidable de rois en veut à « notre indépendance, ses armées arrivent sur « nos frontières. Nos ennemis comptent sur nos « divisions intestines... Des mesures législatives « sont indispensables pour les prévenir. C'est à « vos lumières, à votre patriotisme, et à votre at- « tachement, que je me confie sans réserve. La « liberté de la presse est inhérente à la consti- « tution actuelle, on n'y peut rien changer sans « altérer tout notre système politique; mais il « faut de bonnes lois répressives, surtout dans

« l'état actuel de la nation : je recommande cet « objet important à vos méditations.

« Le premier des devoirs du prince va m'ap- « peler bientôt à la tête des enfants de la France... « L'armée et moi nous ferons notre devoir. Vous, « pairs et représentants, donnez à la nation l'exem- « ple de la confiance, de l'énergie et du patrio- « tisme. Semblables au sénat du grand peuple « de l'antiquité, soyez décidés à mourir plutôt « que de survivre au déshonneur et à la dégrada- « tion de la France : la cause sainte de la patrie « triomphera. »

Adresses des chambres.

Les chambres votèrent des adresses différentes ; toutes deux s'appesantirent sur la nécessité de soumettre le pouvoir absolu aux formes et aux règles constitutionnelles. Elles promettaient d'ailleurs, en cas de revers, de montrer de la persévérance et de redoubler d'attachement à la cause impériale qui était celle de la France. Les pairs assuraient à l'Europe qu'avec les nouvelles institutions les séductions de la victoire ne sauraient entraîner le chef de l'état au delà des bornes de la prudence. C'était une récrimination sur le passé, à laquelle Napoléon répondit.

Sa réponse à celle des pairs.

« La lutte à laquelle nous sommes engagés est « sérieuse ; l'entraînement de la prospérité n'est « pas le danger qui nous menace aujourd'hui, « c'est sous les fourches caudines que les étran-

« gers veulent nous faire passer. La justice de « notre cause, l'esprit public de la nation, et le « courage de l'armée, sont de puissants motifs « pour espérer des succès. Mais si nous éprou- « vions des revers, c'est alors surtout que j'aime- « rais à voir déployer toute l'énergie de ce grand « peuple. C'est alors que je retrouverais dans la « chambre des pairs, des preuves d'attachement « à la patrie et à son chef. C'est dans les temps « difficiles que les grandes nations, comme les « grands hommes, déploient toute l'énergie de « leur caractère, et deviennent un objet d'admi- « ration pour la postérité. »

Cette postérité conviendra, en lisant ces paroles, que l'Empereur n'avait rien négligé de ce qui pouvait élever la France au niveau des dangers qui la menaçaient, et qu'il avait tout prévu. Sa réponse à la chambre des députés le prouve encore mieux.

La chambre des députés menace de controverses dogmatiques.

Cette chambre, appuyant sur la promesse de coordonner les lois constitutionnelles, ne dissimulait pas son impatience de s'élancer sans retard dans cette glissante arène. « Fidèle à sa mission « elle saura remplir (disait-elle) la tâche qui lui « est dévolue dans ce noble travail : elle demande « que, pour satisfaire à la volonté publique, la « délibération nationale rectifie le plus tôt possi- « ble ce que l'urgence de notre situation a pu

« produire de défectueux ou laisser d'imparfait « dans l'ensemble de nos institutions. *Et tandis « que V. M. opposera à la plus injuste agression « l'honneur des armes nationales et la force de son « génie, la chambre des représentants croira mar- « cher vers le même but, en travaillant sans relâ- « che au pacte dont le perfectionnement doit ci- « menter encore l'union du peuple et du trône, et « fortifier aux yeux de l'Europe la garantie de nos « engagements par l'amélioration de nos institu- « tions.* »

C'était annoncer assez clairement le projet de profiter de l'absence de l'Empereur pour établir publiquement des controverses constitutionnelles, sans attendre l'initiative du gouvernement, qui formait néanmoins la base fondamentale de la législation existante. C'était se reporter à l'assemblée constituante de 1789, dans des circonstances encore plus dangereuses; c'était, en un mot, un acte révolutionnaire, puisque d'un seul trait il changeait la face du gouvernement.

Ces discours attestent, d'un côté, que l'acte additionnel n'était point à considérer comme le dernier mot de Napoléon; mais ils prouvaient aussi qu'il aurait sans doute plus d'un assaut à soutenir contre ces hommes qui, s'obstinant à ne voir dans le gouvernement que l'ennemi public, rêvent sans cesse aux moyens d'enchaîner son

autorité, de manière à réduire sa sphère d'action à la plus grande nullité possible : contre-sens affreux, qui sera éternellement un indice certain de la décadence d'un état, ou le signal de l'anarchie.

Réponse remarquable qu'il lui fait.

Bien que Napoléon appréciât ces phrases à leur juste valeur, il montra de la modération en applaudissant aux intentions des doctrinaires, et se bornant à rappeler leur attention sur le danger des controverses intempestives. Sa réponse doit trouver place ici, puisqu'elle achève de peindre et sa position et ses antagonistes. « Dans ces graves circonstances, ma pensée est « absorbée par la guerre imminente, au succès « de laquelle sont attachés l'indépendance et « l'honneur de la France. Je partirai cette nuit « pour me mettre à la tête de mes armées... « Pendant mon absence, je verrais avec plaisir « qu'une commission nommée par chaque cham- « bre méditât mûrement sur nos institutions : « la constitution est notre point de ralliement, « elle doit être notre étoile polaire dans ces mo- « ments d'orage. Mais toute discussion publique « qui tendrait à diminuer directement ou indi- « rectement la confiance qu'on doit avoir dans le « gouvernement et dans ses dispositions, serait « un malheur pour l'état : nous nous trouverions « au milieu des écueils, sans boussole et sans di-

« rection. La crise où nous sommes est forte;
« n'imitons pas l'exemple du Bas-Empire qui,
« pressé de toutes parts par les barbares, se
« rendit la risée de la postérité, en s'occupant de
« discussions abstraites au moment où le bélier
« ennemi brisait les portes de la capitale. »

Paroles prophétiques, et bien propres à confondre tous ces déclamateurs qui, méconnaissant les principes de l'Empereur à cette mémorable époque, ont lancé tant de foudres contre lui.

Napoléon voyait ainsi avec douleur que les mesures auxquelles il avait été en quelque sorte forcé de recourir pour satisfaire à l'opinion publique, allaient produire un effet déplorable; elles mirent bientôt les phrases à la place des choses, les discussions orageuses à la place d'une administration calme et forte, enfin elles amenèrent plus tard la division dans l'état, par l'autorité que les chambres s'arrogèrent. Chacun s'apercevait déjà que les concessions, quelque étendues qu'elles fussent, trouvaient encore des détracteurs. Au moment où l'on aurait dû ajourner la liberté de la presse, jusqu'à ce que la patrie fût hors de danger, l'Empereur était réduit à solliciter des lois répressives, pour en atténuer les abus, et cette démarche même était présentée comme une tendance au despotisme. Des pamphlets de toutes les couleurs, rédigés les uns par

des démagogues, les autres par des émigrés, attaquaient toutes les mesures du gouvernement, et portaient atteinte à la confiance dont il aurait fallu plus que jamais l'entourer. La licence fut poussée à un tel excès, que des feuilles qui prêchaient l'attentat et qui promettaient l'apothéose à ceux qui délivreraient par quelque moyen que ce fût la France du joug de Napoléon, ne trouvaient pas de jurés pour les condamner.

Excitation patriotique à l'intérieur.

A peine était-il assis sur le trône qu'on le forçait déjà à regretter de n'avoir pas simplement saisi un pouvoir discrétionnaire, en se proclamant dictateur de l'empire français, et en ajournant jusqu'à la paix toutes les lois organiques, ainsi que la nouvelle investiture du titre impérial.

Toutefois, si ses concessions, loin de satisfaire les factions, leur donnèrent plus d'importance, il faut convenir aussi que l'élan imprimé par ses promesses au parti de la révolution, ne fut pas sans avantages; car, outre les gardes nationales, dont il facilita la levée, il donna les moyens d'armer le peuple des principales villes. Celui de Paris seul forma une vingtaine de bataillons de tirailleurs fédérés, troupe peu redoutable sans doute en rase campagne, mais qui dispensait de tenir des garnisons, pouvait au besoin servir de levier au gouvernement pour l'exécution des

grandes mesures nationales, et concourir enfin à la défense des cités. — Fouché et Carnot, qui dirigeaient de concert toutes les affaires de l'intérieur, mettaient, avec un but peut-être différent, une grande ardeur à l'organisation de ces fédérations patriotiques; tous deux y voyaient un moyen de balancer l'influence de l'armée, et par conséquent l'autorité de son chef. Pouvant disposer de toutes les forces intérieures, ils seraient plus puissants que lui, durant la guerre, et ne le craindraient plus après la paix. Le premier surtout, qui avait plus d'adresse et d'étendue dans l'esprit, voyait dans ces éléments un moyen de se débarrasser de l'Empereur sans reprendre les Bourbons, pour peu que le succès de la lutte avec l'Europe devînt douteux.

Napoléon était trop clairvoyant et trop défiant pour méconnaître ces projets; mais il devait se résigner jusqu'à de meilleures circonstances.

Pendant que ces soins de politique intérieure occupaient tristement ses pensées, il avait redoublé d'ardeur pour les préparatifs militaires, afin de se mettre en état de résister à l'Europe entière, si la nation, appréciant avec gravité sa position, voulait tout faire pour le maintien de son indépendance. Les ateliers d'armes, abandonnés sous ses prédécesseurs, reprirent une telle activité, que l'on parvint à faire fabriquer

Armement.

quatre mille fusils par jour; les gardes nationales mobiles s'organisaient sur toute la surface de l'empire, en même temps que la conscription se levait. J'ai déjà dit que l'armée de ligne avait été doublée en deux mois (du 1er avril au 1er juin), et qu'un vaste système de défense permettrait de lever jusqu'à 700 mille hommes pour le 1er septembre.

Préparatifs des alliés.

Le problème de l'indépendance française tenait donc à la possibilité d'éloigner les hostilités jusqu'au commencement d'août. Loin de lui laisser ce temps, les alliés, instruits par ses exemples, accouraient en poste vers le Rhin et la Meuse. Les Anglais et les Prussiens mirent une activité inouïe dans leurs préparatifs, et les Russes arrivèrent, en deux mois, du fond de la Pologne sur les bords du Rhin.

Les alliés qui se disputaient la Saxe et Cracovie, étaient restés en armes et au complet de guerre, ils avaient mèche allumée, et il ne fallut que 20 minutes et quatre ordres de marche expédiés de Vienne le même jour, pour mettre toute l'Europe en mouvement.

La France était loin de cette attitude formidable que l'Europe avait conservée ; on avait tout laissé à l'abandon ; à l'arrivée de Napoléon elle manquait de soldats et d'armes. On a voulu établir un parallèle entre ses efforts de 1793 et ceux

de 1815 : en moins de temps Napoléon aurait fait autant que le comité de salut public, sans recourir à l'armée révolutionnaire ni aux douze guillotines qui la suivaient : mais les coalisés de 1815 ont agi bien autrement que ceux de la première invasion ; ils n'ont pas passé trois mois a assiéger Valenciennes, comme Mack et Cobourg; les temps étaient bien changés. La mer était couverte de convois anglais amenant des troupes, des équipages de siége. Les richesses de l'Indostan, secondées par les progrès de l'industrie, avaient transformé l'Angleterre en un immense arsenal, qui forgeait avec une redoutable activité l'artillerie, les munitions, et les trains nécessaires aux armées de la coalition. Rien, aux époques plus reculées, ne ressemble à cela.

Dès la fin de mai, Wellington et Blücher réunissaient 220 mille Anglais, Prussiens, Belges, Hanovriens et Brunswickois, entre Liége et Courtray. Les Bavarois, les Wurtembergeois et les Badois se rassemblaient dans la forêt Noire et le Palatinat. Les Autrichiens hâtaient le pas pour les joindre ; leur armée d'Italie se réunissait aux Sardes sur les Alpes. Les Russes forçaient de marche, et traversaient déjà la Franconie et la Saxe. Un million d'hommes enfin s'apprêtait à fondre sur la France ; on eût dit que la coalition

avait le secret de Cadmus pour faire sortir des soldats des entrailles de la terre.

Travaux de défense à Paris et à Lyon.

Quelque activité que l'on mît à réorganiser l'armée et la défense des frontières, Napoléon devait craindre que les armées de l'Europe ne fussent beaucoup plus nombreuses que les siennes, si les hostilités commençaient avant le mois d'août; c'eût été alors sous Paris et sous Lyon que se seraient décidés les destins de l'empire.

Plus d'une fois il avait eu l'idée de fortifier les hauteurs de Paris : la crainte de jeter l'alarme dans le pays, et les événements qui se pressaient l'en empêchèrent. Il y avait deux moyens de le faire : le premier, en construisant sept ou huit grands forts sur les points capitaux de cette enceinte; si ces forts n'empêchaient pas absolument de pénétrer jusqu'aux murailles, et même d'en forcer l'entrée pour occuper la ville, il faudrait une armée bien considérable pour tenter l'aventure, pour peu qu'il existât encore un noyau d'armée française qui pût venir prendre part à la défense. Outre cela, en dominant la navigation de la Seine, et battant les avenues principales, ces forts rendraient l'approvisionnement de Paris très-difficile pour l'ennemi qui oserait y tenir. Enfin, on pouvait encore lier ces forts entre eux par des retranchements passagers.

L'autre moyen était de mettre toute l'enceinte à l'abri d'un coup de main avec des ouvrages de campagne. L'Empereur lui donna la préférence, parce qu'il demandait moins de temps. Il pensait « qu'une grande capitale renferme l'élite de la « nation, qu'elle est le centre de l'opinion, le dé- « pôt de tout, et que c'est la plus grande des « contradictions que de laisser un point aussi « important sans défense immédiate. Aux époques « de malheurs et de grandes calamités, les états « manquent souvent de soldats faits, mais jamais « d'hommes pour la défense de leurs murailles. « Cinquante mille gardes nationaux, avec 2 « ou 3 mille canonniers, défendent une capi- « tale fortifiée contre une armée de 200 mille « hommes. Ces 50 mille hommes, en rase cam- « pagne, s'ils ne sont pas des soldats aguerris « et commandés par des officiers expérimentés, « seront mis en déroute par une charge de quel- « ques milliers de chevaux. Paris avait dû plu- « sieurs fois son salut à ses murailles; si, en 1814, « il eût été mis en état de résister seulement huit « jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eue « sur les événements du monde? Si, en 1805, « Vienne eût été bien armée et mieux défendue, « la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de la guerre; « Austerlitz n'aurait jamais eu lieu. Si, en 1806, « Berlin eût été fortifié, l'armée battue à Iéna s'y

« fût ralliée, et l'armée russe l'y eût rejointe. Si, « en 1808, Madrid avait été fortifié, l'armée « française, après les victoires d'Espinosa, de « Tudela, de Burgos et de Sommo-Sierra, n'eût pas « osé marcher sur cette capitale, en laissant der- « rière elle l'armée anglaise et l'armée espagnole « vers Salamanque et Valladolid. Enfin, ce furent « les fortifications de Vienne qui sauvèrent deux « fois l'Europe du sabre des Musulmans. » On chargea donc le général Haxo de fortifier Paris. Cet habile ingénieur fit retrancher les hauteurs situées au nord, depuis Montmartre jusqu'à Charonne, acheva le canal de l'Ourcq, de manière à couvrir la plaine entre la Villette et Saint-Denis. Cette ville devait être retranchée et couverte par les inondations du Rouillon et du Crou. Du pied occidental de Montmartre partait une ligne de retranchements qui s'appuyait à la Seine au-dessus de Clichy; à l'extrémité orientale, le parc de Bercy, les espaces entre Vincennes et Charonne furent également couverts. Ces ouvrages furent armés de 700 pièces de canon. Du côté du sud, les faubourgs, entre la Seine supérieure et la Bièvre, entre la Bièvre et la Seine inférieure, ne devaient pas rester sans défense; déjà même leur enceinte avait été tracée quand l'ennemi parut devant Paris.

Le général Léry eut la tâche de présider aux

travaux défensifs de Lyon ; ils étaient poussés avec vigueur : 450 pièces de gros calibre, en fer, amenées de Toulon, et 250 pièces, en bronze, armaient les remparts ou servaient de réserve. Tout portait à croire que les habitants de cette ville, dont le patriotisme égale le courage, soutenus par un corps d'armée, donneraient de la besogne à l'ennemi.

En même temps que ces grands travaux s'exécutaient, les levées s'opéraient avec toute l'activité possible dans les circonstances où l'on se trouvait. On se rappelle qu'au 1er juin l'effectif de l'armée de ligne avait été porté de 200 à 400 mille hommes; mais, dans ce nombre, il fallait comprendre les soldats qui se trouvaient encore dans les dépôts régimentaires, ainsi que les forces nécessaires dans l'Ouest, sur les frontières du Sud, et dans les plus importantes forteresses de l'empire. Napoléon avait donc 180 mille hommes disponibles pour tenir la campagne tant sur le Rhin qu'en Belgique. Au milieu de juillet il en aurait eu 300 mille; toutes les places auraient eu en outre pour garnison des gardes nationales, des dépôts de la ligne et quelques bons régiments (1).

---

(1) L'armée de ligne avait été portée, en deux mois, de 200 à 360 mille hommes; mais 150 mille n'étaient pas encore

Napoléon se décide à tomber sur les Anglo-Prussiens.

Tous les efforts pour entamer des négociations ayant été vains, Napoléon eut à opter entre deux partis : le premier, d'aller au milieu de juin au-devant des Anglo-Prussiens à Bruxelles ou à Namur; le second, d'attendre les alliés sous Paris et Lyon. Le dernier avait l'inconvénient de livrer la moitié de la France aux ravages de l'ennemi; mais il offrait l'avantage de gagner jusqu'au mois d'août pour compléter les levées et terminer les préparatifs, puis de combattre, avec tous ses moyens réunis, les armées alliées affaiblies par plusieurs corps d'observation. En transportant, au contraire, le théâtre des hostilités en Belgique, on sauvait peut-être la France d'invasion; mais, en cas de revers, on attirait les alliés dès le commencement de juillet, c'est-à-dire, six semaines plus tôt qu'ils ne seraient

---

disponibles, se trouvant dans les dépôts. Outre cela, il y en avait 200 mille en pleine formation, y compris les gardes nationaux mobiles, qui ne pouvaient entrer en ligne qu'à la fin de juillet, bien qu'ils fussent déjà rassemblés dans les places au milieu de juin. A la fin d'août, Napoléon jugeait pouvoir disposer de 7 à 800 mille défenseurs. Des travaux immenses furent ordonnés pour mettre en état toutes les places frontières depuis si longtemps négligées, et surtout pour fortifier Paris, Lyon, Laon, Soissons, et les passages des montagnes.

venus d'eux-mêmes (1). L'armée d'élite ébranlée par un revers ne se trouverait plus à même de soutenir une lutte trop inégale, et les levées ne se fussent pas achevées. En échange, ce parti offrait l'espoir de prendre l'ennemi au dépourvu : il était plus conforme à l'esprit de la nation, qui ne comprend pas les Fabius. On peut faire le Fabius comme l'empereur de Russie, quand on a un empire sans fin ; ou comme Wellington, quand on le fait sur le territoire des autres, et outre-mer ; mais dans un pays comme la France, dont la capitale est à 70 lieues de la frontière belge, et dans la position personnelle où l'Empereur se trouvait, l'idée de laisser venir toute l'Europe armée jusqu'au pied de Montmartre eût consterné les plus déterminés. Sans doute, s'il n'y avait eu en France qu'un sentiment et une volonté, ceux de se rallier au chef de l'état et de vaincre avec lui, il aurait peut-être mieux fait d'attendre l'ennemi. Mais, avec la division qui existait dans les intérêts, dans les opinions et

(1) Ce calcul, qui pouvait être naturel dans la pensée de Napoléon, en le basant sur la marche des armées russes les plus éloignées de toutes, n'était pas exact quant aux dates, car les coalisés avaient pris leurs mesures pour entrer en France le 1er juillet, sur tous les points. C'était, du reste, un motif de plus pour qu'il les prévînt en Belgique, s'il était en état de le faire.

dans les passions politiques, il avait tout à craindre en attendant l'invasion; car, dans l'impossibilité de faire face partout à la fois, il eût été contraint de livrer la moitié des provinces aux ravages de la guerre, et la chambre des députés, déjà si hostile à son pouvoir, ne l'eût pas épargné. Une victoire au dehors lui procurerait le temps nécessaire, et imposerait silence à ses ennemis politiques de l'intérieur; elle lui convenait ainsi sous tous les rapports; car, en battant séparément Wellington et Blücher, il se délivrait des dangers qu'il entrevoyait de la part des Fouché, des Carnot. Du reste, il a avoué sans détour qu'il se croyait sûr de cette victoire, en voyant l'élan de ses soldats, et en reportant ses souvenirs sur le passé.

Tous ces motifs le déterminèrent donc à prendre l'initiative; ce n'était plus pour occuper Bruxelles, mais pour détruire successivement les masses ennemies. S'il réussissait, la défaite de Wellington et de Blücher devait avoir d'importantes conséquences; ce grand coup, frappé à propos au début de la campagne, pouvait dissoudre la coalition. Cependant il était impossible de dégarnir les autres points de la frontière: il fallut laisser de petits corps à Bordeaux, à Toulouse, sur le Var, en Savoie, à Béfort et à Strasbourg. Ces corps, trop faibles pour résister de front à l'en-

nemi, devaient servir du moins à lui imposer et à entraver sa marche : de plus, c'étaient des points d'appui précieux pour la levée des gardes nationales, et pour l'insurrection des campagnes, que l'on devait organiser.

Pour comble de malheur, la Vendée ne se calmait pas, malgré les succès des colonnes mobiles. La guerre civile est un cancer politique qu'il faut extirper dans son germe, sous peine de compromettre le salut de l'état : on fut donc obligé d'y envoyer même une partie de la jeune garde pour renforcer le corps du général Lamarque. Tous ces détachements réduisirent à 120 mille combattants la force de l'armée principale qui dut se réunir entre la Meuse et la Sambre, de Philippeville à Maubeuge.

Quoique l'ennemi eût au moins 200 mille hommes en Belgique, Napoléon n'hésita pas; il importait de ne point perdre de temps pour éviter d'avoir sur les bras toutes les armées ennemies à la fois.

Parti de Paris le 12 juin, il examina le lendemain l'armement de Soissons et de Laon, puis porta, le 14, son quartier général à Beaumont!!

L'organisation de l'armée subit de grandes modifications : l'Empereur donna le commandement des corps à de jeunes généraux qui, appelés à gagner leur bâton de maréchal sur le champ

de bataille, montreraient plus d'élan pour le triomphe de sa cause. Ce bâton fut conféré à Grouchy, qui avait montré du talent et de la vigueur dans la campagne de 1814, et dans son expédition contre le duc d'Angoulême. Soult fut nommé major général à la place de Berthier, qui avait renoncé à ses drapeaux pour suivre les Bourbons, et qui se précipita des croisées du palais de Bamberg, honteux, dit-on, de se trouver au milieu des colonnes ennemies qui défilaient sous ses yeux pour se jeter sur la France (1). Davoust resta au ministère de la guerre. Mortier devait commander la garde; mais sa santé ne lui en donna pas le temps. Ney et Grouchy furent destinés à conduire les ailes de l'armée principale en qualité de lieutenants. Suchet eut le commandement de l'armée d'Italie, Rapp commanda sur le Rhin; Brune sur le Var; Clauzel et Decaen observaient les Pyrénées.

Plan d'opérations.

Napoléon avait quatre lignes d'opérations à choisir; il pouvait réunir ses masses à gauche vers

(1) La mort de Berthier est encore couverte d'un voile mystérieux; le fait est qu'il tomba du balcon sur le pavé. Les uns disent qu'il fut précipité par le fils d'un libraire de Nuremberg, condamné à mort sous l'empire; d'autres pensent que le spectacle des armées russes, défilant pour entrer en France, lui fit regretter d'avoir émigré.

Valenciennes, fondre par Mons sur Bruxelles, tomber sur l'armée anglaise, et la culbuter sur Anvers.

Au centre, il avait la faculté de se diriger par Maubeuge sur Charleroi, entre Sambre et Meuse, afin de tomber sur le point de jonction des deux armées de Blücher et de Wellington. Plus à droite, il pouvait descendre la Meuse, vers Namur, fondre sur la gauche des Prussiens pour les couper de Coblentz et de Cologne. Enfin, il était possible de descendre entre la Meuse et la Moselle, ou entre Meuse et Rhin, pour tomber sur le corps de Kleist, qui couvrait les Ardennes et la communication des Prussiens avec le Rhin.

Ce dernier parti ne menait à rien qu'à des menaces, qui eussent été sans résultat sur un homme de la trempe de Blücher. Il conduisait d'ailleurs trop loin du but qu'on se proposait. Une attaque sur la Meuse était plus sage; mais elle eût refoulé Blücher sur Wellington, et opéré la jonction qu'il fallait empêcher. La manœuvre inverse par Mons, contre l'armée de Wellington, aurait pu produire, dans un sens opposé, la même jonction que l'on redoutait, en refoulant la droite des alliés sur la gauche. L'Empereur s'arrêta donc au parti de fondre sur le point central, où il pouvait surprendre Blücher en flagrant délit, et le défaire avant que Wellington pût le soutenir.

Pour bien en apprécier le mérite, il faut se rappeler que Napoléon n'avait pas affaire à une seule armée, sous un même chef, et n'ayant qu'un intérêt, mais, au contraire, à deux armées indépendantes l'une de l'autre, ayant deux bases d'opérations entièrement divergentes : celle des Anglais étant basée sur Ostende ou Anvers, et celle des Prussiens sur le Rhin et Cologne; circonstance décisive, et qui assurait bien plus de succès à toute opération centrale tendant à les diviser et à les combattre successivement.

Premières opérations à l'entrée en campagne.

Cette entrée en campagne de Napoléon, et son premier plan, peuvent être regardés comme une des opérations les plus remarquables de sa vie: neuf corps d'infanterie ou de cavalerie, cantonnés depuis Lille jusqu'à Metz, durent, par des marches habilement dérobées, se concentrer devant Charleroi, au même instant où la garde, partie de Paris, y arriverait. Ces mouvements furent combinés avec tant de précision, que 120 mille hommes se trouvèrent réunis le 14 juin sur la Sambre comme par enchantement. Wellington, tout occupé de donner des fêtes à Bruxelles, croyait Napoléon encore à Paris, lorsque ses colonnes se présentèrent, le 15 au matin, pour passer cette rivière. Les troupes françaises occupaient, dès la veille, les positions suivantes : la droite, de 16 mille hommes, sous les ordres du comte

Gérard, à Philippeville; le centre, d'environ 60 mille, avec Napoléon, vers Beaumont; et la gauche, de 45 mille, à Ham-sur-Eur et Solre-sur-Sambre.

Les ennemis avaient si peu l'idée de ces mouvements, que leurs armées ne se trouvaient pas rassemblées. Blücher avait le premier de ses corps à Charleroi, le second à Namur, le troisième à Dinant, le quatrième, sous Bulow, à Liége; le cinquième, sous Kleist, couvrait Luxembourg. Cependant l'Empereur apprit, en arrivant à son armée, que le général Bourmont venait de décamper, le 14, de Philippeville, pour joindre Louis XVIII et les alliés. Quelque blâmable que fût cette démarche, on peut croire qu'il ne l'aggrava pas en donnant à l'ennemi des renseignements qu'un soldat même doit taire en pareil cas. Toutefois, dans les circonstances où il s'agissait d'une surprise de cantonnements, le seul avis de l'arrivée de l'Empereur et du rassemblement de l'armée était déjà une chose grave; cette nouvelle suffisait à Blücher pour ordonner la réunion de ses corps, et déjouer ainsi tout projet de surprise. On assure du reste qu'il avait déjà ordonné cette réunion sur un premier avis reçu par un tambour de la vieille garde, qui avait déserté la veille; la présence de la vieille garde était un indice certain et suffisant pour donner l'éveil aux ennemis.

Quant à l'armée de Wellington, elle n'avait pas encore bougé des cantonnements qu'elle occupait depuis Oudenarde, sur l'Escaut, jusqu'à Nivelle; mais elle était avertie et prête à le faire au premier signal.

Les événements furent si importants et si pressés dans cette campagne de quatre jours, que je crois devoir entrer dans quelques détails pour les faire comprendre, et joindre ici, dans le même but, le tableau de situation des armées respectives le 15 juin au matin. Si Napoléon ne connaissait pas alors d'une manière précise la composition et l'emplacement de tous les corps ennemis, il savait du moins en gros que les Prussiens cantonnaient de Charleroi jusqu'à Liége, et que les Anglo-Belges étaient disséminés entre Ath et Bruxelles, avec des avant-gardes vers Mons et Tournay. Le point de jonction des deux armées était donc la chaussée qui mène de Charleroi à Bruxelles, et ce fut là aussi qu'il dirigea ses coups, avec d'autant plus d'espoir qu'il pourrait profiter ainsi de la dissémination des forces ennemies, et les accabler séparément.

Journée du 15 juin. Passage de la Sambre.

La réussite dépendant de la célérité, l'armée française passa la frontière le 15 au point du jour, en se dirigeant sur Charleroi. Le corps du général Reille, qui se trouvait à Ham-sur-Eure, le plus près de l'ennemi, dut franchir la Sambre

à Marchiennes, et se diriger sur Gosselies (voyez la petite carte annexée au plan de la bataille de Ligny): celui d'Erlon, qui se trouvait plus en arrière, à Solre-sur-Sambre, devait suivre la même direction. Le centre ou corps de bataille, avec les réserves de cavalerie aux ordres de Grouchy (1), marcha de Beaumont sur Charleroi, et la droite se porta de Philippeville sur le Catelet, où elle devait franchir la Sambre pour couper la retraite sur Namur à la division prussienne qui tenait Charleroi.

Ces mouvements, quoique en partie imprévus de la part des ennemis, n'atteignirent pas entièrement leur but. Le corps de Reille franchit à la vérité la Sambre avec succès, et gagna la route de Gosselies, précédé par la cavalerie légère de la garde; mais celui de Gérard parti de Philippeville, ayant une plus longue marche à faire par de détestables chemins, arriva trop tard au Catelet pour gagner à temps la route de Gilly, et remplir sa destination.

Le centre avait également de très-mauvais chemins de traverse à parcourir de Beaumont à

(1) Dans cette première organisation, Grouchy commandait toute la cavalerie; ce ne fut que le lendemain 16 juin que l'armée fut organisée en deux ailes, et qu'il prit le commandement de la droite.

Charleroi, et Vandame, qui devait former la tête de cette colonne, partit un peu tard de son camp (1). Les généraux prussiens, dont les divisions étaient morcelées sur la ligne, eurent ainsi d'autant mieux le loisir de les réunir et d'évacuer Charleroi, que cela était dans leur plan de rassemblement; deux ou trois bataillons seulement furent abîmés dans des combats partiels. La 1re division du corps de Ziethen voulant se retirer du Piéton par Gosselies, trouvant ce point déjà occupé par l'avant-garde de Reille, dut se faire jour pour gagner Heppignies. La 2e division se réunit à Gilly sur la route de Namur. Le corps de Reille ayant chassé la division prussienne de Gosselies et la voyant prendre sa retraite par Heppignies sur Fleurus, la fit suivre par la division Girard, et continua sa route avec les trois autres divisions sur Frasne. La cavalerie légère de la garde, qui le précédait, chassa de ce bourg l'avant-garde du prince de Weimar, qui concentra sa brigade sur Quatre-Bras.

---

(1) Ainsi le prétend le général Gourgaud; mais nous avons des motifs de croire qu'il fut commis une erreur dans la transmission des ordres, car Vandame n'était pas de ces hommes dont il fallait stimuler l'activité; il n'était que trop ardent, à moins que quelque jalousie personnelle n'excitât son mécontentement.

La cavalerie légère de Grouchy ayant débouché de Charleroi sur Gilly, y trouva les deux divisions de Ziethen, et dut s'y arrêter pour attendre l'infanterie de Vandame qui débouchait avec peine par le pont de cette ville où régnait un grand encombrement. Dans cette position, les deux partis échangèrent quelques coups de canon.

Pendant que les colonnes françaises débouchaient des ponts de la Sambre, et cherchaient l'ennemi, Napoléon s'établit en avant de Charleroi, à l'embranchement des routes de Gosselies et de Fleurus, où il attendait les rapports et méditait sur l'emploi qu'il allait faire des masses qu'il avait rassemblées avec tant d'habileté, et sur la direction qu'il conviendrait de leur assigner.

Mesures des alliés.

Avant d'aller plus loin, il est bon de jeter un coup d'œil sur les mesures préventives que les alliés avaient prises contre l'orage qui allait fondre sur eux. Si leurs généraux furent pris en défaut sur l'instant de l'irruption, on doit avouer qu'ils étaient bien préparés au fond pour le cas où elle aurait lieu. Les Anglo-Prussiens voulaient prendre l'offensive au 1er juillet; en attendant, ils avaient adopté toutes les précautions comme s'ils devaient être prévenus. Tous les rassemblements partiels et généraux étaient bien indiqués. Ils

connaissaient trop le système de Napoléon de percer les centres divisés, pour ne pas prévoir qu'il manœuvrerait à l'effet de séparer leurs deux armées. Dans cette hypothèse, Blücher avait choisi la position derrière Ligny pour rassembler la sienne sur sa droite, et Wellington avait choisi le point de Quatre-Bras pour réunion sur sa gauche; en même temps il avait reconnu la position entre Hall et Mont-Saint-Jean (ou Waterloo), pour couvrir Bruxelles et y recevoir le combat, soit que les Français débouchassent par Valenciennes et Mons, soit qu'ils arrivassent par Charleroi.

Ces dispositions étaient d'une sagesse incontestable, mais, avec l'impétuosité et la vivacité ordinaire des entreprises et des mouvements de l'empereur des Français, elles pouvaient encore manquer leur but, et être déjouées.

D'après ce qui était convenu, aussitôt que Blücher eut vent à Namur de l'approche de l'armée impériale, il expédia, le 14 à minuit, l'ordre à Ziethen de se replier en combattant sur Fleurus; prescrivit au même instant au corps de Pirch de se rassembler à Sombref; ordonna à Thilemann de venir en toute hâte de Dinant à Namur, tandis que Bulow dut se rassembler à Hanut. Ces mesures, évidemment motivées par les rapports des transfuges, ne dénotent point toutefois que

Blücher comptât sur un passage aussi brusque de la Sambre et sur une bataille décisive pour le lendemain.

Napoléon ne pouvait connaître alors toutes ces circonstances; mais, d'après les divers renseignements qu'il avait reçus et la direction de retraite des troupes prussiennes, il comprit que leur armée chercherait à se rassembler entre Namur et la chaussée de Charleroi à Bruxelles, puisque c'était par celle-ci que les Anglais arriveraient à son soutien : or, dans cette supposition, l'Empereur n'avait guère qu'un parti sage à prendre; le plus simple coup d'œil sur la carte indiquait assez qu'il devenait essentiel de s'emparer d'un côté de Sombref, et de l'autre du point central des Quatre-Bras (village qui prend son nom du croisement de deux routes formant quatre embranchements sur Namur, sur Charleroi, sur Bruxelles et sur Nivelles). Car une fois maître de ces deux points, on était en mesure d'agir à son gré sur l'une ou l'autre des armées ennemies, et d'empêcher leur jonction. En conséquence Napoléon donna à Grouchy l'*ordre verbal* de pousser dès le soir même jusqu'à Sombref, s'il le pouvait : le maréchal Ney, qui venait d'arriver de Paris en poste, reçut celui de prendre le commandement de l'aile gauche formée des corps de Reille et d'Erlon, de se porter sans délai sur la route de Bruxelles

Mouvement décisif prescrit à Ney.

dans la direction des Quatre-Bras, et de pousser des avant-gardes sur les trois embranchements qui partaient de là, afin de bien s'éclairer (1).

Ayant appris au même moment que la cavalerie de Grouchy était arrêtée vers Gilly par une partie du corps de Ziethen, Napoléon se hâta d'y courir pour en ordonner l'attaque; l'ennemi voyant arriver l'infanterie de Vandame, se retira en combattant, et à la suite d'une canonnade assez vive, Excelmans et Vandame le délogèrent des bois de Soleilmont et Lambusart, où la 3e division de Ziethen vint le recueillir.

---

(1) Ce fait, affirmé dans la relation de Gourgaud, se trouve contesté par les défenseurs de Ney. Il est constant que dans les ordres écrits par Soult, on ne trouve de trace de ce mouvement que le 16 au matin; mais il est certain aussi que Napoléon donna à Ney, le 15 au soir, toutes les instructions *verbalement*, de même qu'à Grouchy, auquel il ordonna de pousser jusqu'à Sombref, si cela était possible. Il est donc plus que probable qu'il donna à Ney, de vive voix, l'ordre cité par Gourgaud avec des circonstances qui ne permettent point d'en douter. Comment, en effet, aurait-il poussé sa droite jusqu'à Sombref, et laissé sa gauche en arrière à Gosselies, lorsque cette aile avait le moins de chemin à faire, même si elle eût poussé jusqu'aux Quatre-Bras? Du reste, si le mouvement parut difficile à exécuter le 15 au soir, il est évident qu'il eût été indispensable de marcher dès le 16 à six heures du matin sur ce point important.

Dans l'intervalle où ceci se passait, le maréchal Ney, arrivé entre Gosselies et Frasne, ayant entendu le canon qui grondait du côté de Gilly, où Vandame et Grouchy attaquaient la 2e division de Ziethen, crut que ce combat pourrait modifier les projets de l'Empereur, et au lieu de pousser vivement jusqu'aux Quatre-Bras, il s'établit en avant de Gosselies. Ce contre-temps était des plus fâcheux, car, en admettant que Ney n'en eût pas reçu l'ordre formel, il devait sentir l'importance de cette occupation. On a dit, pour le justifier, que ses troupes, et surtout celles du corps d'Erlon qui venaient de Solre par des chemins affreux, se trouvaient encore éparpillées entre Gosselies et Marchiennes; on a ajouté que le canon grondant en arrière de son flanc droit, fit croire au maréchal que l'on pourrait être forcé de le rappeler, et qu'il ne devait pas presser sa marche, de crainte d'avoir trop de chemin à faire pour revenir sur ses pas (1): il fit même

Retard qu'il éprouve.

(1) Nous devons observer, une fois pour toutes, que, sans vouloir rien préjuger sur les fautes que Napoléon reprocha à ses lieutenants, nous devons rapporter exactement ce qu'il en dit au moment même de la catastrophe. Ney fut moins actif et moins impétueux dans les journées des 15 et 16 juin, qu'il ne l'avait été à Elchingen, à Iéna, à Friedland; mais il faut aussi faire la part des circonstances. Il arrivait

rétrograder par cette raison la division Bachelu qui avait poussé jusqu'à Frasne.

Quoi qu'il en soit, la nuit éant survenue sans que la droite pût atteindre Sombref comme il le désirait, Napoléon se consola probablement du retard éprouvé par sa gauche, et il retourna vers 10 heures du soir à Charleroi, où Ney se rendit plus tard, à son invitation sans doute, dans le but de se concerter avec lui sur les opérations du lendemain. Les troupes du corps de bataille et la cavalerie bivouaquèrent entre les bois de Lambusart et le village d'Heppignies occupé par la division Girard du corps de Reille; la garde et le corps de Lobau en réserve autour de Charleroi où s'établit le quartier impérial. Le corps du comte Gérard resta près du Catelet; celui d'Erlon ne dépassa pas Jumet.

Dispositions de la matinée du 16 juin.

D'après ce que nous venons de dire, on voit que Napoléon avait dû renoncer à l'idée de

---

en poste de Paris à Charleroi, sans équipages et même sans chevaux, lorsqu'on lui donna subitement l'ordre de prendre le commandement de huit divisions d'infanterie qu'il n'avait jamais vues, dont il connaissait à peine quelques chefs, et dont l'emplacement était un mystère pour lui. Si l'aile de Ney eût été depuis quelques jours sous ses ordres, et qu'il eût dirigé ses mouvements antérieurs, il est probable qu'il fût arrivé dès le 15 au soir à Quatre-Bras.

pousser dès le 15 jusqu'à Sombref et Quatre-Bras qui devaient être les pivots de tous ses mouvements ultérieurs. Mais pour assurer la réussite de son plan sagement combiné, il importait de réparer vivement et promptement, dès le 16 au point du jour, ce que les opérations de la veille avaient eu d'incomplet; malheureusement pour lui cela ne se fit pas avec l'activité inouïe qui le distinguait ordinairement. On est forcé de l'avouer, l'emploi qu'il fit de cette matinée du 16 restera toujours un problème pour ceux qui le connaissent bien : comptait-il que Ney et Grouchy exécuteraient d'eux-mêmes, au lever du soleil, l'ordre verbal qu'ils avaient reçu de pousser sur Sombref et Quatre-Bras, et crut-il pouvoir employer le temps qu'ils y mettraient, à régler les nombreuses affaires qui l'assiégeaient à son quartier général? On peut le supposer ainsi, car l'Empereur arrêta en effet, dès le matin, l'organisation définitive de son armée en deux masses principales et une réserve : Grouchy eut le commandement de l'aile droite composée des corps de Vandame et de Gérard, avec ceux de cavalerie de Pajol, Excelmans et Milhaud. Ney eut le commandement de l'aile gauche composée des corps de Reille et d'Erlon, avec la cavalerie du comte de Valmy et de Lefèvre Desnouettes. Le

corps de Lobau et la garde formaient une réserve d'environ 28 mille hommes (1).

On peut supposer aussi, qu'instruit de la présence de Blücher à Namur, où il avait passé la journée du 15, l'Empereur en conclut que c'était autour de cette ville qu'il réunirait ses différents corps, puisque c'était le point central de leurs cantonnements. Il pouvait donc naturellement inférer de là, qu'il n'aurait devant lui, dans la journée du 16, qu'une partie de cette armée, et qu'il lui suffirait de prendre un parti sérieux après midi : toutes les mesures prescrites le prouvent évidemment; car il annonça dès le matin à Ney,

---

(1) Cette organisation a trouvé des critiques, parce que dans le fait l'armée n'avait pas de centre; on a pensé qu'il eût mieux valu extraire les quatrièmes divisions des deux corps de Reille et d'Erlon, et de les réunir au corps de Lobau pour former un centre et deux ailes, indépendamment des réserves; cela eût facilité les mouvements, et peut-être évité le faux emploi de trop grands détachements aux journées des 16 et 18 juin. Napoléon fut sans doute déterminé par la raison qu'ayant deux armées bien distinctes à combattre, il convenait d'avoir une certaine masse toute prête à opposer à chacune d'elles, plus une réserve pour renforcer le point où il voudrait porter les coups; résultat qu'on eût du reste encore mieux obtenu, en ayant trois masses, outre la réserve.

qu'il ne prendrait ce parti définitif qu'à trois heures après midi (1).

Envoi du général Flahaut au maréchal Ney.

Quoi qu'il en soit, Napoléon résolut vers les 8 heures du matin d'envoyer son aide de camp Flahaut au maréchal Ney, pour lui réitérer l'ordre formel de marcher vivement sur les Quatre-Bras, de s'y établir fortement, de s'éclairer sur les trois routes, et de détacher de là une bonne division d'infanterie avec la cavalerie légère de la garde sur Marbais, afin de se lier à Grouchy qui, avec l'aile droite, allait s'emparer de Sombref. Cette dépêche, écrite par Flahaut lui-même sous la dictée de Napoléon, partit vers neuf heures, et avait dû être précédée d'un ordre pareil donné par le major général : ces ordres n'arrivèrent à Gosselies que vers onze heures, et le maréchal en était déjà parti pour rejoindre l'avant-garde du corps de Reille qui se trouvait près de Frasne, en sorte qu'il ne les reçut pas immédiatement.

---

(1) Cette circonstance est d'autant plus surprenante, que Grouchy avait adressé, dès six heures du matin, un rapport annonçant que les Prussiens débouchaient de Sombref sur Saint-Amand, en forces considérables. Comme cela ne s'accordait guère avec les renseignements reçus de la présence de Blücher à Namur, Napoléon parut ne pas y ajouter foi : d'ailleurs il était souffrant et fort inquiet de la tournure que les chambres et les jacobins prenaient à Paris. Ce ne fut qu'à trois heures qu'il conçut un projet alors inexécutable.

En même temps que ces choses se passaient au quartier impérial, les troupes de Grouchy avaient pris les armes pour débusquer de Fleurus les arrière-gardes de Ziethen, qui ne les attendirent pas et se replièrent sur le corps de bataille formé sur les hauteurs entre Ligny et Saint-Amand, en présence duquel les Français se trouvèrent vers onze heures.

Nouveau retard reproché à Ney.

Napoléon, arrivé quelques instants après sur les lieux, allait reconnaître la position, lorsqu'il apprit que Ney avait encore cru devoir ralentir sa marche sur Quatre-Bras par plusieurs motifs: le premier était que le corps d'Erlon se trouvait encore fort en arrière; le second était le faux avis que la jonction des deux armées ennemies venait déjà de s'opérer, et que dès lors le mouvement prescrit, loin d'être utile, ne serait plus qu'aventureux: d'après cela, le maréchal attendait, avant de s'engager sérieusement, de savoir ce que l'Empereur déciderait à la réception de ces renseignements (1).

---

(1) Ces retards sont contestés par les défenseurs de Ney, qui veulent prouver que l'ordre porté par Flahaut, n'étant arrivé à Gosselies qu'à onze heures, et à Frasne vers midi, ne pouvait être exécuté qu'à deux heures, et qu'il le fut.... Mais les ordres donnés verbalement le 15 et le 16, à une heure du matin, ne sauraient guère être mis en doute, sans accuser

Tandis que ces lenteurs menaçaient la réussite du beau plan d'opérations de Napoléon, les alliés déployaient une activité peu commune, et les Prussiens surtout se rassemblaient avec une rare célérité. Blücher, instruit à Namur, le 15, à dix heures du matin, du passage de la Sambre et du danger qui menaçait Ziethen, avait ordonné à Thielman et à Bulow de marcher sans désemparer sur Sombref. Le corps de Pirch avait quitté Namur le 15 pour cette destination, et marché une partie de la nuit; celui de Thielman, venant de Dinant, n'avait fait qu'une halte de trois heures à Namur, pour nourrir les troupes, et avait filé toute la nuit sur Sombref, où les derniers bataillons arrivèrent entre neuf et dix heures du matin. Bulow, venant de Liége, ne pouvait arriver que dans la nuit du 16 au 17 vers Gembloux. Le gros de l'armée prussienne (3 corps, ensemble 90 mille hommes) se trouva ainsi formé le 16 à dix heures du matin, entre Bry et Tongrines.

Activité des alliés pour opérer leur concentration.

Wellington, qui croyait Napoléon encore à Paris, n'avait appris l'approche de son armée qu'avec la nouvelle du passage de la Sambre,

---

Napoléon d'impéritie. Du reste, comment Ney aurait-il pu s'excuser à neuf heures du matin de n'avoir pas encore marché sur Quatre-Bras, s'il n'en avait pas reçu antérieurement l'ordre verbal?

reçue le 15, à cinq heures du soir, à Bruxelles, au milieu d'un dîner; mais le duc avait prévenu ses troupes de se tenir prêtes au premier signal, et il fit partir des officiers dans toutes les directions pour les mettre en marche. Sa gauche, sous le prince d'Orange, cantonnait entre Mons et Nivelles, et avait son quartier général à Braine le Comte; sa droite, sous le général Hill, s'étendait jusque vers Ath. Ce n'était donc que par un prodige d'activité que cette ligne étendue pourrait se rassembler sur sa gauche le 16 au soir ou le 17 au matin, et c'était évidemment par la route de Nivelles à Quatre-Bras qu'elle pouvait se lier avec les Prussiens. Wellington, après avoir expédié ces ordres, se rendit aux Quatre-Bras, où il trouva, le 16 au matin, une partie de la division belge de Perponcher, accourue de Nivelles, et la brigade du prince de Saxe-Weimar. En attendant les colonnes qui arriveraient de Bruxelles et de Braine, le duc se rendit au galop à Bry, où il s'aboucha avec Blücher vers midi: ayant trouvé l'armée prussienne diposée à recevoir bataille, il lui promit de réunir 30 à 35 mille hommes dans la soirée, pour la seconder sur sa droite, et retourna à cet effet aux Quatre-Bras, où il revint après deux heures.

Pour vaincre des ennemis qui prenaient de si sages dispositions, il aurait fallu l'ancienne im-

pétuosité du vainqueur de l'Italie, d'Ulm, de Jéna et de Ratisbonne; or, ses plus chauds admirateurs ne sauraient la reconnaître ici. Sans doute il se reposait, comme nous l'avons déjà observé, sur l'empressement de ses lieutenants à réparer d'eux-mêmes le temps perdu, et à exécuter dès le matin les ordres verbaux qu'il leur avait donnés la veille pour l'occupation des deux points sans lesquels il ne pouvait nullement compter sur la réussite de son projet. Toutefois cet espoir ne suffisait pas, et l'Empereur de 1809 n'eût pas manqué d'être de sa personne à Fleurus dès huit heures du matin, pour y juger l'état des choses par lui-même et vérifier le rapport que Grouchy lui avait envoyé dès six heures, annonçant la présence de fortes colonnes prussiennes qui débouchaient de Sombref sur Saint-Amand.

Nouvel ordre donné à Ney.

Quoi qu'il en soit, Napoléon, arrivé, comme on l'a vu plus haut, à onze heures auprès de Fleurus, y avait reçu l'avis du nouveau retard apporté dans le mouvement sur Quatre-Bras.

Contrarié de ce déplorable incident, l'Empereur fit réitérer à Ney l'ordre de pousser vivement sur les Quatre-Bras, bien entendu qu'il détacherait les 8 mille hommes sur Marbaix, ainsi qu'il en avait reçu l'injonction par le général Flahaut. Ce nouvel ordre l'informait en même temps que Grouchy allant occuper Sombref, il

n'aurait certainement affaire qu'aux troupes accourant de Bruxelles. Waleski, officier polonais, fut le porteur de cette lettre.

Reconnaissance de la position des Prussiens.

Pendant qu'il galopait sur le chemin de Gosselies, Napoléon monta vers midi sur les hauteurs du moulin de Fleurus, pour reconnaître le corps prussien dont on signalait la présence. La position était hérissée de difficultés sur son front, que couvrait le ruisseau de Ligny; la gauche s'étendait jusqu'aux environs de Sombref et Tongrines; le centre vers Ligny; la droite derrière Saint-Amand. Ce grand bourg, formé de trois villages distincts (qui portent le nom de Saint-Amand le Château, Saint-Amand la Haie, et Saint-Amand le Hameau), protégeait l'aile droite dont le flanc appuyait à Wagnèle. La seconde ligne et les réserves étaient entre Sombref et Bry. Ainsi, six grands villages, dont quatre étaient d'un abord difficile à cause du ruisseau, couvraient, comme autant de bastions, la ligne de l'ennemi; ses réserves et seconde ligne placées en colonnes d'attaque par bataillons entre Sombref et Bry pouvaient en soutenir tous les points (1).

---

(1) Les quatre divisions du corps de Ziethen, formées en première ligne, défendaient Ligny et Saint-Amand; celles du corps de Pirch, formant la seconde ligne à Bry et Sombref, entrèrent successivement en ligne. La gauche, sous Thiel-

D'après cette reconnaissance, il devint plus manifeste encore que c'était sur la droite de Blücher que Napoléon devait frapper le grand coup; car cette aile se trouvait déjà dépassée par la marche de Ney, et c'était le seul point de jonction avec Wellington. L'Empereur éprouva, dit-on, quelque surprise en voyant cette position; les renseignements s'accordaient à dire que Blücher avait passé la journée du 15 à Namur, où son armée n'était point encore réunie. Bien que Napoléon jugeât tout l'intérêt que les armées alliées avaient à opérer une jonction, il ne pensait pas que Blücher abandonnât ainsi sa communication avec Liége et Aix-la-Chapelle, car il croyait son armée moins nombreuse, et se serait plutôt attendu à la trouver dans la belle position défensive entre Sombref et Tongrines, à cheval sur la chaussée de Namur. La ligne qu'elle avait prise entrait parfaitement dans les convenances des Français, mais il s'agissait d'en profiter sans aucun délai, et ils avaient déjà perdu trop de temps.

Dispositions qu'elle porte à faire.

---

mann, arrivée seulement à neuf heures du matin, était vers Tongrines.

La relation de Gourgaud dit que Napoléon fit cette reconnaissance à dix heures, tandis qu'à deux heures seulement Soult annonçait à Ney que l'on venait de découvrir un *corps prussien*.

Quoique le retard dans le projet sur les Quatre-Bras parût fâcheux, puisqu'il eût été important que ce point fût occupé dès le matin, il faut avouer qu'après la reconnaissance qu'il venait de faire, l'Empereur aurait eu sujet de s'en consoler, puisqu'il en résultait que Ney serait encore disponible pour le seconder à l'attaque des Prussiens.

Cette reconnaissance ayant été achevée vers une heure, Napoléon avait effectivement trois partis à prendre :

1° Arrêter sur-le-champ la marche des colonnes de Ney; ordonner à la cavalerie de Kellermann de prendre position à Frasne, pour couvrir la route de Charleroi qui était la ligne de retraite; puis jeter les sept divisions des corps de Reille et d'Erlon par la chaussée romaine sur Marbaix, pour tourner Blücher et le prendre à revers, pendant que Napoléon l'attaquerait de front.

2° Prescrire ce mouvement au corps d'Erlon seulement, en laissant celui de Reille avec la cavalerie de Kellermann défensivement vers Frasne et Quatre-Bras, pour observer l'ennemi et couvrir la chaussée de Charleroi.

3° Prescrire, au contraire, à Ney de fondre avec impétuosité sur tout ce qui se trouvait aux Quatre-Bras, de le rejeter sur Genape, dans la direction de Bruxelles, puis de se rabattre ensuite

sur Bry, dans la direction de Namur, pour coopérer à l'attaque contre Blücher.

Sous le point de vue tactique, le premier de ces partis était incontestablement celui qui promettait les plus grands résultats; mais Napoléon avait précisément poussé Ney sur les Quatre-Bras, autant pour empêcher les troupes anglo-belges de se porter par la route de Namur au soutien de l'armée prussienne, que pour couvrir sa ligne naturelle de retraite sur la route de Charleroi, et il lui en coûtait de renoncer à ce double avantage, en livrant cette route importante à la merci de l'ennemi s'il n'y laissait que de la cavalerie. Dans cette supposition, il aurait pu adopter le second parti, qui avait l'avantage de couvrir suffisamment la ligne de retraite, et qui procurait des forces suffisantes pour déborder la droite de Blücher. Napoléon donna la préférence au troisième, sans doute dans l'espoir que l'ordre expédié par Flahaut, avant neuf heures, serait exécuté au moment où la reconnaissance venait d'être achevée, et que Ney, une fois maître des Quatre-Bras, pourrait, avec d'autant plus de sécurité, concourir à la défaite de Blücher, lorsqu'il aurait battu les Anglo-Belges qui se trouvaient devant lui. Cependant, il est probable qu'un peu d'incertitude régna dans les résolutions de l'Empereur, puisque ce ne fut qu'à

deux heures que l'ordre suivant fut expédié à Ney :

« *Au bivouac devant Fleurus, à deux heures après midi.*

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« L'Empereur me charge de vous prévenir que « l'ennemi a réuni un *corps de troupes* entre « Sombref et Bry, et qu'à deux heures et demie « M. le maréchal Grouchy, avec les 3e et 4e corps, « l'attaquera.

« L'intention de Sa Majesté est que vous atta- « quiez aussi ce qui est devant vous; *qu'après « l'avoir vigoureusement pressé*, vous vous rabat- « tiez sur nous pour concourir à envelopper le « corps dont je viens de vous parler. Si ce corps « était enfoncé auparavant, alors Sa Majesté ma- « nœuvrerait dans votre direction pour faciliter « également vos opérations. Instruisez de suite « l'Empereur de vos dispositions et de ce qui se « passera sur votre front. »

Toutes les expressions de cette dépêche semblent attester que Napoléon n'avait reconnu que fort imparfaitement la force des Prussiens, puisqu'il n'y est question que *d'un corps*, et que l'on suppose qu'il pourrait être culbuté sans le concours de l'aile gauche : cette dernière circonstance explique naturellement le double intérêt que le

général français devait attacher à l'occupation préalable des Quatre-Bras, afin de ne rallier Ney à lui qu'après qu'il serait débarrassé de toute inquiétude sur ce point.

Attaques de Ligny et de St-Amand.

Pendant que ces résolutions, un peu tardives, et basées sur des renseignements incomplets, étaient portées à l'aile gauche, Napoléon, de son côté, s'était mis en mesure d'attaquer les Prussiens. Le corps du comte de Lobau, laissé d'abord trop loin vers Charleroi, reçut l'ordre de venir en toute hâte à Fleurus. La gauche du corps de bataille, sous Vandame, se présenta devant le village de Saint-Amand; le centre, sous le comte Gérard, se présenta devant Ligny; la garde se plaça en arrière de ces deux attaques: la cavalerie de Grouchy se déploya sur la droite pour contenir la gauche des Prussiens, qui venait de se renforcer par l'arrivée du corps entier de Thielmann.

L'attaque commença entre deux et trois heures à Saint-Amand, dont Vandame s'empara d'abord, malgré une vigoureuse résistance; mais les Prussiens, favorisés par le village de la Haie et par les hauteurs qui le dominent, ayant fait avancer leur seconde ligne, ne tardèrent pas à le reprendre.

Le comte Gérard trouva la même opposition à Ligny, dont il ne put occuper qu'une partie.

Cette résistance ayant prouvé que l'ennemi

était plus fort qu'on ne le supposait, Napoléon fit envoyer, à trois heures un quart, au maréchal Ney, l'ordre formel, mais malheureusement bien tardif, de manœuvrer avec ses forces sur Bry et Saint-Amand (1); craignant même que cet ordre n'éprouvât quelque contrariété, et sachant que le corps d'Erlon n'avait pas dépassé Frasne, on envoya le général Labédoyère pour communiquer à ce général l'ordre donné au maréchal

---

(1) Voici le texte de ce dernier ordre, qui eût été décisif à une heure, mais qui fit plus de mal que de bien, ainsi qu'on le verra :

« *Au bivouac de Fleurus, à* 3 *heures* $\frac{1}{4}$ 3 *heures* $\frac{1}{2}$.

« A Monsieur le Maréchal Ney.

« Je vous ai écrit, il y a une heure, que l'Empereur ferait attaquer l'ennemi dans la position qu'il a prise entre les villages de Saint-Amand et de Bry; en ce moment l'engagement est très-prononcé : S. M. me charge de vous dire que vous devez manœuvrer sur-le-champ, de manière à envelopper la droite de l'ennemi, et tomber à bras raccourcis sur ses derrières : cette armée est perdue si vous agissez vigoureusement. Le sort de la France est dans vos mains; ainsi n'hésitez pas un instant pour faire le mouvement que l'Empereur vous ordonne, et dirigez-vous sur les hauteurs de Bry et de Saint-Amand pour concourir à une victoire peut-être décisive : l'ennemi est pris en flagrant délit au moment où il cherche à se réunir avec les Anglais.

« Duc de Dalmatie. »

Ney, en lui prescrivant d'en commencer de suite l'exécution.

Tandis que ceci se passait, le combat engagé sur toute la ligne continuait avec acharnement. Une seconde attaque de Vandame sur Saint-Amand, favorisée par la division Girard, qui avait franchi le ravin et débordé l'ennemi, mit les Français en possession de ce village; mais le brave Girard paya de la vie un succès qui ne fut pas de longue durée; car Blücher y ayant porté une partie de ses réserves, le village de Saint-Amand fut repris et disputé avec acharnement.

On combattit avec plus de fureur encore à Ligny, que Gérard avait emporté plusieurs fois sans pouvoir le conserver : forcé à laisser la division Hulot en observation sur sa droite, et réduit ainsi à 10 mille combattants, il se maintint, avec la plus brillante valeur, contre plus de 25 mille Prussiens, dans la partie inférieure du village, jusqu'au ruisseau qui le coupe en deux.

La garde, placée au centre, en arrière de ces deux attaques, se disposait à soutenir l'une ou l'autre. A l'extrême droite, Excelmans manœuvrait habilement pour empêcher la gauche des Prussiens de déboucher de Tongrenelle, tandis que Pajol observait Boignée, et les cuirassiers de Milhaud soutenaient la droite de Gérard.

Les choses en étaient là vers les cinq heures

et demie, et Napoléon attendait avec une juste impatience d'apprendre ce qu'il pouvait espérer du mouvement prescrit à Ney, car le bruit d'une violente canonnade et le vent l'empêchaient d'entendre l'attaque de Quatre-Bras; l'Empereur se disposait à faire donner sa garde, lorsqu'un rapport du général Vandame lui apprit, dit-on, qu'une forte colonne se montrait dans la direction de Wagnèle, et que la division Girard, privée de son général, et attaquée en même temps par des forces supérieures, avait dû se retirer vers Saint-Amand le Hameau. Le général Vandame annonçait qu'il avait d'abord pris cette colonne pour le détachement que Ney devait porter sur Marbaix; mais comme elle était beaucoup plus considérable, et que les éclaireurs l'avaient reconnue pour ennemie, il menaçait de battre en retraite s'il n'était promptement soutenu.

Quoiqu'il fût difficile de comprendre comment une colonne aurait pu se glisser entre Ney et Napoléon, ce pouvait être néanmoins un renfort envoyé des Quatre-Bras à Blücher, ou bien un corps de sa propre armée qui, ayant fait un mouvement par l'ancienne chaussée romaine au delà de Wagnèle, venait tourner la gauche de Vandame (1). Napoléon, avant de passer outre,

(1) Cette chaussée romaine, qui coupe les deux chaussées de Bruxelles et de Namur, quitte la dernière entre Bry et

crut devoir s'en assurer. La relation venue de Sainte-Hélène, en exposant ces faits, affirme que l'Empereur suspendit à cet effet sa grande attaque, et envoya son aide de camp Dejean pour reconnaître ce qui en était (1). Cet officier, assure-t-on, annonça, au bout d'une heure seulement, que c'était le corps du comte d'Erlon qui, au lieu de marcher dans la direction du nord vers Bry ou Marbaix, s'était rabattu trop au sud vers celle de Villers-Peruin, attiré sans doute par le bruit de 2 à 300 pièces de canon qui tonnaient du côté de Saint-Amand. Ces assertions ont été en partie contestées, et, en historien impartial, je dois l'avouer, on n'aperçoit ici que doute et confusion. Dès que Napoléon avait ordonné un mouvement pour porter son aile gauche de la route de Bruxelles dans la direction de Bry, il était évident que cette colonne devait être celle qu'on attendait : la surprise manifestée à ce sujet doit donc paraître un peu extraordinaire. Toutefois, s'il

---

Marbaix, passe à une demi-lieue au nord de Wagnèle, et atteint la chaussée de Bruxelles entre Frasne et Gosselies. (Voyez le Plan de Ligny.)

(1) Dans une lettre adressée par le général Dejean à la famille du maréchal Ney, il nie d'avoir eu pareille mission : peut-être fut-elle confiée à un autre aide de camp, ce qu'il m'a été impossible de vérifier.

est vrai que Vandame donna formellement cette colonne pour ennemie, il était au moins prudent de s'en assurer, et dès lors la mission contestée du général Dejean aurait été des plus naturelles; mais il fallait du moins y joindre la mission positive de diriger ces troupes sur Bry, ce qui ne fut pas fait. Cet oubli, quoi qu'on puisse alléguer, était une faute manifeste. On dira que Napoléon put voir dans la présence du corps d'Erlon une indication suffisante de la prochaine arrivée du maréchal Ney, auquel il voulut sans doute laisser le soin de diriger lui-même ses colonnes : cela se conçoit, mais ne saurait le justifier entièrement; car la fausse direction que ces forces venaient de prendre, exigeait que l'Empereur précisât, dans tous les cas, ce qu'elles avaient à faire pour remplir ses vues. Nous verrons plus tard le triste rôle que ces quatre belles divisions jouèrent.

Quoi qu'il en soit, Napoléon se mit en marche pour Ligny avec sa garde vers six heures et demie, afin de frapper sur les Prussiens un coup vigoureux, qu'il eût dépendu de lui de leur porter dès trois heures avec plus de chance de succès. La grande confiance avec laquelle il opéra cette belle attaque, autorise du reste à croire qu'en l'ordonnant il comptait fermement que le concours d'une grande partie des troupes de Ney ne lui manquerait pas, et que la colonne qui avait

donné tant d'inquiétude à Vandame, allait bientôt en causer davantage à Blücher.

Après sept heures du soir, Napoléon déboucha impétueusement par le village de Ligny avec une division de la garde, secondée par l'infanterie de Gérard, la garde à cheval et les cuirassiers de Milhaud : le centre de l'ennemi fut enfoncé et rejeté en partie sur Sombref, en partie sur Bry.

Les Prussiens s'étaient très-bien battus durant toute la journée; mais Blücher, privé d'une réserve générale de cavalerie, n'avait plus auprès de lui la moindre infanterie à opposer à ce torrent; car, voyant le départ de la garde des environs de Saint-Amand, et prenant ce mouvement pour un commencement de retraite, il s'était dirigé avec ce qui lui restait sur Saint-Amand, dans l'espoir de poursuivre les Français. Bientôt détrompé, il accourut avec le peu de cavalerie qu'il put réunir à la hâte. Mais à quoi sert le courage d'un général en chef dans une pareille mêlée? Son cheval, tué d'un coup de feu, tomba sur lui au moment du désordre; le maréchal resta dix minutes au pouvoir des cuirassiers français sans qu'ils s'en doutassent, et parvint, par la présence d'esprit de son aide de camp Nostitz, à regagner Bry sur un cheval de lancier. Ce fut un malheur pour les uns et un bonheur pour les autres qu'on ne l'eût pas connu, sa prise eût peut-être influé sur les journées suivantes.

Du reste, ce brillant coup de vigueur, frappé malheureusement un peu trop tard, fut arrêté en partie par la nuit qui survint, en partie par le mouvement que la gauche intacte de Blücher fit du côté de Sombref; enfin, par la bonne contenance que les débris de Ziethen et de Pirch firent entre Sombref et Bry.

Ney est repoussé aux Quatre-Bras.

Tandis que les troupes impériales sortaient si glorieusement d'une attaque difficile et périlleuse, Ney n'était pas aussi heureux aux Quatre-Bras.

Arrivé à deux heures devant cette position avec les trois faibles divisions du corps de Reille, la division de cavalerie légère de Piré, et une brigade de cuirassiers amenée par Kellermann, le maréchal se borna à tirailler avec l'ennemi jusqu'à trois heures, que le bruit du canon de Saint-Amand lui fit prendre la résolution d'aborder franchement les alliés. Mais depuis le matin les choses avaient bien changé de face. Le général Perponcher connaissant combien le point des Quatre-Bras était important pour assurer le rassemblement des différents corps de l'armée anglo-nerlandaise, et faciliter ensuite sa jonction avec les Prussiens, y avait pris position avec sa division et la brigade du prince de Weimar (en tout 9 mille hommes). Ces forces, dont le prince d'Orange prit le commandement, eussent été bien

facilement accablées si on les eût attaquées avec deux corps d'armée dès le matin. Wellington, arrivé à onze heures sur les lieux, avait ordonné de retirer les avant-postes engagés vers Frasnes avec ceux de Ney, afin de ne pas se laisser entraîner dans un combat inégal avant l'arrivée des renforts accourant de toutes parts. Le duc se rendit ensuite à Bry pour s'aboucher avec Blücher, et revint entre deux et trois heures. Au moment où Ney lança les divisions de Reille sur l'ennemi, la division anglaise de Picton, partie de Bruxelles, arrivait sur le champ de bataille, et était suivie de près par celle du duc de Brunswick. Cependant Ney fondit sur les alliés avec sa vigueur accoutumée. La division Foy, à gauche, marcha sur les Quatre-Bras et Germioncourt, tandis que celle de Bachelu attaquait le village de Piermont. Celle du prince Jérôme entra plus tard en action en attaquant le bois de Bossut à l'extrême gauche. Partout les troupes françaises poussèrent l'ennemi avec vigueur.

Wellington, certain de la prochaine arrivée de ses renforts, reçut ces attaques avec son sang-froid ordinaire; ce qui n'empêcha pas les troupes du prince d'Orange et de Picton de céder ces postes après avoir fait des pertes sensibles. L'arrivée du corps de Brunswick rétablit bientôt la balance; on se disputait le champ de bataille avec

acharnement; et le duc de Brunswick lui-même tomba, percé de balles, au milieu des efforts qu'il fit pour le conserver.

Derniers efforts de Ney.

Les choses en étaient là, lorsque Ney reçut l'ordre du major général et l'avis que le corps d'Erlon avait dû se porter directement sur Bry. Le maréchal n'avait plus un homme d'infanterie en réserve, il voyait sans cesse les masses ennemies s'augmenter, il ne lui restait de ressource que dans une charge de ses cuirassiers, et il en avait laissé la plus grande partie avec Erlon près de Frasnes. Le maréchal courant néanmoins au duc de Valmy, lui dit : « Mon cher général, il « s'agit ici du salut de la France, il faut un effort « extraordinaire; prenez votre cavalerie, jetez-« vous au milieu de l'armée anglaise, enfoncez-la; « je vous ferai soutenir par Piré. » A ces mots, Kellermann se précipite sans hésiter à la tête de cette brigade de braves, culbute le 69e régiment, enlève les batteries, et perce à travers deux lignes jusqu'à la ferme des Quatre-Bras, où la réserve d'infanterie anglaise, hanovrienne et belge, l'accueille avec un feu si meurtier, que ses soldats sont forcés de courir au loin pour chercher les moyens de se tirer d'un si mauvais pas. Kellermann ayant eu lui-même son cheval tué, resta démonté au milieu des Anglais, d'où il eut beaucoup de peine à rejoindre les siens.

L'infanterie française, excitée par cette belle charge, renouvelle ses efforts sur Quatre-Bras et le bois de Bossut, dont la division du prince Jérôme avait occupé la majeure partie. Mais, dans ce moment critique, la division des gardes anglaises et celle du général Alten, entrant en ligne, après une marche forcée, donnèrent à Wellington une telle supériorité, qu'il n'y avait plus rien à espérer. Ney, à la vérité, avait bien envoyé à Erlon l'ordre impératif d'accourir à son secours au lieu de se porter sur Bry; mais ce corps, qui était venu jusque près de Saint-Amand, était trop éloigné pour arriver à temps, en sorte que le maréchal dut se replier sur Frasnes pour aller à sa rencontre, après avoir perdu 4 mille hommes hors de combat: les alliés, n'étant entrés en action que successivement, en avaient perdu 5 mille. Wellington le fit suivre d'abord avec quelque vigueur; mais la division de cuirassiers de Roussel protégea sa retraite.

Chaque lecteur, en suivant avec attention la marche successive des mouvements que je viens d'indiquer, jugera avec quelle fatalité le corps d'Erlon se promena inutilement sur toute la ligne, et ne vint, ni à Bry, où il eût rendu la victoire complète, ni aux Quatre-Bras, où il eût empêché la défaite de Ney.

On aura remarqué aussi quelle étrange destinée présida à toutes les opérations de cette aile

gauche, dont la marche, par le fait, se trouva tour à tour ou trop lente ou trop hâtive. Si elle eût été dirigée dès le 15 au soir, ou du moins dès le 16 au point du jour, sur les Quatre-Bras, elle y serait arrivée à temps pour écraser la division Perponcher qui s'y trouvait isolée, et pour détacher deux divisions sur Marbaix et Bry, afin d'achever la défaite de Blücher. Mais, lorsqu'après trois heures, on prescrivit au maréchal Ney de marcher lui-même vers Bry pour envelopper les Prussiens, la chose était impossible, parce qu'il se trouvait, depuis une heure, engagé aux Quatre-Bras; en sorte qu'il eût été préférable que ses deux corps fussent demeurés à Frasnes au lieu d'avoir poussé si loin. Il y eut beaucoup de fatalité et du temps perdu par la faute de tout le monde (1).

Avant de passer aux événements qui suivirent, je dois observer ici que d'Erlon, rappelé avec

---

(1) Napoléon aurait pu pousser le 15 jusqu'à Fleurus, ou s'en emparer dès le 16 à cinq heures du matin; il eût ainsi reconnu la position de Blücher avant d'envoyer Flahaut au maréchal Ney. Pour remporter une victoire complète le 16, il aurait fallu y faire concourir les corps de Lobau et d'Erlon, et ne porter qu'un corps d'infanterie et un de cavalerie aux Quatre-Bras. Pour cela, il aurait fallu faire à huit heures la reconnaissance que l'Empereur ne fit qu'à midi.

instance par Ney, lorsqu'il se trouvait déjà au delà de Villers-Peruin, marcha, pour le joindre, avec trois divisions et la cavalerie légère de la garde, laissant la division Durutte entre Villers-Peruin et Saint-Amand, pour le cas où Napoléon réclamerait de nouveau une coopération sur Bry. Cette division resta là toute la nuit, dans une complète inaction, sur le flanc de l'arrière-garde laissée par Blücher dans ce village, qu'elle occupa jusqu'à une heure du matin, tandis que le corps de Ziethen se retirait, à la faveur des ténèbres, sur Gilly, celui de Pirch sur Gentinne, et que la gauche, sous les ordres de Thielmann, prenait la direction de Gembloux.

Au point du jour, l'arrière-garde de Blücher avait disparu de Bry; celle de Thielmann fut aperçue par les éclaireurs sur la route de Sombref à Corroy le Château, direction de Gembloux, intermédiaire entre la route de Namur et celle de Bruxelles par Wavre. Blücher, qui avait eu peut-être tort d'accepter isolément la bataille après trois heures, au lieu de se retirer alors derrière la Dyle par Bousseval et Cour-Saint-Guibert, afin de se mettre en ligne avec les forces anglaises qui se réuniraient à Genape, sentit qu'il fallait réparer promptement ce qu'il y avait eu de malheureux dans la défaite partielle de son armée, et ne pouvant plus espérer de gagner directe-

ment Bousseval, il résolut de se rallier au corps intact de Bulow, qui devait être arrivé dans la nuit à Gembloux, et de marcher par Wavre à la rencontre des Anglais. En conséquence, Thielmann reçut l'ordre de se diriger sur Gembloux pour se rallier à Bulow; les corps de Ziethen et de Pirch se replièrent par Mont-Saint-Guibert sur Bierge et Aisemont. Le maréchal prussien dépêcha le 17 son chef d'état-major au duc de Wellington, pour concerter les moyens d'assurer la jonction tant désirée, soit en avant, soit en arrière de la forêt de Soignes.

La victoire que les Français venaient de remporter à Ligny était glorieuse, car ils avaient combattu avec 60 mille hommes contre 90 mille. Ils devaient cependant en partie ce succès à deux incidents que l'Empereur ne connut pas : le premier, c'est que la présence de la cavalerie de Grouchy à sa droite, vers Boignée, avait paralysé les 25 mille hommes de Thielmann, laissés vers Tongrines et Mont-Potriaux, sans doute dans la crainte qu'il ne s'emparât de la route de Namur, ce qui eût coupé le corps de Bulow de l'armée, et celle-ci de sa ligne naturelle d'opérations. Le second incident fut, comme je l'ai déjà dit, que le mouvement de la garde, exécuté de Saint-Amand vers Ligny au moment où Blücher avait engagé jusqu'à quarante bataillons

à Saint-Amand, fit supposer à ce général que Napoléon, rebuté de n'avoir pu forcer aucun des points de sa position, commençait à battre en retraite : dans cette idée, le maréchal prussien résolut de s'avancer en personne, avec ce qui lui restait de réserves, pour percer entre Saint-Amand et Wagnèle, à l'instant même où les réserves impériales se jetaient sur Ligny ; en sorte que son centre se trouva dégarni de tout soutien, au moment où l'orage allait fondre sur lui. Il résulta de là un chassé croisé qui porta le gros des forces prussiennes sur Saint-Amand, au moment décisif où l'Empereur portait les siennes sur Ligny, ce qui assura la victoire à ce dernier.

L'armée française venait de remporter un avantage qui, en toutes autres circonstances, eût été signalé ; l'ennemi avait eu, dans les deux journées, de 18 à 20 mille tués, blessés, ou prisonniers ; on lui avait enlevé 40 pièces de canon ; malgré l'échec de Quatre-Bras, l'armée, pleine d'enthousiasme et de confiance, eût pu voler à de nouvelles victoires. Il s'agissait donc de profiter de ces succès et de poursuivre vivement l'ennemi. Napoléon avait ignoré que Durutte eût passé la nuit sur le flanc de leur ligne de retraite, et que ses avant-postes eussent entendu fort distinctement le tapage qu'une telle retraite imprévue occasionnait par la marche d'un immense matériel et la con-

fusion des colonnes; sans cela, il est présumable qu'il eût pris les mesures pour les serrer de plus près. Du reste, si les ténèbres contribuèrent à arrêter la poursuite dans la soirée même, elles durent aussi contribuer à augmenter le désordre dans la retraite de l'aile droite ennemie, et si l'on avait agi, en cette occasion, comme les Prussiens le firent deux jours plus tard à Waterloo, on est fondé à croire que les trophées eussent été plus grands, et que l'on eût évité les fautes commises dans les deux journées suivantes (1). Napoléon leur avait donné bien des leçons dans sa vie; mais ils lui ont appris aussi qu'une poursuite de nuit, malgré ses inconvénients, peut avoir de grands avantages.

Journée du 17 juin.

Le 17 au matin, Napoléon attendait avec une égale anxiété des rapports détaillés sur ce que Ney avait fait aux Quatre-Bras, et des nouvelles de Paris, où la disposition hostile des chambres ne lui causait pas moins de soucis que l'ardeur révolutionnaire des sociétés fédérées. En attendant la connaissance exacte de ce qui se passait du côté

(1) Les troupes prussiennes, qui tenaient Bry à leur droite et Sombref à leur gauche, étaient en bon ordre, et suffisaient pour arrêter toute poursuite trop audacieuse; cependant il eût été sage de tenter un peu l'attaque à l'entrée de la nuit: on n'avait aucun risque à courir.

des Anglais, il ordonna à la cavalerie de Pajol de suivre les Prussiens sur la chaussée de Namur, qui était leur ligne d'opérations naturelle, en même temps qu'Excelmans éclairerait la route de Gembloux. La relation de Sainte-Hélène ajoute que le général Monthion fut chargé de la poursuite sur la gauche, c'est-à-dire dans la direction de Tilly et Mont-Saint-Guibert. L'Empereur donna ensuite ses soins à l'administration, fit la revue des troupes et du champ de bataille, pour distribuer des secours à la multitude de blessés des deux partis dont il était jonché, et qui en avaient d'autant plus besoin, que les ambulances n'avaient pu suivre les armées dans les marches forcées qu'elles avaient faites.

Pour ceux qui se rappellent l'étonnante activité qui présida aux événements de Ratisbonne en 1809, de Dresde en 1813, de Champ-Aubert et de Montmirail en 1814, ce nouveau temps perdu sera toujours une chose inexplicable de la part de Napoléon. Après un succès comme celui qu'il venait de remporter, il semble qu'il aurait dû, dès six heures du matin, se mettre aux trousses des Prussiens, ou bien tomber de toutes ses forces sur Wellington, dont la réserve de cavalerie, l'artillerie et partie de l'infanterie n'étaient arrivées que dans la nuit harassées de fatigue. La nécessité de ne pas laisser la ligne de retraite de Charleroi à la

merci du général anglais, faisait une loi de se porter de préférence contre lui.

On ne saurait supposer que l'Empereur ignorât entièrement l'échec essuyé par Ney aux Quatre-Bras; car si le maréchal n'avait pas eu le temps d'en faire le rapport détaillé, il n'avait sûrement pas oublié son devoir jusqu'à laisser ignorer le fait en lui-même. C'était d'ailleurs une raison de plus pour y marcher sans délais. Au demeurant, on savait bien que Ney n'avait pu remporter un grand succès, ni éprouver un grand revers, à cause de l'état de dispersion où se trouvait l'armée anglo-néerlandaise, et du double mouvement du corps d'Erlon. Laisser la matinée du 17 à Wellington pour se reconnaître, était donc une faute plus réelle peut-être, que de laisser celle du 16 à Blücher comme on l'avait fait. Nous dirons plus tard quel en fut le résultat. Sans doute l'Empereur eut de puissants motifs pour se résigner à un pareil délai, qui ne pouvait être que funeste; mais ces motifs ne sont jamais venus jusqu'à moi.

Ordre donné à Grouchy pour poursuivre les Prussiens.

Napoléon ayant enfin reçu, par son aide de camp Flahaut, les détails du malheureux combat de Quatre-Bras, en même temps que Pajol annonçait la prise de quelques canons prussiens à Mazy, sur la route de Namur, il résolut, vers onze heures seulement, de se porter, avec sa réserve et

Ney, contre les Anglais, tandis que Grouchy, avec ses sept divisions d'infanterie et ses deux corps de cavalerie, poursuivrait vivement les Prussiens. Ici se présente une des circonstances les plus graves de cette campagne, et qu'il est de mon devoir d'exposer avec toute la franchise et l'impartialité qu'un historien consciencieux doit professer.

La relation de Sainte-Hélène affirme que Grouchy en recevant verbalement l'ordre de suivre les Prussiens, *sans les perdre de vue*, reçut aussi celui *de se tenir constamment entre leur armée et la route de Bruxelles, qu'allait prendre Napoléon*, c'est-à-dire, de manière à ce que les deux masses françaises formassent entre elles deux lignes intérieures ou centrales qui pourraient s'entre-secourir, tout en séparant et divisant les deux armées ennemies. Le maréchal Grouchy, dans une brochure justificative, déclare « qu'il ne lui fut rien dit « de semblable; qu'il reçut, au contraire, sans au- « tre commentaire, l'ordre de diriger sa poursuite « sur Namur et la Meuse; enfin, que s'étant permis « de témoigner le désir de ne pas s'éloigner autant « du gros de l'armée, Napoléon lui demanda avec « humeur, *s'il prétendait lui donner des leçons.* » Le maréchal cite le général Baudran comme un témoin prêt à attester ces faits.

Il serait fort difficile de prononcer entre des assertions aussi contradictoires; tout ce que je

puis ajouter, c'est que le major général Soult, écrivant le 17 au matin, au maréchal Ney, au nom de l'Empereur, l'informait que Grouchy allait poursuivre les Prussiens sur Namur et la Meuse. Cependant, un peu plus tard, le général Bertrand expédia l'ordre positif de marcher sur Gembloux. Grouchy se disculpe également en reprochant à l'Empereur les longues heures employées à la revue du champ de bataille, et pendant lesquelles on perdit les traces de l'armée de Blücher, qu'on ne retrouva que partiellement. Il observe encore que l'Empereur s'étant réservé le droit de disposer lui-même des troupes partout où il se trouvait, le maréchal n'avait pu, de son chef, prescrire aucune disposition pour cette poursuite, et qu'il réclama, à plusieurs reprises, des ordres qu'on ne lui donnait pas (1).

Après avoir exposé les faits allégués par les deux partis, sans prétendre les juger, il est de mon devoir d'observer que l'ordre mentionné dans la relation de Sainte-Hélène, était tellement con-

(1) Il paraît constant que les ordres donnés le 17 au matin aux différents corps de cavalerie pour la poursuite, furent adressés directement par l'Empereur à Pajol, à Excelmans et à Monthion. Ce dernier était aide-major général, et fit ses rapports directement à l'Empereur; il avait fait éclairer la direction de Tilly et Mont-Saint-Guibert.

forme au système des lignes intérieures auquel Napoléon avait dû le plus grand nombre de ses victoires, qu'on ne saurait révoquer en doute qu'il l'ait effectivement donné : mais il faut avouer aussi qu'il eût mieux fait, dans tous les cas possibles, d'assigner positivement à Grouchy la direction intermédiaire entre Liége et Bruxelles, qu'il désirait que son aile droite suivît. Il était évident que Blücher n'avait que trois partis à prendre, savoir : de se replier sur Liége, de gagner Maëstricht, ou de chercher enfin à se joindre à Wellington pour reprendre l'offensive et se venger de l'affront essuyé à Ligny. Le dernier était certes le plus habile, le plus hardi et le plus conforme au caractère du général prussien ; mais, pour l'exécuter, il fallait renoncer en quelque sorte à sa ligne de retraite sur le Rhin : outre cela, comme Blücher avait pris le chemin de Wavre, il ne pouvait guère effectuer cette jonction que derrière la forêt de Soignes ; car, pour marcher devant cette forêt, il fallait la longer dans toute son étendue, en prêtant le flanc aux Français. Napoléon devait croire que l'ennemi n'oserait point exécuter un mouvement aussi hasardé en présence de Grouchy qui le talonnait ; il devait donc supposer que si Blücher ne cherchait pas à gagner Maëstricht ou Liége, il marcherait de Wavre sur Bruxelles, mouvement qui forcerait

Wellington à se replier aussi sur cette capitale, ou à combattre seul vers Waterloo.

Dans toutes ces hypothèses, il était convenable de diriger Grouchy sur Mont-Saint-Guibert et Moustier dès le 17 au matin; car la vallée de la Dyle étant la ligne la plus favorable pour couvrir le flanc droit de Napoléon, Grouchy aurait pu passer cette rivière à Moustier; de là il eût été facile de l'attirer à Waterloo pour prendre part à la bataille, ou de le faire marcher à Wavre par la rive gauche, en se flanquant, du côté de Saint-Lambert, par les dragons d'Excelmans et une division d'infanterie. Par ce moyen, l'Empereur eût été certain de pouvoir attirer toute son aile droite à lui, si Wellington acceptait la bataille le 18 devant la forêt de Soignes, et il aurait pu compter aussi que toute coopération des Prussiens eût été impossible.

Napoléon marche aux Anglais.

Quoi qu'il en soit, les deux fractions de l'armée impériale devaient s'ébranler en même temps pour marcher à leurs destinations respectives. La réserve, conduite par Napoléon, partit cependant la première pour joindre Ney et l'aile gauche aux Quatre-Bras, afin d'attaquer les Anglais, s'ils voulaient tenir: son avant-garde était partie dès dix heures; la garde suivit à onze heures. L'aile droite s'ébranla plus tard; Vandame, qui en formait la tête, se porta d'abord au Point-du-Jour (auberge

située à l'embranchement des routes de Gembloux et de Namur); le corps de Gérard ne partit de Sombref qu'après trois heures. Le maréchal Grouchy ayant reçu l'ordre de se porter sur Gembloux, dont nous avons parlé plus haut, et l'avis que le général Excelmans se trouvait en présence des Prussiens aux environs de cette ville, y courut de sa personne, en dirigeant Vandame et Gérard sur le même point. Pajol seul patrouilla avec ses hussards et la division Teste sur la direction de Mazy et Temploux. Nous allons les laisser là, afin de suivre les opérations de l'armée impériale.

Retraite de leur armée.

Napoléon, arrivé vers Genape, y trouva l'arrière-garde anglaise. Le temps était affreux, les cataractes du ciel semblaient ouvertes, et cependant les troupes n'en montraient pas moins une ardeur extrême à suivre l'ennemi. Le duc de Wellington n'avait appris que le 17, à huit heures du matin, et par hasard, la défaite de Blücher (l'officier qui en portait la nouvelle s'étant égaré dans l'obscurité avait été tué). On peut juger quel eût été son embarras si Napoléon eût marché au point du jour contre lui. Le général anglais se hâta de mettre en retraite ses *impedimenta*, pendant que sa cavalerie exténuée prenait quelque repos. A dix heures, ses colonnes étaient en marche sur la chaussée de Bruxelles, protégées par toute la ca-

valerie, réunie sous les ordres de lord Uxbridge, qui prit position à Genape, derrière la Dyle, pour donner à l'armée le temps de gagner du terrain. Cet officier général déploya dans cette occasion le même aplomb dont il avait déjà fait preuve en Espagne (1), en chargeant avec les gardes anglaises les téméraires qui voulurent passer le défilé en sa présence. Les Français le suivirent pas à pas jusqu'à la Maison du Roi, à la hauteur de Planchenois, où l'armée arriva à la nuit tombante.

L'ennemi montrait l'intention de se maintenir en avant de la forêt de Soignes. On crut d'abord que ce n'était qu'une forte arrière-garde pour couvrir la marche des colonnes à travers la forêt; on s'aperçut bientôt que l'armée entière se trouvait là; mais comme il était trop tard pour engager une affaire, les différents corps bivouaquèrent près de Planchenois. La pluie continua à tomber par torrents jusqu'au lendemain.

A trois heures du matin, l'Empereur fit la tournée des postes, et s'assura que l'armée n'avait pas bougé; Wellington était donc décidé à accepter

(1) Lord Uxbridge est le même personnage qui s'était illustré en Espagne sous le nom de sir Arthur Paget, et qui porte aujourd'hui le titre de marquis d'Anglesey. Il s'était distingué à Benavente et dans plusieurs autres rencontres.

la bataille; il en fut ravi, regardant comme un véritable coup de fortune pour lui que les deux armées ennemies se présentassent ainsi isolément dans la lice, chacune à son tour.

Ordre donné d'occuper St-Lambert.

Cependant, pour profiter avec sécurité de cette heureuse chance, il importait de s'assurer qu'aucune jonction des deux armées ne pourrait désormais avoir lieu. A cet effet, on affirme que Napoléon avait expédié à l'entrée de la nuit un courrier à Grouchy, avec ordre de faire occuper en toute hâte le défilé de Saint-Lambert, afin que, s'il ne prenait pas une part active à la fête en tombant sur la gauche des Anglais, il pût du moins couvrir le flanc droit et leur donner des inquiétudes. Cet ordre, dont l'existence a été contestée, fut adressé à Wavre, dans la conviction que le maréchal aurait atteint cette ville dans la journée du 17, puisqu'il n'avait que sept à huit lieues à faire depuis Sombref (1). Au milieu

(1) Quelques personnes ont été étonnées de ce que Napoléon supposa Grouchy déjà arrivé à Wavre le 17, puisqu'ils ne s'étaient séparés que vers midi, et qu'il fallait bien deux heures aux troupes, qui n'y étaient point préparées, pour se mettre en marche. Il y a du pour et du contre dans ces dires : Napoléon, parti de Ligny, poussa jusqu'à la Belle-Alliance : or Grouchy n'ayant qu'une lieue de plus à faire pour gagner Wavre, aurait bien pu y arriver à la rigueur. Ce qui serait étonnant, c'est que l'on eût supposé Grouchy

Dispositions pour cette attaque.

L'opportunité de livrer bataille étant bien reconnue, restait à savoir quel système serait le plus convenable pour attaquer les Anglais. Manœuvrer par la gauche pour déborder leur droite était difficile et ne menait à rien de décisif; ce n'était pas une bonne direction stratégique, puisque cela éloignait entièrement du centre d'opérations, qui se rattachait naturellement par la droite à Grouchy et au chemin de Lorraine: outre cela, l'aile droite ennemie était protégée par la ferme d'*Hougomont* et par les deux grands bourgs de Braine la Leud et de Merbe-Braine (*voyez* pl. xxix).

Attaquer avec la droite pour écraser la gauche des Anglais était bien préférable, puisque cela maintiendrait en relation directe ou en ligne intérieure avec Grouchy, et empêcherait la jonction des deux armées ennemies; mais pour gagner en masse cette extrême gauche, il aurait fallu s'étendre au delà de Frischermont, laisser à découvert la ligne de retraite, et se jeter dans le pays fourré de Saint-Lambert, où une défaite eût été sans remède.

Il restait à Napoléon un parti moyen à prendre,

---

tactique des batailles. Le général Jomini l'a discutée dans son dernier *Précis de l'Art de la Guerre*, et penche pour l'opinion de Wellington contre celle de Napoléon.

celui de renouveler la manœuvre de Wagram et de la Moscowa (Borodino), c'est-à-dire, d'assaillir la gauche en même temps qu'il enfoncerait le centre. C'est un des meilleurs systèmes de bataille que l'on puisse adopter, et il lui avait souvent réussi. Forcer uniquement le centre est difficile et dangereux, à moins que le centre ne se trouve un point faible et dégarni, comme à Austerlitz, à Rivoli, à Montenotte; or, on ne trouve pas toujours des ennemis assez complaisants pour vous procurer un tel avantage, et il serait absurde de l'espérer contre une armée qui suit un bon système, ou plutôt qui connaît les principes de la guerre. Mais faire effort sur une aile, la déborder et fondre en même temps avec une masse sur le point où cette aile se rattache au centre, c'est une opération toujours avantageuse quand elle est bien exécutée.

Napoléon résolut donc de la tenter. Toutefois, au lieu de réunir le gros de ses masses contre la gauche, comme à Borodino, il les dirigea sur le centre; l'extrême gauche ne dut être assaillie que par la division formant la droite du corps d'Erlon, qui attaquerait Papelotte et la Haie; Ney dut conduire les trois autres divisions à droite de la Haie-Sainte (1); le corps de Reille appuierait

(1) Il importe de ne pas confondre la Haie-Sainte qui se

ce mouvement à gauche de la chaussée de Mont-Saint-Jean; les divisions Bachelu et Foy entre cette chaussée et la ferme d'Hougomont; celle de Jérôme, conduite de fait par Guilleminot, attaquerait cette ferme, point saillant de la ligne ennemie, dont Wellington avait fait créneler le château et le parc, et où il avait placé les gardes anglaises. Le comte de Lobau, avec le 6e corps et une masse de cavalerie, suivrait en troisième et quatrième ligne au centre, à droite et à gauche de la chaussée, pour appuyer l'effort de Ney sur la Haie-Sainte : enfin, vingt-quatre bataillons de gardes et les cuirassiers du duc de Valmy seconderaient au besoin ce choc décisif en cinquième et sixième ligne.

Tel fut le plan que plusieurs incidents vinrent déranger, et que Napoléon peut livrer sans crainte à l'examen des maîtres de l'art. Il ne pouvait rien faire de mieux, si ce n'est de porter ses réserves un peu plus près de sa droite, pour donner plus de vigueur à l'effort entre Papelotte et la chaussée de Charleroi.

Il eût beaucoup importé à la réussite de ce projet, de pouvoir brusquer l'attaque dès le matin; mais des torrents de pluie étaient tombés

---

trouvait au centre, avec la Haie qui se trouvait à l'aile gauche des alliés.

toute la nuit; le temps commençait à se remettre; il fallait quelques heures pour donner un peu de consistance aux terres détrempées : elles furent employées à former l'armée dans sa position (1).

Commencement de l'affaire de Waterloo.

La canonnade et la fusillade commencèrent à onze heures contre la ferme d'Hougomont, que Jérôme chercha à enlever; il convenait à l'Empereur d'engager l'affaire sur ce point. Peu d'instants après, la cavalerie légère de Ney se présenta vers Frichermont à l'extrémité opposée, où elle échangea quelques coups de canon. On reconnut alors que le ruisseau, quoique étroit et peu encaissé, était très-bourbeux, et qu'il faudrait le tourner à l'ouest de Smouhen, vu qu'on aurait de la peine à le passer plus bas en face des batteries ennemies. Ney, obligé ainsi de rabattre une partie de sa droite sur le centre, parvint

(1) Nous ne pouvons partager cette opinion, qui a été émise par Napoléon dans le livre IX venu de Sainte-Hélène; lors même qu'un beau soleil eût succédé à la pluie, quatre heures n'auraient pas suffi pour sécher un terrain comme celui-là : d'ailleurs ce soleil ne parut pas; un temps brumeux succéda à l'orage : rien n'eût donc empêché de donner le coup de collier dès neuf heures du matin; on l'aurait pu comme à une heure, et les Prussiens seraient arrivés après coup. Dans la situation des affaires, ce retard de quatre heures fut une faute; mais on ne s'attendait nullement à l'arrivée de Blücher, et on voulait laisser respirer les troupes..... Voilà la vérité.

enfin à former ces quatre divisions du corps d'Erlon, et ce ne fut qu'après des efforts inouïs que son artillerie réussit à se placer dans les terres détrempées, où les pièces enfonçaient jusqu'au milieu des roues.

On signale l'arrivée des Prussiens.

Le maréchal engagea aussitôt une vive canonnade contre la gauche ennemie, et n'attendait plus que le signal pour fondre sur elle. Napoléon allait le donner après midi, lorsqu'on découvrit des colonnes assez fortes sur la droite, dans la direction de Lasne et de Saint-Lambert; ce pouvait être l'ennemi, ou bien le détachement demandé à Grouchy. L'Empereur poussa aussitôt 3 mille chevaux sous le général d'Homond vers Pajeau, afin de reconnaître promptement l'état des choses, de couvrir le flanc au besoin si c'était l'ennemi, ou d'opérer la jonction avec Grouchy, si c'était lui qui arrivait (1). Il importait de ne rien entreprendre avant d'avoir reçu le rapport de cette reconnaissance. On amena bientôt après

(1) Il était difficile de croire que ce fût Grouchy, d'après les rapports qu'on avait reçus de lui dans la nuit.... Toutefois, s'il eût pris, le 18 de grand matin, la route de Moutier, au lieu de celle de Wavre par Sart à Valain, la chose n'était pas impossible. Du reste, ces colonnes, reconnues à peu près vers midi, n'étaient que l'avant-garde de Bulow; le corps n'arriva qu'à quatre heures, à cause d'un violent incendie qui l'empêcha de défiler par Wavre.

un hussard prussien avec une lettre interceptée; il annonçait l'approche du corps de Bulow, dont il estimait la force à 30 mille hommes.

Napoléon se décide à brusquer l'attaque des Anglais.

Malgré ce fâcheux contre-temps, rien ne paraissait désespéré. En toute autre circonstance, il eût peut-être été convenable de différer la bataille; mais que faire? le fer était engagé; il fallait ou continuer à combattre, ou décamper honteusement devant Wellington, avec qui Napoléon se mesurait pour la première fois. A part le point d'honneur, quel effet moral produirait sa retraite, s'il fuyait sans tirer l'épée devant les Anglais? Que pourrait-on espérer de sa cause, alors que les Russes, les Autrichiens, et tout l'Empire germanique fondraient sur la Lorraine, les Austro-Sardes sur le Dauphiné, les Suisses sur la Franche-Comté, les Espagnols sur le Languedoc? Si Bulow venait avec une vingtaine de mille hommes, on devait croire qu'il était suivi de près par Grouchy, et, dans ce cas, l'arrivée de ce nouvel ennemi ne changerait aucune des chances de la bataille.

L'Empereur ordonne donc à Ney de commencer l'attaque, et, pour garantir le flanc menacé, il porte les deux divisions du comte de Lobau, en potence, vers Planchenois, où elles pourront au besoin servir de réserve à Ney, ou bien être en mesure de s'opposer à Bulow. Si

celui-ci était vivement talonné par Grouchy, le corps prussien se trouverait ainsi pris entre deux feux dans un coupe-gorge, et deviendrait un trophée de plus pour le vainqueur.

Près de cent bouches à feu tonnent sur le centre de l'ennemi à droite et à gauche de la Haie-Sainte : c'est là que l'effort principal doit se faire; et si Ney, secondé par Lobau et par la garde, parvient à pénétrer ici comme il avait pénétré à Friedland, on s'emparera du point où la chaussée entre dans la forêt de Soigne, qui est la seule retraite de l'ennemi. Mais bientôt l'appui du comte de Lobau va manquer à ce vigoureux coup de collier, et en rendre le succès douteux.

Première attaque de Ney au centre.

Vers une heure, Ney s'élance donc à la tête du corps d'Erlon, qui se ploie en colonnes par divisions pour franchir plus vivement l'espace qui le séparait de l'ennemi (1). Ce mouvement,

(1) Il paraît que chaque division formait une seule masse de huit à dix bataillons, marchant l'un derrière l'autre. On ignore si tous ces bataillons étaient formés en colonnes d'attaque ou déployés sur 8 à 10 lignes, mais ils formaient une masse très-profonde. Il paraît aussi que la division Marcognet fit un mouvement de flanc pour se rapprocher du centre, et qu'il y eut du flottement dont les Anglais profitèrent.

exécuté en masses serrées et trop profondes sous un feu meurtrier et dans une boue horrible, se fit avec un peu de flottement; une partie de son artillerie resta derrière, et continua à contre-battre de loin celle de l'ennemi pendant que l'infanterie passait le ravin. Bien que la formation en colonnes eût laissé entre les divisions des intervalles assez considérables, ils n'étaient pas suffisants toutefois pour les déployer. Les relations publiées jusqu'à ce jour diffèrent d'ailleurs beaucoup entre elles sur la manière dont cette première attaque s'exécuta : les unes font marcher les quatre divisions du corps d'Erlon, ainsi formées en autant de masses, en échelons la gauche en avant, directement sur la position de l'aile gauche alliée, méprisant le poste de la Haie-Sainte qu'elles laissaient derrière elles.

D'autres font marcher la 2e division du corps d'Erlon sur ce poste, et la 4e sur celui de Smouhen, presque simultanément avec l'attaque de la position.

Quoi qu'il en soit, j'ai tout lieu de croire qu'en effet trois divisions en colonnes profondes s'ébranlèrent en même temps pour fondre sur la position occupée en première ligne par les Belges du général Perponcher, à droite de la chaussée de Mont-Saint-Jean, tandis que la division Durutte marchait sur Smouhen, ou du moins con-

tenait l'extrême gauche de l'ennemi de ce côté, de concert avec la cavalerie légère de Jaquinot (1).

Bravant toutes les difficultés qu'offraient les terres détrempées pour mouvoir des masses ainsi agglomérées, et le feu d'une artillerie formidable, les 1re et 3e divisions avaient atteint la première ligne ennemie au point où se trouvait la brigade belge du général Bylandt (division Perponcher), qu'elles enfoncèrent à la suite d'un

(1) Il règne une grande confusion dans toutes les relations publiées jusqu'à ce jour sur la bataille de Waterloo. Les uns font attaquer la gauche de la position par les quatre divisions très-rapprochées; d'autres disent que celle de Durutte marcha sur Smouhen, et celle de Quiot sur la Haie-Sainte. Il paraît que l'ordre de bataille d'Erlon fut interverti, et que sa 1re division, au lieu d'être à droite vers Smouhen, forma la gauche à la Haie-Sainte. Les *Victoires et Conquêtes* parlent d'une *grande colonne* formée des 2e et 3e divisions (Donzelot et Marcognet). Ce serait alors celle de Quiot, c'est-à-dire, la première qui aurait attaqué la Haie-Sainte. Cependant les auteurs allemands portent autant de colonnes que de divisions; ils parlent d'une brigade de cuirassiers de Valmy ou de Milhaud, qui seconda cette première attaque, et les relations françaises n'en disent mot. On dit que les aigles des 45e et 105e régiments furent prises sur la grande colonne : or, un de ces régiments appartenait à la 1re division, et l'autre à la 3e. Enfin, d'autres versions feraient croire que Durutte ne marcha qu'à quatre heures sur Smouhen. Il est impossible de se reconnaître dans un pareil chaos.

choc vigoureux. Mais loin d'avoir accompli leur tâche, elles se trouvèrent assaillies subitement par la division anglaise de Picton, placée en seconde ligne, et couchée derrière un pli de terrain qui la favorisait. Alors un combat furieux s'engage; l'infanterie anglaise déployée enveloppe de son feu concentrique la tête et les flancs de cette lourde masse, qui ne peut lui opposer que quelques coups de fusil, plus propres à suspendre son élan, qu'à causer des pertes à l'ennemi. Le général Picton tombe frappé à mort; mais ses troupes tiennent ferme, et la colonne française, arrêtée par leur feu meurtrier, commence à tourbillonner et à s'ébranler. Dans cet instant, lord Uxbridge lance la cavalerie anglaise du général Ponsonbi, pour la charger en flanc, et y sème le désordre : enhardis par ce succès, les escadrons anglais se jettent dans l'intervalle entre la 2e et 3e colonne, sur laquelle ils obtiennent le même avantage; enfin, entraînés dans leur ardeur, ces escadrons se précipitent jusque sur l'artillerie de réserve de Ney, dont une partie est restée en arrière à cause des boues; ils sabrent les soldats du train et les canonniers, emmènent les chevaux, et privent ainsi l'infanterie d'une partie de son canon. Napoléon lance contre ces téméraires les cuirassiers de Milhaud, soutenus d'une brigade de lanciers; en peu de minutes

cette cavalerie ennemie est détruite, Ponsonbi tué; mais l'infanterie française a été ébranlée, et une partie du canon est devenue immobile.

Dans ces entrefaites, Ney avait fait attaquer la ferme de la Haie-Sainte par une brigade du corps d'Erlon, qui y avait d'abord éprouvé une vive résistance et des pertes sensibles.

La gauche attaque Hougomont.

Tandis que ces choses se passaient contre la gauche des alliés, et sur le point où cette aile se liait au centre, Jérôme Bonaparte, secondé par Foy, avait délogé avec peine l'ennemi du parc d'Hougomont; mais tous ses efforts étaient venus se briser contre le château et la ferme crénelée, où Wellington conduisit lui-même des renforts aux gardes anglaises qui défendaient ce poste important avec une valeur admirable.

Wellington concentre ses masses.

Le duc de Wellington, certain de la prochaine arrivée de toute l'armée de Blücher, et trop heureux d'avoir gagné la moitié de la journée par le retard de l'attaque, était décidé à vaincre ou à mourir. Voyant que tous les efforts se portaient contre son centre et sa gauche, il se hâta de resserrer sa ligne en appelant, de Braine la Leud et de Merbes, vingt bataillons belges et brunswickois, qu'il plaça successivement en réserve derrière la droite et le centre. Puis il conduisit lui-même des renforts aux gardes anglaises, prêtes à succomber dans Hougomont, et ranima leur ardeur.

Le général Foy, de son côté, voulant seconder les attaques que la division de Jérôme (dirigée par le général Guilleminot) faisait sur le château, chercha à dépasser ce poste, et tomba sur la ligne de lord Hill et des Brunswickois, formés derrière un chemin creux qui régnait sur une grande partie du front ennemi, depuis la chaussée de Nivelle jusque vers Papelotte. Mais, frappé d'une balle à l'épaule, et voyant ses troupes abîmées par un feu meurtrier, sans espoir de déloger l'ennemi, Foy dut renoncer à son projet; le combat dégénéra sur ce point en canonnade et en feu de tirailleurs, sans avantages réciproques.

Seconde attaque de Ney.

Dans cet intervalle, Ney avait mis toute son énergie et sa présence d'esprit à réparer l'échec essuyé par ses premières attaques : sa droite, maîtresse de Smouhen, débouchait sur Papelotte, et le maréchal dirigeait lui-même une nouvelle tentative sur la Haie-Sainte. La division Donzelot, soutenue à gauche de la chaussée par une brigade de cuirassiers du duc de Valmy, et à droite par une brigade d'infanterie du général Quiot, parvint enfin à en expulser les bataillons écossais et hanovriens; à quatre heures ses troupes étaient maîtresses de ces deux points, à la suite d'efforts les plus glorieux.

Pendant cette lutte, l'Empereur parcourait les

lignes de Ney et celles de la cavalerie de Milhaud, sous une grêle de boulets; le général Devaux, commandant l'artillerie de la garde et de la réserve, fut emporté à côté de lui; perte funeste dans un moment où il allait être appelé à renouveler les belles manœuvres de Wagram.

La prise de la Haie-Sainte et de Papelotte semblait, vers quatre heures, mettre encore toutes les chances en faveur des assaillants. Mais, au moment où Wellington accumulait ses forces au centre, Napoléon était obligé d'en retirer les siennes, à la nouvelle que Bulow débouchait enfin des bois de Frichermont sur Planchenois. Si nous voulions suivre exactement l'ordre chronologique des mouvements ennemis, nous aurions à rapporter ici ce qui se passait depuis la veille à l'armée prussienne, mais il paraît plus convenable de raconter les événements dans le même ordre qu'ils se présentèrent à la connaissance de Napoléon. Nous reviendrons donc plus tard sur les opérations de Blücher, en nous bornant à signaler ici l'arrivée successive de ses corps.

Bulow débouche sur Planchenois d'où il est repoussé.

Au moment où Ney venait enfin d'enlever la Haie-Sainte, Bulow ayant débouché des bois de Frichermont, attaquait le comte de Lobau, et, grâce à sa supériorité, il le poussait jusque sur Planchenois, en débordant sa droite. Napoléon acquit alors la certitude que Grouchy ne suivait

pas cette colonne prussienne; il n'était plus possible de conserver la moindre illusion; tout ce qu'il pouvait faire était de disputer l'honneur de ce funeste champ de bataille, où sa ligne était débordée au point que les boulets prussiens atteignaient presque la chaussée de Charleroi, derrière son centre. Un succès n'était guère possible, mais, à force de persévérance, il pouvait contraindre l'ennemi à la retraite. Il résolut donc, vers cinq heures, de se débarrasser de Bulow par un vigoureux coup de main, en dirigeant contre lui la jeune garde sous le brave Duhesme, soutenue par le général Morand avec une partie de la vieille garde, puis de venir ensuite tenter un dernier effort contre Wellington, avec ses réserves réunies : en attendant l'issue de cette manœuvre, Ney devait se contenter de se maintenir en possession des postes de la Haie-Sainte et de Papelotte.

Grandes charges de la cavalerie française.

Dans ces entrefaites, le maréchal, se trouvant plus isolé par la tournure des attaques du corps de Reille autour du château d'Hougomont, demandait avec instances du renfort. A défaut d'infanterie, l'Empereur lui assigna les cuirassiers de Milhaud. Wellington, de son côté, encouragé par l'attaque de Bulow, et renforcé par les troupes de son extrême droite, avait conçu l'espoir de se remettre en possession du parc d'Hougomont et

de la ferme de la Haie-Sainte. A cet effet, il avait lancé à cinq heures les Hanovriens sur ce dernier poste, en même temps que les Anglais de lord Hill sur le premier. Dans le même instant, Ney, dont les troupes souffraient horriblement du feu de l'ennemi, voyant la cavalerie légère de sa droite ramenée par celle des Anglais, chercha à s'emparer à tout prix du plateau de Mont-Saint-Jean, en jetant ses braves cuirassiers sur le centre des alliés. Malheureusement son infanterie était si ébranlée qu'elle ne pouvait leur prêter qu'un faible secours. Toutefois ces escadrons, rencontrant les Hanovriens en marche sur la Haie-Sainte, se précipitent sur eux, sabrent un régiment, enlèvent ensuite l'artillerie sur le front de l'ennemi, enfoncent un carré de la légion allemande, mais tentent sans succès d'en entamer d'autres; les ennemis, formés en carrés par régiment, recueillirent les canonniers et les chevaux d'artillerie, et, par un feu nourri, déjouèrent les efforts de cette héroïque cavalerie (1), qui, chargée à son tour par la cavalerie anglaise de lord Sommerset, dut songer à se rallier, et

(1) Le duc de Wellington m'a assuré lui-même, au congrès de Véronne, qu'il n'avait jamais rien vu de plus admirable, à la guerre, que les dix ou douze charges réitérées des cuirassiers français sur les troupes de toutes armes.

le fit avec audace sous le feu même de la ligne ennemie.

Il eût mieux valu, sans doute, que cette charge se fût exécutée un peu plus tôt, de concert avec la première attaque d'Erlon, ou bien qu'elle fût différée jusqu'au retour de la jeune garde, qui devait dégager le comte de Lobau, afin d'établir alors un effort combiné des trois armes réunies. Mais le plateau était couronné; il fallait soutenir ce qui était fait, ou voir périr les troupes de Ney. Napoléon ordonne donc, après six heures, à Kellermann (Valmi), de s'avancer avec ses cuirassiers à gauche de la chaussée de la Haie-Sainte, et de renverser tout ce qu'il trouverait devant lui; la grosse cavalerie de la garde suit ce mouvement, et s'engage, dit-on, contre les intentions de l'Empereur (1). A l'aspect de tous ces renforts, Milhaud renouvelle aussi ses attaques. Ces 10 mille chevaux font un grand dégât dans la ligne ennemie, enlèvent 60 pièces de canon devant le front, enfoncent deux carrés; mais le reste de l'infanterie anglaise leur oppose une contenance admirable; le feu de la seconde ligne abîme les escadrons français désunis par leurs charges;

(1) Napoléon pouvait avoir l'intention de conserver ce précieux noyau de réserve, mais assure qu'il l'avait *mis à la disposition de Ney*.

enfin, la cavalerie anglaise, belge, hanovrienne et brunswickoise, conduite par lord Uxbridge, se présente en bon ordre pour les charger à leur tour, et ne peut manquer de le faire avec succès. Rester dans une telle situation était chose impossible; il fallut donc sonner le ralliement à quelque distance, abandonner les canons conquis, enfin laisser aux artilleurs anglais la liberté de retourner à leurs pièces et de foudroyer de nouveau cette masse de cavalerie. Cependant elle fit volte-face, et ramena les escadrons de lord Uxbridge jusque sur leur infanterie (1). Il faudrait emprunter les formes et les expressions les plus poétiques de l'épopée, pour raconter avec quelque vérité les glorieux efforts de cette cavalerie, et l'impassible persévérance de ses adversaires. On peut du reste juger ce qui serait résulté de ces belles charges, si le corps de Lobau et la jeune garde eussent pu suivre les cuirassiers au pas de course, au lieu d'être engagés du côté de Planchenois pour tenir tête aux Prussiens. Les témoins oculaires ont attesté le désordre qui commençait à s'introduire dans une partie des troupes combinées, et l'alarme qui se

(1) Lord Uxbridge (marquis d'Anglesey) eut la jambe emportée par un boulet; j'ignore si ce fut dans le moment de cette attaque ou plus tard.

répandit jusqu'à Bruxelles, où l'on attendait à chaque instant les Français.

Napoléon se flattait d'autant plus d'arracher la victoire, que, dans l'intervalle, Bulow, attaqué par Lobau et Duhesme soutenus d'un détachement de vieille garde sous le général Morand, venait d'être refoulé sur le chemin de Pajeau, et que le canon de Grouchy se faisant entendre sur la Dyle, on pouvait espérer qu'il contiendrait du moins le surplus de l'armée de Blücher. Sans doute cette victoire n'eût pas amené d'immenses résultats, mais c'était déjà beaucoup que de la remporter : afin de la décider, l'Empereur ordonna à sept heures et demie de réunir toute la garde pour enlever la position de Mont-Saint-Jean.

Blücher débouche sur Smouhen, Pirch et Bulow sur Planchenois.

L'illusion ne fut pas longue; la cavalerie française venait à peine de rallier ses escadrons victorieux, lorsqu'on découvrit, du plateau, de nouvelles colonnes ennemies venant d'Ohain : c'était Blücher lui-même qui arrivait avec le corps de Ziethen, dans la direction de Papelotte. En même temps le corps de Pirch, ayant débouché de Lasne, était déjà entré en action pour seconder Bulow à Planchenois.

Quoiqu'il fût difficile à Napoléon d'évaluer toutes ces forces, c'était plus qu'il n'en fallait pour lui arracher la victoire. Toutefois il se flatta,

dit-on, de ramener la fortune sous ses drapeaux en refusant sa droite, menacée par des forces trop considérables, afin de porter ses efforts par sa gauche sur Hougomont et Mont-Saint-Jean; changement de front hardi, qui nécessitait l'abandon de la ligne de retraite sur Charleroi pour en prendre une nouvelle sur la chaussée de Nivelle, et qui, de plus, eût enlevé toute communication avec Grouchy. Bien que le succès de cette manœuvre eût été pour le moins problématique, il devint impossible de la mettre à exécution, et même d'attendre que la réunion de toute la garde pût s'opérer : le désordre commençait à gagner la cavalerie et la division Durette, menacées par des forces triples sur le plateau, entre Smouhen et la chaussée; il importait de voler au soutien d'Erlon, sans même attendre le retour de la garde commandée par Morand, et des autres détachements. Napoléon se met à la tête de la division Friant, seule troupe qui restât disponible, et la conduit à la Haie-Sainte, en même temps qu'il ordonne à Reille de disposer un nouvel effort du côté d'Hougomont. Ce renfort amené par Napoléon rendit le courage à la cavalerie française et aux débris du corps d'Erlon; si toute la division Morand eût été là, on eût pu encore former une attaque avec quelques chances; mais forcé de garder

quelques bataillons sous la main vers Belle-Alliance, Napoléon n'en put réunir que quatre au sommet du plateau, en avant de la Haie-Sainte. Ney, l'épée à la main, les conduit à l'ennemi.

Dans ces entrefaites, Wellington, certain de la prochaine arrivée de Blücher sur sa gauche, avait songé à reprendre le parc d'Hougomont et la Haie-Sainte; il avait attiré la division de Brunswick et une brigade belge sur le dernier point, au moment où cette poignée de braves de la garde allait aborder, baïonnettes baissées, la ligne abîmée des Anglo-Hanovriens.

Le prince d'Orange, jugeant l'importance de ce mouvement, s'élance vivement au-devant d'eux, à la tête d'un régiment de Nassau, tandis que la division de Brunswick les attaquera d'un autre côté; mais le prince tombe blessé d'un coup de feu en leur montrant le chemin de la victoire. Les braves de la vieille garde repoussent d'abord le choc; mais, privés de soutien au milieu des ennemis qu'une brigade belge de Chassé vient encore renforcer, entourés d'une masse de feu qui les écrase, ils voient approcher le moment où leur cause sera perdue sans retour, et reviennent avec peine au pied du plateau qui avait coûté tant de sang. Napoléon, ayant réuni dans ces entrefaites les six autres bataillons de la

vieille garde détachés sur divers points, se dispose à seconder ces efforts sur Mont-Saint-Jean, lorsque le désordre, qui commence à se manifester dans la droite du corps d'Erlon, le contraint à faire former ces bataillons en carrés, à droite de la Haie-Sainte.

Défaite de la droite des Français.

Tandis que ces choses se passent sur le front de l'armée française, entre huit et neuf heures, la jeune garde et Lobau luttaient avec une rare bravoure contre les forces toujours croissantes des Prussiens. Secondé par l'arrivée du corps de Pirch, Bulow finit par accabler ce qui reste de ces braves, dont la détresse redouble par le départ de la vieille garde et par l'entrée en action de Blücher et de Ziethen sur leur flanc gauche. A l'arrivée de ce dernier, la cavalerie de l'aile gauche de Wellington (brigades Vivian et Vandeleur), qui a moins souffert que le reste, court au centre pour le seconder. Ziethen, qui a débouché à huit heures au sommet de l'angle formé par la ligne française vers Frischermont, écrase facilement Durutte, en même temps qu'il déborde la gauche du crochet formé par Lobau et la jeune garde. Pirch tourne Planchenois, que Bulow attaque de front. Toute cette partie de l'armée impériale, abîmée, débordée et entourée par des forces quadruples, se pelotonne et cherche un refuge dans la fuite. Duhesme et

Barrois sont grièvement blessés; Lobau, en s'efforçant de rallier ses soldats, tombe au pouvoir de l'ennemi; Pelet se fait jour avec une poignée de braves autour de laquelle se pelotonnent quelques débris. Le rapport même du général Gneisenau sur cette mémorable journée, restera à jamais le plus beau témoignage de l'héroïque défense de ces 12 à 15 mille Français contre 60 mille Prussiens encore favorisés par la nature du champ de bataille qui, s'élevant en amphithéâtre de leur côté, donnait à leur nombreuse artillerie un ascendant terrible sur celle de leurs adversaires.

Derniers efforts et déroute de l'armée.

Wellington, instruit par les progrès du feu que Blücher et Bulow donnaient le coup décisif, réunit de son côté tout ce qu'il peut de ses meilleures troupes, reprend le parc de Hougomont, et fond vers neuf heures sur la vieille garde avec une supériorité accablante, en même temps que la cavalerie prussienne de Blücher déborde Durutte, et s'introduit ainsi derrière la ligne. Un combat furieux s'engage; les généraux Friant et Michel sont grièvement blessés : ce qui reste des cuirassiers et la cavalerie de la garde font des merveilles; mais la partie n'est plus tenable. Assaillie par 60 mille Prussiens réunis à la gauche de Wellington, toute la droite des Français reflue dans le plus grand désordre sur la Belle-Alliance;

la garde, qui faisait face aux Anglais, est forcée de faire front aussi en arrière; la cavalerie de Wellington profite de ce désordre, et s'introduit entre le corps de Reille et la garde formée en différents carrés, en même temps que celle de Blücher prend la ligne à revers. Ces masses de cavalerie rendent le ralliement des troupes d'Erlon et de Reille impossible.

Depuis longtemps l'artillerie prussienne sillonne de ses boulets la chaussée de Charleroi, bien loin derrière la ligne, et ne contribue pas peu à redoubler le désordre que la nuit, en étendant ses voiles, achève de porter au comble. L'infanterie, la cavalerie et l'artillerie prennent pêle-mêle le chemin de Genape, quelques-uns cherchent même à gagner la route de Nivelle, celle de Charleroi étant inquiétée.

Entraîné loin des derniers braves qui sous Cambronne font face à l'ennemi, Napoléon se voit séparé d'eux, et réduit à regagner la route de Genape à travers champs, avec son état-major, n'ayant plus même sous la main un bataillon à la tête duquel il pût chercher la mort dans les rangs ennemis.

Wellington, qui a passé avec impétuosité de la défensive à l'offensive, rencontre Blücher à la Belle-Alliance (nom d'une ferme, auquel l'événement donnait un à-propos bizarre). Cette réu-

nion, que bien des gens ont été tentés d'attribuer au hasard, avait été habilement concertée; il est temps de dire par quel concours de circonstances elle put s'effectuer.

Opérations de Grouchy.

Nous avons laissé Grouchy, le 17 à midi, partant pour Gembloux. On se rappelle que le corps de Thileman s'était retiré de Sombref dans cette même direction, sans doute pour se rallier à Bulow qui venait d'y arriver, après une marche forcée de douze lieues, tandis que la droite de l'armée de Blücher, composée des corps de Ziethen et de Pirch, se retirait par Mont-Saint-Guibert sur Bierge et Aisemont. Quoi qu'il en soit, Grouchy, arrivé à Gembloux, y apprit dans la soirée que Bulow et Thileman s'y étaient réunis dans la matinée, et avaient ensuite pris la direction de Wavre (ces deux corps formaient une masse de 52 mille hommes).

Le corps de Gérard n'étant arrivé qu'à onze heures du soir à Gembloux, par suite d'un violent orage qui avait abîmé les routes et harassé ses troupes, Grouchy résolut de se diriger le lendemain à six heures du matin sur Wavre avec le corps de Vandame, que Gérard suivrait à huit heures seulement. Cette résolution, bien qu'elle parût conforme à l'ordre que Napoléon lui avait donné de suivre les Prussiens sur les talons, était une faute réelle. En effet, dès que Blücher

renonçait à sa base naturelle de la Meuse, il était évident qu'il ne songeait qu'à se réunir à Wellington pour reprendre l'offensive, et se venger de l'affront qu'il venait d'essuyer : dès lors, en admettant même que Napoléon eût primitivement indiqué la poursuite sur Namur, Grouchy, certain que cet ordre se trouvait inexécutable, redevenait maître d'agir selon ses propres inspirations; d'ailleurs, l'ordre transmis postérieurement par le général Bertrand, d'aller sur Gembloux, avait assez indiqué le but que le maréchal devait atteindre. Poursuivre les Prussiens était son devoir, mais il y avait plusieurs manières de le faire : l'une consiste à ne poursuivre que la queue des colonnes en retraite, l'autre consiste à harceler seulement les arrière-gardes ennemies par des corps légers, et à diriger ses forces principales sur le flanc des colonnes, afin de les entamer sérieusement, ainsi que les Russes l'avaient fait, en 1812, à Wiasma, Krasnoë et à la Bérésina (1).

Dans les circonstances où Grouchy se trouvait, c'était plus que jamais le cas de suivre ce dernier système; car sa première mission était bien

(1) Voyez ce que le général Jomini dit de ces poursuites latérales dans son dernier *Précis de l'Art de la Guerre*. 2 vol.; chez Anselin, libraire.

d'empêcher les Prussiens de revenir sur Napoléon, et le second point seulement était de harceler leur retraite. Or, en longeant les colonnes prussiennes avec son infanterie, tandis que la cavalerie légère les harcelait en queue, il aurait le double avantage de s'opposer à toute jonction avec les Anglais, et d'éviter les combats de défilé qu'il serait forcé de livrer sans cela à Wavre.

Trois principaux chemins s'offraient à lui : celui de droite, par Sart à Valain, qui avait été suivi par Bulow; celui de gauche, par Mont-Saint-Guibert, d'où il pouvait marcher à Wavre, soit en longeant la droite de la Dyle, soit en passant cette rivière à Moustier, pour gagner Wavre par la rive gauche, en évitant ainsi un horrible combat de défilé. Tous étaient également longs, mais celui de gauche le rapprochait de deux lieues de l'armée de Napoléon, et celui de droite, au contraire, l'en éloignait d'autant. On gagnait donc près d'une marche à suivre le premier, sans compter que l'on s'interposait entre les deux armées alliées.

Le maréchal n'avait donc pas à hésiter; il devait, dès le 18 au point du jour, se porter en toute hâte sur Moustier, avec Excelmans, Vandame et Gérard, en dirigeant la cavalerie de Pajol et la division Teste sur Wavre, à la poursuite

des arrière-gardes ennemies (1). Pouvant arriver à Moustier vers dix heures, il eût été maître alors de diriger son infanterie sur Wavre, par Limale, en poussant les dragons d'Excelmans sur Saint-Lambert, ou bien de marcher à Lasne lui-même, dès qu'à midi il aurait entendu la violente canonnade de Waterloo.

Au lieu de prendre cette habile résolution, Grouchy, jaloux sans doute de suivre à la lettre les Prussiens sur les talons, comme on le lui avait prescrit, et trompé par les rapports qui lui signalaient encore des colonnes prussiennes sur la direction de Pervez, dirigea les siennes sur Sart à Valain, parce que c'était bien le chemin que Bulow avait suivi : le maréchal s'y décida d'autant mieux qu'il ignora complétement que la moitié de l'armée prussienne eût passé par Gentines et Mont-Saint-Guibert, parce que les reconnaissances envoyées de ce côté, le 17, avaient fait leur rapport à Napoléon et non à lui. A cette

(1) Ce mouvement stratégique eût été de ceux qui font la réputation d'un grand capitaine. Il est probable que Napoléon, placé à Gembloux dans la situation de Grouchy, l'eût exécuté ; cependant il n'en fit aucune mention, et ne prescrivit rien de pareil ; il approuva même le mouvement sur Wavre : c'est qu'il ne crut jamais au téméraire mouvement de flanc exécuté par Blücher.

faute on ajouta celle de partir un peu tard, en sorte que vers midi seulement Vandame avait dépassé Sart à Valain, et que les têtes de colonne de Gérard atteignaient ce village.

Grouchy venait d'y être rejoint par ce général, lorsque le bruit d'une canonnade sourde et lointaine, mais vive et soutenue, vint signaler une bataille sérieuse : alors le comte Gérard proposa au maréchal de se diriger sur-le-champ de ce côté, persuadé qu'en marchant au canon, comme Ney l'avait fait à Eylau, on pourrait décider la victoire (1).

Bien que ce conseil fût fort sage en lui-même, il faut avouer que l'on ne pouvait pas s'en promettre les mêmes avantages que si ce mouvement eût été opéré de Gembloux dès le point du jour, et qu'il fût arrivé un peu tard pour être décisif; car, en supposant que Vandame, dont le corps se trouvait en tête, pût commencer son mouvement vers une heure, et cela à la hauteur de Saint-Martin, il est probable qu'il ne serait ar-

(1) La maxime de marcher au canon est fort sage en général, puisqu'elle n'est au fond qu'une manœuvre concentrique, dont l'effet est presque toujours certain; il est cependant des circonstances particulières où il faut faire des exceptions : la bataille de Bautzen en est un des exemples les plus frappants. (Voyez chap. xx.)

rivé que vers quatre heures à Moustier. Or, l'état affreux des chemins, le mauvais état des ponts, le défilé marécageux de la Dyle, et surtout la présence du corps de Thileman qui se fût prolongé des hauteurs de Bierge sur Limale pour s'opposer au passage, autorisent à croire que Grouchy ne fût arrivé à Lasne ou Saint-Lambert qu'entre sept et huit heures du soir. Alors les corps de Thileman et Pirch, formés derrière le ruisseau de Lasne, l'eussent empêché de pousser plus loin; Bulow et Ziethen n'en eussent pas moins décidé la bataille à Waterloo; elle eût été certainement moins désastreuse pour les vaincus, mais il n'était guère possible de la gagner.

Une grande controverse s'est élevée à ce sujet : chacun a interprété à sa guise et selon ses vues, les suites qu'aurait pu amener ce mouvement conseillé par le général Gérard. Pour bien juger le résultat que l'on pouvait s'en promettre, il ne faut pas oublier que le corps de Thileman, posté sur les hauteurs de Bierge, s'éclairant jusque sur Limale, avait l'ordre de suivre celui de Pirch sur Saint-Lambert, dans le cas où Grouchy ne se montrerait pas vers Wavre, et qu'une de ses divisions s'était même déjà mise en marche à cet effet. S'il est vrai que les troupes de Grouchy, prenant dès midi le chemin de Nil-Saint-Martin sur Moustier, y fussent arrivées entre trois et

quatre heures, elles y eussent certainement été bientôt engagées avec les 20 mille hommes de Thielmann, ce qui eût forcément suspendu et peut-être arrêté leur marche. Si elles eussent voulu déboucher par Limale, elles eussent rencontré encore plus promptement ces forces ennemies. D'un autre côté, les colonnes de Pirch, qui cheminaient dans ce moment sur Lasne, eussent probablement fait halte, se voyant ainsi menacées à revers; on doit même admettre qu'elles eussent rétrogradé, afin de soutenir Thielmann; mais alors Bulow avait déjà réuni ses quatre divisions pour attaquer Planchenois, et Ziethen cheminait avec Blücher vers Ohain, longeant la vaste forêt de Soignes, où il n'existait pas une route passable pour se rabattre en cas de revers sur Bruxelles.

Quelle résolution eussent prise Blücher et ses conseillers si le bruit inquiétant du canon de Grouchy eût tonné vers cinq heures entre Moustier et Saint-Lambert? Voilà où est le nœud de la question. Faire halte et recevoir l'attaque dans une position à la fois décousue et dangereuse, ce n'eût pas été seulement perdre tout le fruit d'une habile et audacieuse manœuvre, c'eût été une folie qui eût compromis l'armée prussienne dans un vrai coupe-gorge; Blücher n'avait donc que trois partis à prendre : 1° de

rétrograder sans délais sur la route qui mène de Wavre à Bruxelles; 2° d'arrêter ses colonnes, et de les diriger promptement sur la Dyle, pour en disputer le passage à Grouchy; 3° de précipiter son mouvement sur Ohain et Planchenois, afin de hâter la jonction tant désirée avec l'armée de Wellington, réunion qui était son but primitif, et devenait son unique planche de salut, une fois qu'il se trouverait engagé dans une pareille situation.

Malgré les avantages manifestes du dernier parti, il paraît que Blücher, informé de l'apparition des têtes de colonne d'Excelmans et de Vandame à la hauteur de Corbaix, et craignant de les voir déboucher par Moustier, se décida pour le second; car il fit suspendre la marche de Pirch et ordonna à Ziethen de se rabattre sur la Dyle. On assure même que ces troupes ne reprirent leur mouvement que d'après un rapport de Thielmann, annonçant que les colonnes françaises se prolongeaient jusque vers Wavre.

Il est néanmoins permis de croire que, dans tous les cas, le maréchal prussien, après avoir reconnu la force de Grouchy, eût jugé les huit divisions de Pirch et de Thilemann suffisantes pour le contenir, tandis qu'avec les huit divisions de Ziethen et de Bulow il eût aidé Wellington à décider la victoire.

Quoi qu'il en soit, il est évident que la seule

apparition de Grouchy vers Moustier eût mis les généraux prussiens dans un embarras réel, dont personne du reste ne saurait décider, ni les résultats, ni la gravité; car tous les raisonnements que l'on pourrait faire à ce sujet se bornent à des conjectures vagues pour juger l'effet moral que cet événement eût produit sur les généraux prussiens et sur leurs troupes.

Toutefois, on ne saurait le nier, si le conseil du général Gérard n'équivalait pas entièrement à la résolution de se porter dès le point du jour à Moustier, le maréchal Grouchy dut regretter de ne pas s'être décidé à le suivre : il eût fait du moins tout ce qui était humainement possible pour empêcher une catastrophe qu'on lui a malheureusement imputée. Sa bravoure et son zèle étaient éprouvés, il avait souvent donné des preuves de talent, mais il perdit ici l'occasion de se placer au nombre des généraux les plus habiles, en s'attachant à suivre strictement des ordres qui lui avaient été donnés, dit-on, avec un peu d'amertume, et dont il s'appliqua à exécuter la lettre plutôt qu'à interpréter l'esprit. A la vérité, les moyens de justification ne lui manquent pas : le plus important et le plus fondé de tous, c'est que, ne pouvant deviner les intentions de Blücher, et le supposant concentré en avant de Wavre, vers Dion le Mont, Grouchy put craindre de découvrir entièrement les com-

munications de l'armée, s'il se jetait ainsi dans les environs de Saint-Lambert, en laissant toute l'armée prussienne derrière lui. Les partisans exaltés de Napoléon ont jugé son lieutenant avec une rigueur extrême, sans songer qu'une partie du blâme devait retomber sur leur héros, qui ne lui avait pas donné de direction entièrement satisfaisante; et, il faut l'avouer, il existe bien peu de généraux qui eussent pris la résolution de se jeter ainsi sur Saint-Lambert, sans savoir ce que le gros des forces de Blücher entreprendrait.

Sages manœuvres des alliés.

Pendant que les Français commettaient ces fautes, leurs adversaires exécutaient une manœuvre des plus sages et des plus hardies.

Le maréchal prussien, qui était venu bivouaquer le 17 au soir, avec toutes ses forces, autour de Wavre, avait envoyé, comme on l'a déjà dit, son chef d'état-major Gneisenau au duc de Wellington, pour combiner leurs opérations ultérieures. Ils étaient convenus que si Napoléon fondait sur les Anglais, ceux-ci recevraient la bataille en avant de Waterloo, dans la position que leur général avait reconnue huit jours auparavant, afin de couvrir au besoin Bruxelles: dans ce cas, Blücher, favorisé par la Dyle et la direction de son cours, marcherait à lui pour prendre part à la bataille, en tombant sur la droite des Français; dans la supposition contraire, c'est-à-dire, si

Napoléon marchait aux Prussiens pour les attaquer à Wavre, il fut convenu que Wellington agirait par le même principe concentrique, et tomberait sur la gauche.

Blücher, voyant par la fausse direction de la marche de Grouchy, et par les rapports de ses flanqueurs, que Napoléon se porterait contre les Anglais et qu'il pouvait sans crainte voler à leur secours, fit partir le 18, à quatre heures du matin, les corps de Bulow et de Pirch pour Saint-Lambert, et marcha lui-même avec celui de Ziethen sur Ohain, afin de se réunir à la gauche du général anglais. Thielmann fut laissé, avec 25 mille hommes, à Wavre, pour défendre la Dyle, avec ordre de suivre les autres corps, si Grouchy ne se montrait pas. Ce plan était très-bien conçu, et il faut le dire à la louange des généraux alliés, on reconnaît, à ces combinaisons, tous les progrès qu'ils avaient faits dans l'art de la guerre.

D'après ces sages dispositions, Bulow traversait Wavre entre sept et huit heures du matin, lorsqu'un incendie violent éclata dans la grande rue de cette ville qui était l'unique passage; l'avant-garde, ayant déjà franchi ce défilé enflammé, continua sa route; mais son artillerie ne pouvant suivre, la colonne dut s'occuper à éteindre le feu. Vers midi, l'avant-garde formée à Saint-Lambert attendit l'arrivée du corps qui dé-

boucha entre trois et quatre heures des environs de Pajeau; le corps de Pirch avait dépassé Lasne entre cinq et six heures; Blücher, marchant avec celui de Ziethen, avait fait des contre-marches qui l'empêchèrent d'atteindre Ohain avant sept heures du soir. On sait déjà la part que ces 65 mille Prussiens prirent à la bataille de Waterloo, tandis que le corps de Thielmann, placé sur les hauteurs de Bierge, qui dominent Wavre et tout le vallon de la Dyle, se disposait à opposer un mur d'airain à Grouchy, lorsqu'il se présenterait.

Arrivé à quatre heures devant Wavre, ce maréchal forma ses troupes, afin d'attaquer les forces laissées pour lui disputer le passage de la Dyle, qui présente un défilé très-difficile sur ce point. A cinq heures du soir, il reçut l'ordre qu'on lui avait expédié le matin à Gembloux; Grouchy porta alors Pajol avec 8 mille hommes sur Limale, attaqua avec le reste de ses forces le détachement de Thielmann, et déboucha après un combat très-vif, qui se prolongea au delà de Wavre et du moulin de Bierge. Les détails de ce combat, très-honorable pour les deux partis, et dans lequel Gérard fut blessé, ne sauraient entrer dans le cadre de notre précis.

L'armée française se retire en désordre sur Avesnes.

Ce qui se passait à Mont-Saint-Jean rendit d'ailleurs ce succès plus nuisible qu'utile. Les débris de Napoléon regagnaient Genape dans un

horrible désordre; en vain l'état-major s'efforça d'en former quelques corps : tout était pêle-mêle. Il serait injuste d'en faire reproche aux troupes, jamais elles n'avaient combattu avec plus de valeur, et la cavalerie surtout s'était surpassée; mais peu habituées à se voir ainsi tournées, et près d'être enveloppées; ayant épuisé tout ce qu'elles avaient de munitions et de forces, elles crurent devoir chercher leur salut dans la retraite la plus précipitée. Chacun voulant reprendre la route qu'il avait suivie, on se croisa dans divers sens, les uns pour rejoindre le chemin de Charleroi, les autres pour se soustraire à l'ennemi qui s'y montrait déjà, et se rejeter sur celui de Nivelle : le pêle-mêle fut complet. Le chef d'état-major de Blücher, homme de tête et de cœur, s'était mis, malgré la nuit, à la poursuite de cette cohue avec la cavalerie prussienne qui avait peu combattu; il parut à l'improviste devant Genape, où il lança quelques boulets et quelques obus, ce qui acheva la déroute. Le désordre y fut d'autant plus grand, qu'on avait barricadé les avenues de ce défilé, pour couvrir les parcs qui y étaient restés; et cette précaution, que les Français avaient si souvent négligée, tourna en cette circonstance contre eux, en encombrant le seul passage qui leur restât; ce qui augmenta la confusion et doubla la perte de

matériel. Grouchy, de son côté, compromis au delà de la Dyle, par le succès même qu'il venait de remporter, n'eut que le temps de se jeter en toute hâte sur Namur, pour y prendre la route de Givet et de Mézières, et faillit y être prévenu par les Prussiens.

L'armée vaincue avait perdu deux cents pièces de canon, et 30 mille hommes hors de combat ou prisonniers; il en restait autant, indépendamment des 35 mille hommes de Grouchy; mais la difficulté était de se rallier devant un ennemi qui avait pris de Napoléon des leçons d'audace et d'activité. La perte des alliés n'était pas moins considérable, mais il leur restait 150 mille hommes (1), la confiance de la victoire, et la certitude d'être secondés par 300 mille alliés qui passaient le Rhin depuis Mayence à Bâle.

Fautes qui causèrent ce désastre.

Telle fut l'issue de cette lutte, qui avait commencé sous de si heureux auspices, et qui devint plus funeste à la France, que ne l'avaient été les journées de Poitiers et d'Azincourt. Il faut l'avouer, ce désastre fut l'ouvrage d'une foule

(1) Outre les troupes engagées à Waterloo, les alliés avaient encore une belle division anglaise venant d'Ostende, une division campée à Hall, et le corps prussien de Kleist, qui n'avait pas pris part à la bataille, sans parler des autres armées.

de circonstances inouïes : si l'on peut reprocher quelques fautes à Napoléon, on doit convenir aussi que la fortune lui fut bien cruelle dans les moindres détails, et que ses ennemis, en échange, furent aussi heureux qu'ils se montrèrent habiles. Quelque injuste que soit l'esprit de parti, on est forcé de rendre hommage au mérite de deux généraux qui, attaqués à l'improviste dans des cantonnements étendus depuis Dinant et Liége jusqu'à Renaix près de Tournay, avaient pris de si sages mesures, qu'ils se trouvèrent dès le lendemain matin en état de recevoir bataille à forces égales, et de vaincre ensuite par une habile concentration des deux armées.

Quant à Napoléon, nous avons déjà signalé les fautes d'exécution commises le 16 et le 17, tant par lui que par ses lieutenants. Dans la journée même de Waterloo, on peut reprocher aux Français d'avoir tenté la première attaque en masses trop profondes. Ce système n'eut jamais de succès contre le feu meurtrier de l'infanterie et de l'artillerie anglaise (1). J'ai déjà dit, au sujet

(1) Il est probable que ce mode de formation n'avait pas été ordonné par Napoléon lui-même; nous n'avons jamais appris qu'il se fût mêlé de prescrire à ses lieutenants de quelle manière ils devaient former leurs troupes pour les conduire à une attaque. En 1813 seulement il prescrivit la

de la bataille d'Esling, tout ce qu'on peut dire à cet égard; mais en supposant même que ce système pût être convenable sur un terrain ouvert, sec, d'un abord facile, et avec des forces égales en artillerie, il est certain que des masses d'infanterie, lancées dans des terres trempées, d'où elles avaient peine à sortir, pour attaquer, avec un concours insuffisant des autres armes (1), des troupes établies dans une excellente position, avaient trop de chances contre elles. Du reste, on peut reprocher aussi de n'avoir pas suffisamment soutenu ce premier effort, qui, effectué sans concours de la cavalerie et des réserves, devenait un mouvement partiel, isolé, et dès lors sans résultat.

Il en fut de même des grandes charges de cavalerie, qui, dénuées de soutien, ne furent que

---

colonne de bataillons par divisions sur deux rangs, bien différente de ces lourdes masses, et telle que le général Jomini l'a proposée dans ses divers ouvrages.

(1) Les Français avaient de nombreuses batteries sur leur front, mais elles battaient de loin et vaguement la ligne ennemie, et ne pouvaient pas facilement suivre les troupes assaillantes; tandis que l'artillerie anglaise restant en position, tira jusqu'à bout portant sur les colonnes qui venaient à elle, et qui s'offraient en victimes à un feu concentrique dirigé sur un seul point.

d'héroïques mais inutiles luttes. Malgré tout cela, il est à peu près certain que Napoléon serait resté maître du champ de bataille, sans l'arrivée de 65 mille Prussiens sur ses derrières; circonstance décisive et désastreuse, qu'il ne dépendit pas entièrement de lui d'empêcher, comme on l'a vu. Dès que l'ennemi amenait 130 mille hommes sur le champ de bataille, où il lui en restait à peine 50 mille, tout devait être perdu.

Il est temps, du reste, de quitter le champ des conjectures, et de revenir aux débris de l'armée de Napoléon.

Suite du désastre de Waterloo.

L'apparition de la cavalerie prussienne, et la canonnade qu'elle engagea sur Genape, au milieu de la nuit, était une circonstance tout à fait neuve à la guerre, où la nuit met ordinairement un terme au carnage et à la poursuite. Le général Gneisenau crut cette innovation sans danger contre une armée débandée, et il n'eut pas tort, car tout prit en désordre le chemin de Charleroi sans attendre le jour; et ce ne fut que sous le canon d'Avesnes qu'il fut possible de rallier et réorganiser un peu les bataillons.

Napoléon n'avait qu'un parti à prendre, c'était de diriger Grouchy par les Ardennes sur Laon, d'attirer sur ce point ce que l'on pourrait tirer de l'intérieur, de Metz, et du corps de Rapp, en ne laissant en Lorraine et en Alsace que les gar-

nisons. La cause impériale était bien ébranlée, mais elle n'était point entièrement perdue, si tous les Français s'accordaient pour opposer à l'Europe le courage des Spartiates de Léonidas, l'énergie des Russes de 1812, ou des Espagnols de Palafox. Malheureusement pour eux comme pour Napoléon, les opinions étaient fort divisées à ce sujet, et la majorité pensant alors que la lutte n'intéressait que le pouvoir de l'Empereur et de sa famille, le pays semblait n'y être pour rien.

Le prince Jérôme avait réuni 25 mille hommes derrière Avesnes : on lui ordonna de les ramener à Laon; il restait 200 pièces de canon outre celles de Grouchy. Il fallait huit jours pour que ce maréchal pût arriver à Laon : l'Empereur se rendit dans cette ville pour l'y attendre, persuadé que Wellington, prudent comme il l'avait été en Espagne, craindrait de s'engager au milieu de tant de places fortes, et avancerait avec mesure sur la Somme.

Napoléon se rend à Paris.

Napoléon n'aimait pas ce que l'on nomme les conseils de guerre, mais il aimait, dans les circonstances graves, à raisonner avec quelques familiers, sur le pour et le contre des différents partis qu'il aurait à prendre, et après avoir écouté tous les avis, il arrêtait ordinairement ses résolutions, sans même les communiquer aux personnes qu'il avait ainsi réunies.

Arrivé le 19 à Laon, où il avait d'abord résolu d'attendre la jonction de Grouchy et de Jérôme, l'Empereur discuta avec le petit nombre d'affidés qui l'avaient suivi, sur le parti qu'il convenait de prendre après cet effroyable désastre. Viendrait-il à Paris pour se concerter avec les chambres et ses ministres, ou bien resterait-il à l'armée en demandant aux chambres de l'investir d'un pouvoir dictatorial et d'une confiance sans bornes, dans la conviction qu'il obtiendrait d'elles les mesures les plus énergiques pour sauver la France et conquérir son indépendance sur des monceaux de ruines?

Comme cela arrive toujours, les avis de ses généraux furent divisés : les uns voulaient qu'il vînt à Paris déposer la couronne entre les mains des délégués de la nation, ou la recevoir d'eux une seconde fois avec les moyens de la défendre. Les autres, appréciant mieux l'esprit des députés, affirmaient que loin de plaindre Napoléon et de le seconder, ils l'accuseraient d'avoir perdu la France, et s'imagineraient sauver le pays en perdant l'Empereur. Une circonstance grave donnait du poids à cette opinion, c'est que le jour même où il triomphait à Ligny, la chambre élective avait factieusement usurpé le droit d'initiative, en adoptant une loi qui ordonnait la réunion des institutions éparses dans les diffé-

rentes constitutions du consulat et de l'empire. Enfin, les plus prudents pensaient que Napoléon ne devait point aller à Paris, mais rester à la tête de l'armée, afin de traiter lui-même avec les souverains, en offrant l'abdication en faveur de son fils.

Napoléon penchait, dit-on, pour demeurer à Laon avec son armée; mais l'avis du plus grand nombre l'entraîna, et il partit pour Paris. Dans le fait, c'était bien le moyen le plus efficace de se concerter avec toutes les autorités, les ministères et les administrations, sur les mesures promptes et vigoureuses qu'il s'agirait de prendre pour organiser une grande résistance nationale; car l'Empereur en ferait plus en quelques heures que par cent dépêches. Mais pour réussir, il eût fallu trouver dans les chambres plus d'habileté, de désintéressement et de dévouement qu'elles n'en montrèrent.

Quoi qu'il en soit, le départ pour Paris étant décidé, Napoléon s'y rendit dans la nuit du 21 juin. Ce retour si naturel fut mal interprété; sa défaite l'avait déconsidéré aux yeux de la foule, qui juge si rarement les choses sous leur véritable aspect : on prit son départ de l'armée pour un acte de faiblesse. Il avait prouvé à Arcole, à Eylau, à Ratisbonne, à Arcis et à Waterloo même, qu'un boulet ne lui faisait pas peur; et

s'il n'avait pas cru aux ressources de la France, il aurait su mourir à la tête de ses débris : s'il les quitta, c'est qu'il n'y avait pas un général d'arrière-garde qui ne pût les ramener à Laon aussi bien que lui, tandis que personne ne pouvait le remplacer au timon de l'État qui, pour l'instant, n'était point au quartier général, mais aux Tuileries.

Espérances qui restaient à son parti.

Dans huit à dix jours, il espérait être de retour à Laon à la tête de 100 mille hommes, avec 400 pièces de canon, et punir les Anglo-Prussiens de leur invasion. Sans doute cela ne l'eût pas débarrassé des grandes armées que les souverains alliés amenaient par les Vosges : néanmoins il aurait gagné du temps; et si 300 mille hommes se rassemblaient dans le courant de juillet sur la Loire, la France pouvait encore conquérir son indépendance et sauver sa gloire, car bien des nations se sont relevées de plus bas : le tableau suivant de la situation, tracé par Napoléon lui-même, prouve qu'il était loin d'en désespérer.

« Jusque-là, Paris pouvait terminer ses prépa-
« ratifs de défense; ceux de Lyon étaient ache-
« vés. Les principales places fortes étaient com-
« mandées par des officiers de choix, et gardées
« par des troupes fidèles. Tout pouvait se répa-
« rer; mais il fallait du caractère, de l'énergie
« et un dévouement absolu de la part du gou-

« vernement, des chambres, de la nation en-
« tière.

« Il fallait qu'elle fût animée par l'unique sen-
« timent de l'honneur, de la gloire, de l'indé-
« pendance nationale; qu'elle fixât les yeux sur
« Rome après la bataille de Cannes, et non sur
« Carthage après celle de Zama!! Si la France
« s'élevait à cette hauteur, elle était invincible. »

Sans recourir jusqu'aux siècles des Scipions, il suffisait de se rappeler l'exemple de l'Espagne en 1808, alors que les Français tenaient ses places et sa capitale, et celui de la Russie incendiant Moscou pour se soustraire aux suites de la sanglante journée de Borodino. On objectera sans doute que les circonstances étaient bien différentes, et que la France était trop épuisée d'hommes, pour espérer un pareil résultat. De telles raisons ne méritent pas de réplique : les âmes pusillanimes ne manquent jamais de prétextes pour se soumettre plutôt que de se placer dans l'obligation de vaincre ou de mourir. Il n'est pas donné à chacun de penser en Spartiate, et de tout sacrifier à la gloire nationale.

Complots de ses adversaires.

En faisant abstraction de ce point d'honneur patriotique, il ne fut pas difficile aux adversaires politiques de Napoléon de prouver à ses partisans même, que la cause de la France se trouvait ici pour la première fois séparée de la sienne;

à les entendre, « ce ne serait qu'au prix de flots « de sang, et des plus cruels ravages, qu'on pour- « rait balayer le sol envahi par 500 mille hommes, « et assurer son indépendance. En se soumettant « aux Bourbons, on pouvait obtenir le même ré- « sultat d'une manière moins romaine à la vérité, « mais plus certaine et moins cruelle pour la « France déjà fatiguée de tant de guerres. »

Ce langage n'était pas héroïque, mais il était concluant, et il devait entraîner tous les esprits faibles. L'armée et le parti de la révolution étaient néanmoins disposés à la résistance, sans s'inquiéter des sacrifices qu'elle exigeait; mais le parti voulait la résistance au profit de la démagogie et non au profit de l'autorité impériale. Les meneurs s'abusèrent au point de croire qu'ils résisteraient à l'Europe avec des décrets, comme en 1793. Lafayette surtout était d'une bonhomie désespérante; il se flattait que l'Europe ne faisait la guerre qu'à l'ambition d'un homme, et que les armes des souverains allaient tomber devant ses doctrines gallo-américaines : il ne voyait pas que le temps des Mack et des Cobourg était loin de nous, et que c'était précisément à ses doctrines que les souverains en voulaient.

Les grands désastres, comme les volcans, s'annoncent par un bruit sourd qui en précède l'explosion. Dès le 20 juin, Paris était agité par les

récits les plus alarmants, qui firent tourner toutes les têtes. Au premier avis de la catastrophe, Fouché avait réuni chez lui ses amis des deux chambres (1), en même temps que ses agents secrets répandaient dans Paris le bruit que l'abdication seule de Napoléon pouvait sauver le pays.

Les meneurs du parti utopiste redoutaient, avec raison sans doute, la dissolution des chambres, car après la marche que celle des députés avait adoptée, ils sentaient bien que l'Empereur la regarderait comme un obstacle bien plus que comme un moyen de gouvernement. Il fut donc convenu dans ce conciliabule d'aller au-devant du danger; Lafayette attacherait le grelot en proposant le lendemain à la chambre de se déclarer en permanence, et de proclamer traître à la patrie quiconque oserait ordonner de la dissoudre. Pour prix de cet acte que l'on qualifiera comme l'on voudra, le *grand citoyen* qui avait accompagné le peuple de Paris à Versailles en 1789, serait de nouveau décoré de son titre favori de commandant général des gardes nationales du royaume.

Pendant que Fouché et ses amis tramaient ainsi le renversement de Napoléon, celui-ci arrivait le 21, à quatre heures du matin, à l'Élysée-

(1) Lafayette, Manuel, Dupont de l'Eure, Flauguergues, Dupin aîné, Henri Lacoste.

Bourbon, où Caulaincourt l'attendait avec une juste impatience. Loin de parler de dissolution, les premières paroles prononcées par l'Empereur annoncèrent son projet de réunir les deux chambres en séance extraordinaire, afin de leur peindre les malheurs de Waterloo, et de leur demander les moyens de sauver la France, après quoi il se hâterait de rejoindre l'armée.

Caulaincourt exprima, dit-on, ses regrets sur le parti qu'il avait pris de la quitter, et lui témoigna la crainte que les chambres fussent peu disposées à le seconder. Les ministres, mandés bientôt après chez l'Empereur, furent invités à prononcer sur les mesures à prendre. Napoléon leur fit part de ses idées, de ses ressources, et du besoin qu'il avait de la dictature pour sauver la France; il pouvait la saisir lui-même ou la recevoir des chambres; ce dernier moyen serait plus légal et plus efficace: mais était-on certain de l'obtenir? Le plus grand nombre des ministres pensaient que c'était de l'accord des chambres qu'il fallait tout espérer. Caulaincourt citait l'abandon du pays en 1814 comme un exemple effrayant du résultat de la dissolution des chambres. Fouché fondait aussi toutes ses espérances sur un confiant abandon dans ces assemblées, au sein desquelles il s'était ménagé une si active influence. Decrès pensait, au contraire, qu'il ne fallait pas

compter sur elles. Régnaut de Saint-Jean d'Angély lui-même, cet orateur obséquieux et complaisant, osa ajouter à l'opinion du ministre de la marine, que les chambres exigeraient sans doute une nouvelle abdication; il poussa même la hardiesse jusqu'à insinuer que, si on ne l'offrait pas, elles pourraient bien l'exiger. Lucien, indigné avec raison, et se rappelant le 18 brumaire, demandait que l'Empereur se passât des chambres et sauvât la France à lui seul. Carnot enfin, on doit l'avouer à sa louange, fut celui qui entra le mieux dans les vues d'une défense désespérée, et de la dictature qui devait en fournir les moyens; il fallait, selon lui, délivrer à tout prix le sol de la France, et renouveler, au besoin, toute l'énergie du comité de salut public en 1793. S'il ne fut jamais un grand politique, il montra du moins l'énergie d'un Romain.

Pendant que ces graves questions s'agitaient à l'Élysée, les résolutions prises la veille dans le conciliabule de Fouché portaient leur fruit dans les chambres; les bruits de dissolution perfidement répandus bien avant que la question en eût été agitée, et au moment même où l'on proposait au contraire la bonne harmonie avec les chambres comme l'unique planche de salut, avaient produit l'effet que les conjurés en attendaient. Lafayette venait de faire, avec succès,

la sortie convenue, et avait enlevé, soit à la jalousie, soit à la faiblesse des députés, le décret qui déclarait traîtres à la patrie tous ceux qui oseraient prononcer une dissolution, bien que cet acte fût cependant un des droits constitutionnels de l'Empereur. Singulière manie de ces prétendus apôtres de la légalité, qui frappaient de mort le chef de l'état s'il voulait exécuter la loi!

Ce décret, qui était à lui seul une révolution tout entière, mandait au sein de l'assemblée les ministres réunis chez Napoléon : dès lors il n'y avait plus rien à espérer; en vain Lucien, accompagné des ministres, vint-il demander à la chambre, au nom de l'Empereur, de désigner une commission pour s'entendre sur les mesures de salut public, indispensables dans les circonstances : l'abdication était le but unique des conjurés. La commission fut nommée à la vérité, mais elle fut composée des plus chauds ennemis de l'Empereur, Lanjuinais, Lafayette, Grenier, Flauguerges, Dupont de l'Eure; sa majorité ne sut proposer autre chose qu'une niaise et vaine négociation avec les puissances. A la lecture de son rapport, une foule de députés, et Lafayette surtout, s'écrièrent que cela serait insuffisant sans l'abdication, qu'il fallait cette abdication dans une heure ou la déchéance!

Tandis que ces vociférations de la médiocrité

et de la haine ébranlaient les esprits modérés, Napoléon était, à l'Élysée, en proie à la plus violente agitation. Le peuple assemblé autour de ce palais faisait retentir l'air des cris de *vive l'Empereur!* et demandait des armes. Lucien excitait son frère à profiter de cet élan pour faire un 18 brumaire bien plus légal que le premier, car en ordonnant la dissolution selon les formes usitées il avait droit de l'exiger et de la faire exécuter.

L'idée de sauver le pays en armant le bas peuple contre les premières magistratures, devait révolter l'esprit judicieux et élevé de Napoléon. D'ailleurs, la division, déjà si forte en France, ne manquerait pas de redoubler après un coup d'état qui rappellerait plutôt celui du 31 mai 1793 que celui du 18 brumaire. L'union sacrée de la nation et de ses chefs pouvait seule réparer les cruels effets de ses sanglants désastres; c'était donc en se serrant en faisceau autour de ce célèbre gagneur de batailles que la France pouvait encore sortir glorieusement d'une lutte gigantesque. Dès que la nation se scindait en trois camps ennemis, et que les autorités donnaient l'exemple de la défection, tout était perdu, car Napoléon ne pouvait pas sauver à lui seul l'indépendance du pays en même temps que son trône. Les idéologues, les factieux, qui furent assez insensés pour s'imaginer que l'Europe s'empresserait

de déposer les armes devant leurs décrets, et qui crurent faire triompher leurs utopies en sacrifiant un grand homme, auront seuls à répondre de l'humiliation qu'ils se préparèrent.

Repoussant donc les insinuations de son frère, Napoléon préféra se résigner, et il dicta à Lucien l'abdication suivante en faveur de son fils :

« Français ! en commençant la guerre pour « soutenir l'indépendance nationale, je comptais « sur la réunion de tous les efforts, de toutes les « volontés, et sur le concours de toutes les auto- « rités nationales ; j'étais fondé à espérer le succès, « et j'avais bravé toutes les déclarations des puis- « sances contre moi. Les circonstances me pa- « raissent changées. Je m'offre en sacrifice à la « haine des ennemis de la France. Puissent-ils « être sincères dans leurs déclarations, et n'en « vouloir réellement qu'à ma personne ! Ma vie « politique est terminée, et je proclame mon fils « sous le titre de Napoléon II, empereur des « Français. Les ministres actuels formeront le « conseil du gouvernement. L'intérêt que je « porte à mon fils m'engage à inviter les cham- « bres à organiser sans délai la régence par une « loi. Unissez-vous tous pour le salut public et « pour rester une nation indépendante ! »

On assure que l'Empereur avait eu d'abord l'intention d'envoyer une abdication pure et sim-

ple, mais que Lucien et Carnot le décidèrent à la stipuler en faveur de son fils. Quoi qu'il en soit, beaucoup de gens lui ont reproché cette résolution comme une faiblesse. S'il n'eût consulté que son caractère, il aurait su s'enterrer sous les ruines du pays plutôt que de quitter la partie aussi légèrement; la longue série de combats soutenus depuis son départ de Moscou, jusqu'au pied de Montmartre, suffit pour le prouver. — Mais comment aurait-il fait partager ses sentiments à toute la France, lorsque le gouvernement même venait lui déclarer qu'il fallait abdiquer une seconde fois? Sans le concours du pays que pouvait-il faire? Si Napoléon avait fait le sacrifice de son trône à Fontainebleau, alors qu'il avait plus de titres au dévouement de la nation et que l'ennemi était moins redoutable, pouvait-il le refuser aujourd'hui qu'il ne s'agissait plus que de lui et de son intérêt privé? Pouvait-il consentir au bouleversement social et au ravage de la France pour satisfaire sa vanité militaire?... Non... Sa résignation, loin d'être un acte de découragement, fut digne du reste de sa vie.

Décidé à se rendre en Amérique, Napoléon espérait que les alliés se contenteraient de l'otage qu'il allait mettre à leur discrétion, et qu'ils laisseraient la couronne sur la tête du fils de Marie-

Louise. C'était, selon lui, le meilleur moyen d'opérer la fusion des intérêts anciens avec les nouveaux, et d'empêcher la guerre civile, qui pouvait faire parcourir encore une fois tout le cercle de 1789 à 1804; mais les engagements solennels pris à Vienne entre les souverains et Louis XVIII ne leur permettaient guère de consentir à une semblable transaction, qui eût été tout au plus excusable alors qu'il fut question d'empêcher la grande lutte à laquelle on s'attendait, et dont on ne croyait l'issue ni aussi sûre ni aussi prompte. Les souverains avaient pu hésiter, avant la guerre, à faire triompher le principe de la légitimité par la force douteuse des armes; mais une fois vainqueurs, comment auraient-ils pu le repousser? De quel droit eussent-ils empêché Louis XVIII, leur allié, de rentrer dans sa capitale et de reprendre sa couronne? Du reste, la précaution que Napoléon avait prise de stipuler pour son fils, demeura sans résultat par la singulière préoccupation des meneurs de la chambre, qui se flattaient encore de dicter des lois à la France, et de les faire accepter par l'Europe. Ne voulant ni admettre Napoléon II, ni établir la régence, ils se hâtèrent de former un gouvernement provisoire, dans l'espoir de saisir les rênes de l'état, de traiter de leur existence avec les souverains alliés, et de ne reprendre le

gouvernement des Bourbons qu'à des conditions que les chambres imposeraient; rêve absurde dans la situation réelle des affaires, et qui ne devait convenir ni à Louis XVIII, ni aux souverains armés pour la cause de tous les trônes.

Ici la tâche de l'historien qui attache un grand prix à l'impartialité, devient non moins embarrassante que pénible. Comment, en effet, départira-t-il à chacun la part de blâme et de louange qui lui appartient dans ces grands conflits politiques? Traitera-t-il tous les adversaires de Napoléon de sycophantes et de révolutionnaires? Comparera-t-il Fouché à un Catilina, et fera-t-il des députés utopistes sur lesquels il s'appuyait, autant de Gracques; ou bien, marchant sur les traces de l'ignoble abbé de Montgaillard, traitera-t-il Napoléon et tous ses partisans d'ogres altérés de sang ne rêvant que dévastation et pillage? Élèvera-t-il, comme ce pamphlétaire, au rang de demi-dieux, tous ceux qui contribuèrent à la ruine du système impérial?

Sans pousser ainsi les choses à l'extrême, il sera toujours embarrassant de qualifier les intrigues de Fouché; les uns diront qu'elles furent le résultat d'une habile prévision des maux qui menaçaient la France après les déclarations du congrès de Vienne, ainsi que du noble désir de la soustraire à une lutte par trop inégale;

d'autres les attribueront uniquement à la tendance ambitieuse et remuante de son esprit, autant qu'à ses doctrines encore un peu révolutionnaires. Devra-t-on imprimer le sceau de la trahison ou distribuer des louanges à un ministre qui, tout en conservant sa position officielle envers le chef de l'état, correspondait avec ses ennemis, et traitait clandestinement avec eux sans en avoir reçu la mission de personne?

Qui osera décerner des couronnes civiques aux membres influents des chambres pour leur conduite avant comme après la nouvelle du désastre de Waterloo? Croira-t-on qu'ils aient préservé la France d'une ruine totale en usurpant une autorité que la constitution ne leur donnait pas; ou bien les accusera-t-on d'avoir ajouté à l'humiliation militaire du pays par un lâche abandon du seul capitaine qui pouvait encore relever l'éclat de ses drapeaux et sauver son indépendance?

En récapitulant tous les désastres qui pouvaient fondre sur la France par la prolongation d'une lutte à outrance, on ne saurait nier que l'alternative était affreuse, et que le résultat du parti qui fut préféré justifierait assez la conduite des chambres, si elles eussent été toujours inspirées par le seul intérêt du pays. Toutefois, qui peut répondre aussi que Napoléon n'eût pas balayé le sol français des ennemis, si on l'eût puis-

samment et franchement secondé? Qui peut affirmer que les charges de l'occupation et les deux milliards imposés par les alliés ou payés aux émigrés n'aient pas excédé de beaucoup les ravages momentanés et passagers qu'aurait pu produire une lutte de quelques mois? Et si les chambres, désespérant peut-être trop tôt du salut public, avaient du moins apprécié le seul remède aux maux dont le pays était menacé, et qu'elles eussent hautement proclamé le rappel du gouvernement légitime, en sollicitant du roi la proclamation de quelques principes fondamentaux propres à rassurer les esprits contre une réaction violente, on aurait pu croire à quelque prévision politique de la part de leurs meneurs: mais toutes leurs mesures n'attestent-elles pas, au contraire, un misérable esprit de médiocrité, de haine contre la force du gouvernement, de libéralisme vaniteux, qui détruisit jusqu'au vernis de patriotisme dont elles couvrirent leurs déclamations? Graves et immenses questions sur lesquelles je ne me sens pas appelé à prononcer, et que je me hâte de quitter pour revenir à l'Empereur.

L'Europe, encore pleine des souvenirs de 1813 et de 1814, ne comprit rien à la rapidité de cette seconde chute. L'empire de Carthage s'était écroulé de même à Zama; parce que le

héros carthaginois avait perdu, comme Napoléon, son influence au sein de la patrie. La monarchie de Frédéric le Grand, tombée aussi rapidement à Iéna, dut son existence au principe de la légitimité, si mal apprécié par les déclamateurs; Frédéric-Guillaume, plus heureux qu'Annibal et Napoléon, avait laissé sa nation dans le deuil et conservé l'amour de ses peuples. Dans ce grand naufrage, l'Empereur put dire néanmoins comme François Ier : Tout est perdu, hors l'honneur.

Napoléon ne quitta la France qu'au moment où l'ennemi s'approcha de sa retraite à la Malmaison. Les Anglo-Prussiens, instruits de son abdication et de l'anarchie qui lui avait succédé, excités même, à ce que l'on assure, par Fouché, s'étaient avancés rapidement sur Paris; ils auraient pu y devancer Grouchy, mais ils le suivirent de très-près. Wellington avait emporté d'emblée Péronne et Cambrai, où de mauvais citoyens le secondèrent ignominieusement. A la rapidité de l'invasion, on s'aperçut que l'Europe n'avait pas perdu les leçons données par Napoléon lui-même.

Cependant les Prussiens firent un mouvement hasardé en cherchant à tourner les ouvrages élevés au nord de Paris; ils passèrent la Seine seuls près du Pecq, tandis que Wellington restait à la rive droite, hors d'état de pouvoir les soutenir.

L'armée, alors commandée par Davoust et campée dans le voisinage, aurait pu se jeter sur eux avec 70 mille braves et les anéantir, en les culbutant dans la Seine. Napoléon proposa au gouvernement provisoire de prendre le commandement de l'armée, et de le quitter après avoir vaincu. De basses intrigues l'empêchèrent de laver la tache de Waterloo, et de prendre congé de la France par une victoire qui lui eût permis de traiter honorablement avec les souverains alliés, au lieu de se rendre à discrétion à un général anglais et à un maréchal prussien, comme le gouvernement provisoire le fit. Loin d'accepter sa proposition, Fouché, qui correspondait déjà avec Wellington, avait même résolu de s'assurer de sa personne, de crainte qu'il n'allât se mettre de son propre mouvement à la tête de l'armée, et on le plaça en effet dans une espèce de captivité en le confiant à la garde du général Becker.

Cependant, l'enthousiasme des troupes était encore si grand, que ce triste gouvernement eut beaucoup de peine à faire suspendre les hostilités, et que le général Excelmans même détruisit une brigade entière près de Ville-d'Avray, au moment où on enchaînait le courage de ses camarades.

L'Empereur partit immédiatement après pour Rochefort. Le ministre Decrès lui proposa de

partir du Havre sur un navire américain prêt à mettre à la voile; mais c'était trop près des côtes anglaises, et il était un peu tard pour y arriver. Il aurait pu s'embarquer aussi à Bordeaux sur le navire frété par Joseph: les objections d'un fâcheux conseiller l'en détournèrent; craignant de se livrer à ses ennemis dans un port de commerce, il se décida à monter à bord d'un bâtiment de l'état, et des factieux eurent le temps d'en prévenir les Anglais (1). Joseph s'embarqua seul à Bordeaux et arriva sans obstacle en Amérique, sur le navire qu'il avait offert à son frère. Celui-ci fut moins heureux; serré de près à sa sortie de Rochefort par la croisière anglaise, et voyant qu'il serait difficile de lui échapper, il poussa droit à elle, espérant se placer sous la sauvegarde de l'honneur et des lois britanniques. Il écrivit au prince régent la lettre suivante:

« Altesse royale, en butte aux factions qui di-
« visent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes
« puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière
« politique. Je viens, comme Thémistocle, m'as-
« seoir au foyer du peuple britannique. Je me
« mets sous la protection de ses lois, que je ré-

(1) L'histoire de la restauration affirme positivement que Fouché instruisit Wellington de cet embarquement, combiné de manière à ce que l'Empereur n'échappât pas.

« clame de Votre Altesse Royale, comme du plus « puissant, du plus constant, du plus généreux « de mes adversaires. »

Cette lettre, remarquable par la simplicité de son style et par la juste comparaison établie entre la position de Napoléon et celle de l'illustre Athénien, ne put désarmer la haine de ses ennemis. Son mécompte fut bien cruel. On a pensé qu'il eût été traité tout différemment, s'il se fût présenté franchement au quartier général de l'empereur Alexandre, en remettant son sort à la magnanimité de ses sentiments. Si ce monarque eût jugé nécessaire au repos de l'Europe de confiner son redoutable antagoniste dans un de ses palais, il l'y eût traité du moins avec les égards qui lui étaient dus, et non avec la barbarie de l'indigne geôlier que l'Angleterre lui donna.

La postérité jugera le traitement qu'on lui a fait essuyer. Prisonnier dans un autre hémisphère, il ne lui restait qu'à défendre la réputation que l'histoire lui préparait, et que les partis dénaturent encore, selon leurs passions. La mort le surprit au moment où il rédigeait ses commentaires, qui sont restés imparfaits, et ce fut sans doute un de ses plus grands regrets. Toutefois il peut reposer en paix; des pygmées ne sauraient obscurcir sa gloire : il a cueilli dans les victoires de Montenotte, de Castiglione, d'Ar-

cole, de Rivoli, des Pyramides, aussi bien qu'à celles de Marengo, Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland, Abensberg, Ratisbonne, Wagram, Borodino, Bautzen, Dresden, Champ-Aubert, Montmirail et Ligny, assez de lauriers pour effacer le désastre de Waterloo; ses cinq codes seront des titres non moins honorables aux suffrages de la postérité. Les monuments élevés en France, en Italie, attesteront sa grandeur aux siècles les plus reculés.

Ses adversaires lui ont reproché sa tendance à un despotisme oriental, et je partageai longtemps cette opinion avec eux : ce n'est qu'aux véritables hommes d'état à le juger sous ce rapport; ce qui parut un crime aux yeux des utopistes deviendra un jour, aux yeux des hommes éclairés, son plus beau titre de sagesse et de prévoyance. Ce ne sera jamais avec des idées creuses et abstraites, ou une sensiblerie philanthropique, qu'une grande nation marchera à de hautes destinées, ou même qu'elle pourra se défendre victorieusement contre de formidables voisins.

Les grandes sociétés européennes, quoi qu'en disent tous les Don Quichottes de la métaphysique gouvernementale, ne seront jamais que des sociétés égoïstes et rivales les unes des autres (1).

(1) Cette vérité, qui semble niaise à force d'être évidente

Dès lors toute société bien ordonnée doit investir ses chefs de toute la force indispensable pour les rendre redoutables au dehors et respectés à l'intérieur. Hors de ces conditions, il n'y aura dans son gouvernement qu'anarchie, démagogie ou faiblesse. Avec les utopies des Lafayette, des Lanjuinais, des B. Constant, on ne fera que des *Rois citoyens*, sans dignité et sans pouvoir, comme ceux de Pologne ou de Hongrie; ou bien des républiques anarchiques, comme celle de l'an IV et de l'an V. Toutes les subtiles déclamations ne sauraient atténuer cette grande vérité.—Avec la licence de la presse journalière et des élections populaires, aucune puissance continentale ne se maintiendrait durant cinquante années..., et la France moins que toute autre, grâce à l'esprit passionné et impétueux de la nation. En définitive l'expérience prouvera, qui connaissait

---

a été bien singulièrement méconnue dans ces derniers temps, car le célèbre rédacteur des *Lettres sur les Cent jours*, en parlant de la chute de Napoléon, l'attribuait à la haine que lui portait le commerce, qui, selon le publiciste, *tend à effacer les rivalités entre les peuples, et à rapprocher les individus aussi bien que les nations:* étrange doctrine qui dénote une ignorance inconcevable de l'histoire de tous les siècles, puisque les grandes luttes de Carthage et de Rome, comme celles entre l'Angleterre, la France et la Hollande, ne provinrent que de rivalités de marchands, plus tenaces même que les rivalités féodales ou nationales.

mieux ses vrais intérêts, de Napoléon ou des doctrinaires qui ont sapé sa puissance.

Des hommes, aveuglés par leurs utopies, ont prétendu « qu'il s'était aliéné les classes éclai-« rées des Français en étouffant la pensée; qu'il « avait, *en la frappant d'un sceptre magique*, « arrêté les progrès moraux et politiques de l'es-« pèce humaine, qui s'était sentie comprimée « sous un poids énorme, et retenue dans une « douloureuse immobilité. » Ces grandes phrases ont pu fasciner de petits esprits; mais le suffrage des hommes sensés lui restera, et la génération prochaine pourra déjà apprécier si le dévergondage de la pensée et de la presse n'est pas plus à craindre pour une nation comme la française, que les bornes qu'il voulut mettre à la licence (1); on verra si la morale publique et le caractère national auront beaucoup gagné à la rupture de tous les freins; si le droit *de tout dire, de tout imprimer, de tout avilir,* formera des grands hommes, et fera faire des progrès réels à la raison humaine, ou bien si le résultat de ce prétendu âge d'or ne sera pas tout contraire.

(1) Nous ne pouvons trop répéter que la censure impériale, absurde dans ses dispositions réglementaires, eût été bonne en elle-même, si elle n'avait atteint que la presse périodique, et qu'on l'eût confiée à des hommes plus indépendants par leur position.

Quant au reproche d'ambition sans frein et sans mesure, que nous ne lui avons pas épargné nous-mêmes, il faut avouer que les apparences du moins le condamnèrent : cependant on n'a pas assez fait la part des nécessités de sa position, tant envers l'Angleterre qu'envers les autres puissances européennes, et surtout envers les princes émigrés et la révolution. Beaucoup d'invasions et d'agressions lui furent dictées par ces nécessités.

L'idée d'une grande domination européenne à opposer à la puissance anglaise l'entraîna certes au delà de toutes les bornes de la sagesse et de la modération, et contribua puissamment à sa chute; mais si cette idée était élevée et digne de lui, il est juste de dire que les moyens qu'il employa pour arriver à ses fins révoltèrent jusqu'à ses alliés et lui nuisirent beaucoup plus que ses projets mêmes.

Ici s'arrête notre tâche; cette brochure n'ayant pour but que de compléter une Vie de Napoléon racontée par lui-même, nous ne pensons pas devoir retracer les suites de l'invasion qui fut le résultat de la bataille de Waterloo, et du départ de l'Empereur. Chacun sait la convention conclue, le 3 juillet, par Davoust et les délégués du gouvernement provisoire, pour l'évacuation de Paris, et la retraite de l'armée derrière la Loire.

Nous ne pouvons néanmoins nous refuser à citer l'héroïque défense d'Huningue par le général Barbanègre avec une poignée de vétérans mutilés, et le combat glorieux, soutenu en Savoie par le colonel Bujeaud, avec son seul régiment, contre une division entière d'Autrichiens, à laquelle il fit plus de prisonniers qu'il n'avait de soldats; faits d'armes isolés, mais qui attestent l'esprit dont l'armée était animée.

Enfin, nous rappellerons aussi que les chambres reçurent le prix de leur déplorable conduite. Les commissaires qu'elles envoyèrent aux souverains furent à peine admis au quartier général, et, après quelques conférences, on finit par leur déclarer qu'il n'y avait pas lieu de traiter avec elles; enfin, un piquet de landwehr prussienne, placé un beau matin à la porte de leurs séances pour les empêcher de se réunir, apprit aux députés la vanité et la puérilité de leurs prétentions.

Peu de jours après, Louis XVIII rentra paisiblement aux Tuileries; excité par les royalistes les plus exaltés, il se livra d'abord aux idées réactionnaires les plus violentes; mais la France et l'Europe ne tardèrent pas à élever la voix contre les folies de ce parti exagéré. Tout le monde sait ce qui arriva après la mort de ce roi sage et paternel, et comment la révolution de 1830 vint

prouver que le retour de l'île d'Elbe n'était pas si extravagant qu'on a bien voulu le dire. Les résultats en furent, à la vérité, affreux pour le pays; l'occupation étrangère prolongée jusqu'en 1818, la perte de plusieurs forteresses importantes, deux milliards payés aux alliés ou aux émigrés, l'humiliation militaire, pire peut-être que tout cela, telles furent les tristes suites d'une résolution que Napoléon se fût bien gardé de prendre, s'il avait pu en prévoir les conséquences. La nouvelle que les souverains alliés avaient quitté Vienne peu satisfaits de la marche du congrès, le bruit du projet formé pour lui enlever l'île d'Elbe et l'exiler loin de l'Europe, enfin le fameux discours de Ferrand, dont nous avons parlé, furent les trois grands motifs qui le portèrent à cette hardie tentative : si le départ des souverains eût été confirmé, tout porte à croire qu'il eût réussi; car il aurait eu le temps de négocier d'un côté, et de mettre de l'autre la nation entière sous les armes.

Telle est la faiblesse des calculs humains, que la plus étonnante entreprise qui ait jamais été imaginée, réussit d'abord contre toutes les probabilités et les apparences, puis échoua par une nouvelle qui, se trouvant fausse, en détruisit toutes les chances de succès. Sans doute on est autorisé à penser que le gain de la bataille de

Waterloo par Napoléon eût rendu la lutte encore longue et terrible; mais il faudrait une grande dose de crédulité pour se persuader qu'il eût pu empêcher les 350 mille alliés qui passaient le Rhin entre Bâle et Manheim, de pousser jusqu'à Paris; car Napoléon, forcé de laisser 60 à 80 mille hommes en Belgique, contre Blücher et Wellington, n'aurait pu en réunir 100 mille sur la Moselle ou les Vosges. Or, Paris étant occupé, quelle résolution eût prise la France, divisée d'opinions, et placée entre deux chefs détrônés de fait? Eût-elle imité l'Espagne et continué une guerre nationale à outrance, comme Napoléon et Carnot le voulaient?

Si la coalition eût dû être négociée partiellement entre Londres, Berlin, Pétersbourg et Vienne, Napoléon aurait eu quatre mois de plus pour armer, et il eût sans doute réussi à détacher l'une ou l'autre des puissances. C'était donc sa principale chance de succès.

Quant aux chances de guerre, on a vu que les retards de Ney, le 15 et le 16 juin; celui apporté par Napoléon dans la reconnaissance et dans les mesures d'attaque de l'armée de Blücher; la direction vague et tardive assignée à Grouchy; enfin, la fausse route prise par celui-ci, le 18 au matin, furent les causes premières du désastre de Waterloo. Quelques militaires ont

aussi pensé que Napoléon eût mieux fait de ne pas se jeter entre les deux armées alliées, ce qui laissait à chacune d'elles la possibilité de se réunir entièrement; ils croient qu'il aurait dû tomber, soit sur le centre de Blücher, par Namur, soit sur celui de Wellington, par Ath ou Mons. Il est certain que, par ce moyen, il aurait pu entamer l'une ou l'autre de ces armées: s'il eût bien battu le centre et la gauche des cantonnements de Wellington, la droite se fût retirée dans la direction d'Ostende ou d'Anvers; s'il eût accablé le centre des cantonnements de Blücher, la gauche aurait été forcée de se jeter sur Liége, et dès lors la jonction de ces parties morcelées eût été à peu près impossible. Mais l'un et l'autre de ces projets offrait des difficultés: pour tomber par Florette entre Charleroi et Namur, c'est-à-dire, entre les corps de Ziethen et de Pirch, on avait contre soi le terrain assez difficile situé à l'embouchure de la Sambre; d'ailleurs les troupes venant de la Flandre française auraient dû défiler durant un jour de plus devant le front des cantonnements ennemis. En tombant sur Braine ou Ath, au centre des cantonnements anglais, on n'eût pas empêché le corps du prince d'Orange de se rallier à Blücher avec tout ce qui se trouvait à la gauche; or, les 120 mille Prussiens portés à 180 mille par la moitié de l'armée de Wellington, et

une portion du corps de Kleist, eussent encore été en mesure de disputer la Meuse à 120 mille Français. Les chances se multiplient à l'infini quand on s'abandonne dans le champ des suppositions gratuites. Le plan d'opérations adopté était si bien le plus convenable, que sans le temps perdu le 16 et 17 juin au matin, il eût complétement réussi, et que même cette perte de temps eût été réparée le 18, si l'aile droite avait pris la direction de Moustier.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Retraite de Napoléon à l'île d'Elbe 5
Nouvelle de la division des partis en France 7
Fautes reprochées à tort à Louis XVIII 9
Partis que le roi avait à prendre 11
Il octroie une charte débattue au sein d'une commission 14
Observations sur les divers systèmes de gouvernement 15
Vices et dangers de tout système électif 18
Observations sur les deux systèmes d'hérédité légitime, soit de droit divin, soit d'institution humaine 19
Difficulté de les allier avec la souveraineté dite nationale 22
Des avantages et des inconvénients du droit divin 26
De la légitimité fondée sur les lois humaines 28
Position équivoque de Louis XVIII à ce sujet 29
Fautes réelles de la charte 31
Espérances qu'on conçoit de cette charte 34
Embarras graves de Louis XVIII 35
Fautes des partis 36
Rétablissement de la censure jugé indispensable 40
Débats survenus au congrès de Vienne 44
Napoléon, menacé de perdre l'île d'Elbe, se décide à rentrer en France 45
Débarquement à Cannes 46
Marche triomphale sur Paris 48
Préparatifs de défense des Bourbons 49
Célèbres décrets de Lyon 50
Ney se déclare pour Napoléon 54
Le camp de Melun en fait autant. Entrée à Paris 56
Napoléon remonte sur le trône. Ses premiers actes 59
Sa position envers l'Europe 62
Coalition générale. Déclaration du congrès de Vienne 64
Campagne du duc d'Angoulême dans le midi 69

Pages.
Troubles dans la Vendée..... 71
Murat envahit l'Italie..... id.
Il est battu et détrôné par les Autrichiens..... 72
Préparatifs de Napoléon pour repousser une agression..... 74
Motifs de cette attitude défensive..... 78
Napoléon repousse les moyens révolutionnaires..... 80
Projets de modifications aux constitutions de l'Empire..... 82
Observations sur les chartes modernes..... 87
Difficultés de l'équilibre des trois pouvoirs..... 92
Inconvénients des assemblées dans des temps de crise..... 106
Objections du conseil contre le projet d'acte additionnel..... 108
Napoléon persiste à publier lui-même cet acte constituant..... 109
Fautes que lui reprochent les divers partis..... 111
Intrigues de Fouché..... 113
Propositions des alliés, et réponse officielle de Fouché..... 115
Il ne reste d'autre parti que la guerre..... 117
Napoléon explique sa conduite au champ de mai..... 120
Ouverture des nouvelles chambres..... 125
Adresses menaçantes des chambres, et réponses de l'Empereur... 127
Excitation patriotique à l'intérieur, et armements..... 132
Grands préparatifs des alliés..... 134
Travaux de défense à Paris et Lyon..... 136
Napoléon se décide à prendre l'offensive au nord..... 140
Plan d'opérations..... 144
Entrée en campagne..... 146
Passage de la Sambre le 15 juin. État de situation des armées belligérantes..... 148
Mesures préventives des alliés..... 151
Mouvement important prescrit à Ney..... 153
Retard qu'il éprouve..... 155
Dispositions de la matinée du 16 juin..... 156
Envoi du général Flahaut à Ney..... 159
Nouveau retard reproché à Ney..... 160
Activité des alliés pour opérer leur réunion..... 161
Troisième ordre donné à Ney..... 163
Napoléon reconnaît la position des Prussiens..... 164
Dispositions tardives qu'il fait..... 165
Attaques de Ligny et Saint-Amand..... 169
Ney est repoussé aux Quatre-Bras..... 176
Suites de la bataille de Ligny. Journée du 17 juin..... 184
Ordres donnés à Grouchy de poursuivre..... 186

A ces assertions vous opposez :

1° Une lettre du major général qui ne parle que de Gosselies et non des Quatre-Bras;

2° Les expressions et la date de la lettre dictée le 16 au général Flahaut;

3° Votre conversation avec le maréchal Soult en 1829;

4° La déclaration du général Heymès, témoin oculaire;

5° Une déclaration du général Reille, portant que le 16, à 7 heures du matin, M. le maréchal Ney lui avait dit qu'il attendait des ordres; d'où vous concluez qu'il n'en avait point encore reçu.

Les raisons que vous donnez sont puissantes, Monsieur le Duc; toutefois, la dernière surtout, pourrait aussi être expliquée différemment; le maréchal aurait bien pu avoir reçu des ordres verbaux dans la nuit, et dire néanmoins au général Reille qu'il en attendait encore, car il pouvait supposer qu'une modification grave surviendrait dans les combinaisons de l'Empereur, par suite des rapports qu'il venait de lui faire, selon son propre dire.

Ma grande habitude des opérations de la guerre et des travaux de l'état-major m'engage à vous retracer un aperçu de la manière dont il me semble que les choses ont dû se passer, sans prétendre néanmoins m'ériger en juge dans ce grand débat, et sans reproduire ici le récit des opérations qui se trouve déjà dans mon volume.

Napoléon, débouchant de Charleroi avec toute son armée, avait devant lui deux chaussées formant presque un angle droit, c'est-à-dire, s'en allant en direction entièrement divergente, l'une au nord sur Bruxelles où était Wellington, et l'autre à l'est sur Namur où était Blücher. La route de Charleroi à Bruxelles se trouvant à la fois sur l'extrême gauche des cantonnements anglo-néerlandais et sur l'extrême droite des cantonnements prussiens, était évidemment

le point où la jonction des deux armées devait s'opérer. Une route transversale qui lie ces deux chaussées va de Namur directement à Bruxelles et dans le Hainaut; elle passe à Sombref, joint la chaussée de Bruxelles aux Quatre-Bras, et forme ainsi la base d'un triangle dont Charleroi est le sommet.

Au moindre coup d'œil sur la carte, on voit qu'en occupant Sombref, on empêchait les Prussiens venant de Namur de s'unir aux Anglais, comme en occupant les Quatre-Bras on empêchait les Anglais venant de Nivelles et de Bruxelles de se joindre aux Prussiens. Cette double combinaison ne pouvait échapper à l'œil d'aigle de Napoléon; aussi est-il avéré qu'il donna à Grouchy l'ordre verbal de pousser le 15 jusqu'à Sombref, si la chose était possible. Ne doit-on pas en conclure dès lors qu'il dut témoigner aussi au commandant de sa gauche le désir de pousser jusqu'aux Quatre-Bras, puisque ce poste décisif se trouvait plus près du corps de Reille que Sombref ne l'était des troupes de Grouchy?

Quant à moi, je crois connaître trop bien le génie de l'Empereur pour douter qu'il ait conçu, dès le 15 juin, le projet de faire occuper les Quatre-Bras, et devant les assertions venues de Sainte-Hélène, je ne saurais exprimer la moindre pensée contraire, bien que la déclaration du duc de Dalmatie, citée à la page 30 de votre brochure, jette quelque incertitude dans mon esprit (1).

Admettant donc l'existence de cet ordre verbal du 15, la question principale serait encore de savoir en quels termes il fut conçu. Prescrivit-on au maréchal *de donner tête baissée sur tout ce qu'il trouverait*

(1) Le duc de Dalmatie déclara dans cette conversation que l'ordre d'occuper Quatre-Bras n'avait point été donné le 15 au soir, mais seulement le 16 après le déjeuner de l'Empereur. Il serait possible toutefois qu'un ordre verbal eût été donné le 15 sans que le major général fût présent, et même sans qu'il en eût eu connaissance.

dans cette direction, ainsi que l'affirme le livre IX de Sainte-Hélène, page 81? ou bien se borna-t-on à lui recommander, comme à Grouchy, de marcher le plus vivement possible sur la route de Bruxelles, en ayant soin de pousser son avant-garde jusqu'aux Quatre-Bras? L'ordre ayant été donné verbalement, il serait bien difficile de prononcer entre ces deux hypothèses; mais tout ce que vous avez publié de renseignements dans votre brochure, et tout ce qui s'est passé le 16, autorise à admettre la seconde version. Dans ce cas, je crois qu'on serait autorisé à tirer de ce fait des conclusions différentes de celles qui ont été admises jusqu'à ce jour; voici pourquoi :

L'infanterie de Vandamme et de Gérard ayant été retardée le 15 par des incidents inutiles à rappeler, et Grouchy n'ayant avec lui que de la cavalerie, fut arrêté vers Gilly par deux divisions d'infanterie prussienne, en sorte que, loin de pousser jusqu'à Sombref, il ne put pas même occuper Fleurus, qui resta aux troupes de Ziethen. Le maréchal Ney, se trouvant alors avec le corps de Reille au delà de Gosselies, dut fort naturellement hésiter à se lancer avec trois divisions sur les Quatre-Bras, avant que le corps d'Erlon, qui débouchait à peine de Marchiennes, l'eût rejoint; car la canonnade du combat de Gilly, qui grondait fort en arrière de lui, pouvait rendre ce mouvement dangereux. A la vérité, il se présente bien à la guerre quelques circonstances décisives où il ne faut pas trop s'inquiéter de ce qui se passe sur les derrières (témoin le peu d'importance que les Français attachèrent à la colonne de Lusignan, débouchant derrière eux à la bataille de Rivoli); mais ce sont des cas exceptionnels, et en thèse générale on ne saurait donner trop d'attention à ce que l'ennemi peut entreprendre sur la ligne de retraite. Aussi Reille poussa-t-il la division Girard à droite sur Heppignies, pour se couvrir du côté de Fleurus où Ziethen concentrait ses quatre divisions d'infanterie,

afin d'y attendre les quatre divisions de Pirch, qui devaient arriver dans la nuit.

Certes, si le maréchal Ney avait eu ses sept divisions sous la main, il eût bien pu en porter quatre à Frasne et trois aux Quatre-Bras; mais sachant qu'il ne pouvait pas compter ce jour-là sur le corps d'Erlon, et ignorant absolument où se trouvaient les forces de Wellington, peut-on lui faire un reproche d'avoir hésité à exécuter ce mouvement partiel et un peu excentrique, au milieu de deux armées qui ne comptaient pas moins de 220 mille combattants? Pour mon compte, je ne le pense pas, *à moins que l'ordre de donner tête baissée jusqu'aux Quatre-Bras n'ait été formellement exprimé* (1). Je vais plus loin, je crois même que Napoléon, revenu à Charleroi après le combat de Gilly, dut se féliciter que sa gauche fût restée à la hauteur du reste de l'armée qui bivouaquait autour de Lambusart; car ici cette aile n'était point aventurée, et pouvait, dès cinq heures du matin, aller occuper Quatre-Bras, en même temps que Grouchy marcherait vivement sur Sombref.

Cette vérité si palpable me porte à croire que, dans son entrevue avec le maréchal Ney, la nuit du 15 au 16, Napoléon exprima quelque chose de pareil (2). Il est bien certain du moins que, dès les premières paroles qu'ils échangèrent, l'Empereur dut entretenir le maréchal de ce qui avait été fait et de ce qu'il s'agissait de faire désormais : or, si le premier témoigna plus ou moins de regrets que la gauche se fût

---

(1) Napoléon a écrit à Sainte-Hélène, d'après des souvenirs, n'ayant pas de documents écrits : sa mémoire était bonne, il est vrai; mais quand il s'agit d'ordres verbaux donnés dans le brouhaha d'une opération comme le passage de la Sambre, on peut, trois ans après, se faire illusion sur les expressions employées.

(2) Cela est si vrai, que, dans le livre IX, page 87, l'Empereur dit formellement que, le 15 au soir, tout avait réussi à souhait, et que son opération promettait un succès certain; aveu naïf du peu de prix qu'il attacha à l'occupation partielle et isolée des Quatre-Bras, pour ce jour-là.

arrêtée entre Frasne et Gosselies, puisque la droite était restée vers Lambusart, *il dut nécessairement ajouter, ou qu'il fallait réparer ce retard dès le lendemain matin, ou qu'il verrait au point du jour les ordres ultérieurs qu'il conviendrait de donner après les rapports de la nuit.*

En effet, si le maréchal Ney n'avait pas revu l'Empereur, depuis la réception de l'ordre du 15, il est clair qu'il eût été de son devoir de reprendre, dès le point du jour, l'exécution différée la veille; car, lorsqu'on opère à la distance d'une marche du quartier général, et qu'un mouvement prescrit se trouve retardé par des incidents, il doit naturellement être exécuté aussitôt que possible, tant qu'il n'est pas révoqué. Mais, dès que les généraux avaient conféré longuement ensemble dans la nuit, postérieurement à la non exécution de l'ordre, il en était tout autrement, et le maréchal pouvait regarder cet ordre antérieur comme non avenu, s'il n'était formellement confirmé. On voit donc que l'intention manifestée par l'Empereur dans cette entrevue constitue nécessairement le nœud de l'énigme. Laquelle des deux intentions susmentionnées exprima-t-il? Voilà toute la question; voilà aussi ce que Dieu seul peut décider, s'il n'y a point eu de témoin de cette conférence.

Pour moi, je ne puis me former une opinion que sur des apparences ou des conjectures; or, voici quelles sont ces apparences à mes yeux, si je me retrace bien la situation d'esprit de l'Empereur et les données sur lesquelles il devait juger.

Napoléon ne comptait certes pas surprendre les armées alliées endormies dans leurs cantonnements, qui se trouvaient dispersés depuis Liége jusqu'à Malines; mais il comptait prendre l'initiative et les battre séparément au moment où elles s'efforceraient de se concentrer. Le premier des éléments de victoire était donc la rapidité, mais la rapidité de Rivoli, de Castiglione, et surtout d'Abensberg et de Dresde.

On avait donné d'abord sur les Prussiens, et leur résistance à Gilly annonçait que le gros de leurs forces ne devait pas être fort éloigné. Cela put déterminer l'Empereur à ne pas renouveler immédiatement l'ordre formel de marcher dès le point du jour aux Quatre-Bras, avant d'avoir reçu les rapports du matin. Grouchy écrivit le 16, dès six heures, que de grandes colonnes prussiennes, arrivant par la route de Namur, se formaient vers Ligny; son rapport, que j'ai vu, aurait pu arriver à sept heures; mais les choses ne vont pas toujours aussi vite qu'elles devraient, et il est probable que cette dépêche n'arriva guère avant neuf heures. Napoléon venait de dicter au général Flahaut l'ordre de marcher aux Quatre-Bras, et il annonçait dans cette lettre que pareil ordre avait déjà été expédié antérieurement par le maréchal Soult, mais qu'il envoyait son aide de camp Flahaut, parce qu'il était mieux monté que les officiers d'état-major, et qu'il arriverait plus vite.

Ces précautions attestent certainement qu'à ce moment l'Empereur attachait beaucoup de prix à la prompte exécution de ce mouvement, et autorisent à croire que, dès le point du jour, il en avait conçu la pensée, car il avait déjà prescrit au duc de Dalmatie de l'expédier, et dictait à huit heures la confirmation d'un ordre antérieur. Mais tout cela semble indiquer aussi que, dans la conférence de la nuit, aucun ordre semblable n'avait été donné au maréchal Ney; si cela avait eu lieu, on n'aurait pas pris tant de soins pour lui envoyer un triple ordre après huit heures du matin, quand il eût dû être déjà aux Quatre-Bras, si l'ordre lui en avait été donné à minuit.

Ce raisonnement m'amène à conclure que si un premier ordre fut réellement donné le 15 au soir, l'Empereur avait énoncé dans la conférence de la nuit qu'il en enverrait de nouveaux le lendemain; le contenu entier de la lettre du général Flahaut tend à le faire croire, ainsi que le dire de Reille.

Après avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour éclaircir les événements du 15 et de la nuit, il me reste à pénétrer les mystères de la matinée du 16, et, dès mon début, je me trouve en présence d'une circonstance assez grave.

Le livre IX de Sainte-Hélène prétend que le maréchal Ney reçut *dans la nuit* l'ordre de se porter vivement sur Quatre-Bras, et affirme en même temps que cet ordre lui fut porté par l'aide de camp général Flahaut (page 88). Or, votre brochure donne une lettre de ce général, affirmant que l'ordre en question lui fut dicté entre huit et neuf heures du matin, ce qui, au mois de juin, est bien loin de la nuit. A la vérité, le général Flahaut dit aussi que cette dictée eut lieu de bonne heure, expression qui m'a étonné, car, à cette époque de l'année, huit et neuf heures ne sont pas de bonne heure.

J'ai exposé plus haut comment on pouvait tirer des expressions mêmes de cette dépêche l'induction qu'elle contenait le premier ordre formel d'aller occuper les Quatre-Bras. Une seule circonstance pourrait faire interpréter autrement les faits que je viens de citer: ce serait celle que rapportent les écrits de Sainte-Hélène (page 90 du livre IX): « M. le maréchal Ney « aurait suspendu une seconde fois son mouvement « sur Quatre-Bras, parce qu'il avait appris que la « jonction des deux armées ennemies était opérée, et « qu'il pensait que cela pouvait changer les détermi- « nations de l'Empereur dont il demandait les ordres. »

Nous trouvons, en effet, à la page 57 de votre brochure, que le général Reille alla voir le maréchal à sept heures du matin, et que celui-ci lui dit qu'il attendait des ordres de l'Empereur, *auquel il rendait compte de sa position.*

Il est probable que ce fait est le même que celui mentionné plus haut; mais il est exprimé de telle manière que l'on ne saurait rien en conclure ni en faveur du maréchal ni contre lui, car le rapport pa-

raît avoir été fait verbalement par un officier d'état-major, longtemps après le départ du général Flahaut. Les ordres dictés d'abord au maréchal Soult, et plus tard à ce général, ne furent donc point motivés par ce rapport; et les inductions que vous pouvez tirer de ces dépêches réitérées, pour prouver qu'il n'avait été donné dans la nuit aucune confirmation de l'ordre verbal du 15, restent dans toute leur force.

Au demeurant, il règne sur ce rapport du maréchal, comme sur beaucoup d'autres points, une grande obscurité; le livre IX parle de l'arrivée de cet officier vers Fleurus au moment où l'on venait de reconnaître l'armée prussienne, c'est-à-dire vers midi. Or, le maréchal disait déjà, à sept heures, à Gosselies, au général Reille, qu'il rendait compte de sa position et demandait des ordres. L'officier chargé de ce soin fut dirigé sur Charleroi : comment n'y serait-il pas arrivé avant le départ de l'Empereur?

D'un autre côté, je trouve dans la lettre du général Reille, qu'à neuf heures il reçut et expédia directement à l'Empereur un officier envoyé par le général Girard, annonçant que l'armée prussienne entière se formait *derrière Fleurus*. Une heure après, le maréchal Soult écrit de Charleroi au commandant de l'aile gauche, qu'un officier de lanciers vient d'annoncer que de grandes masses ennemies se montrent *du côté des Quatre-Bras*. Ceci fut écrit vers dix heures, et coïncide avec l'envoi de cet officier de Girard. Serait-ce peut-être là le rapport suspensif mentionné page 90? D'une autre part, comment l'Empereur, répondant au rapport de l'officier envoyé par Reille, aurait-il confondu Quatre-Bras et Fleurus (1)? Et, lorsqu'il faisait écrire dans la même dépêche que Blü-

(1) Cela serait étrange, mais n'est point impossible : préoccupé de la pensée que Reille marche vers Quatre-Bras contre les Anglais, Napoléon imagine peut-être que l'armée dont l'officier envoyé par ce général annonce le rassemblement, n'est autre qu'une portion de l'armée anglaise qui doit couvrir Quatre-Bras.

cher ayant passé la nuit à Namur, son armée ne pouvait rien détacher sur Quatre-Bras, Napoléon ignorait-il tout ce que Grouchy, Girard et Reille avaient rapporté, ou bien ajoutait-il plus de foi à ses agents secrets qui lui donnaient des renseignements contraires? C'est ce que le plus habile ne parviendrait pas à expliquer. En définitive, il est malheureux que ce rapport attribué au maréchal ne soit pas arrivé écrit jusqu'à nous, il aurait certainement éclairci bien des doutes sur les ordres donnés antérieurement.

Mais laissons là toutes les suppositions auxquelles ces divers incidents pourraient donner lieu, et revenons aux faits. Le général Reille écrit de Gosselies, à dix heures et un quart, que le général Flahaut lui a communiqué les ordres dont il était chargé pour le maréchal, ce qui fait supposer que ces ordres ont passé vers dix heures à Gosselies, et ne sont arrivés à Frasne qu'à onze heures, comme le colonel Heymès l'indique. Le général Reille ajoute : « qu'il suspend « sa marche sur Quatre-Bras en l'absence du maré- « chal Ney, par la raison que des renseignements tout « récents sur l'arrivée de grandes masses prussiennes « lui paraissaient de nature à changer les dispositions « de l'Empereur; il attend donc un ordre positif du « maréchal. »

Cet incident, qui fut, certes, un malheur, occasionna un nouveau retard; mais ce n'était plus un événement décisif, d'après ce qui se passait à Fleurus et à Ligny. En effet, il est évident que si le maréchal ne recevait l'ordre à Frasne que vers onze heures, et si Reille en attendait le résultat avant de se mettre en mouvement, il ne pouvait guère s'ébranler avant midi; dès lors il n'y avait nulle possibilité de commencer l'attaque des Quatre-Bras avant deux heures, ainsi que cela eut effectivement lieu. Or, à midi, on venait de reconnaître l'armée prussienne derrière Ligny, et il était un peu tard pour aller sur Genape, quand il s'agissait d'aller à Bry : mieux eût valu éta-

blir la moitié de la gauche en position devant le prince d'Orange, pour masquer au contraire ce corps, et disposer aussitôt de l'autre moitié pour compléter la défaite des Prussiens, manœuvre que les retards antérieurs n'empêchaient nullement d'exécuter.

On sait effectivement que si le premier et le plus important des principes de guerre est de réunir le gros de ses forces pour frapper un coup décisif sur une partie de la ligne ennemie, il en est un second qui en forme le complément : c'est celui de ne pas compromettre l'aile affaiblie, et au contraire de la refuser de manière à ce qu'elle ne puisse point être engagée dans une lutte inégale. Un engagement sérieux à Quatre-Bras était donc un véritable malheur à cette heure-là.

Du reste, Monsieur le Duc, je vous renvoie à mon ouvrage, où j'ai exposé avec franchise ce que je pensais de cette incertitude qui a dominé dans toute la matinée du 16; et comme je m'aperçois que j'ai déjà écrit beaucoup trop longuement, je vais essayer de me résumer, aussi bien que cela sera possible, au milieu de tant de contradictions.

1° Il me paraît évident que Napoléon exprima, dès le 15, le désir que l'on occupât les Quatre-Bras, ainsi que Sombref. Mais comme la droite ne put dépasser Lambusart le 15 au soir, il est probable qu'il se consola de ce que la gauche fût restée entre Frasne et Gosselies.

2° Dans tout état de cause, le retard apporté à cette occupation du 15 devenait sans conséquence, puisqu'il suffisait qu'elle eût lieu le 16 vers huit à neuf heures du matin. Si l'on voulait donc que la gauche s'ébranlât à cet effet dès le point du jour, il fallait nécessairement *en réitérer l'injonction dans la nuit*, car un ordre verbal, dont l'exécution se trouvait annulée par l'événement même de la veille, pouvait bien être considéré par le maréchal comme non avenu, dans l'idée assez probable que les événements

amèneraient de nouvelles combinaisons le lendemain. D'ailleurs, pour rassembler les troupes un peu éparses de la gauche, il fallait bien que le corps d'Erlon reçût ces ordres avant le jour. Tout consiste donc à savoir ce qui fut dit et fait dans la conférence de la nuit.

3° Quant à la journée du 16, les deux ordres expédiés de Charleroi entre sept et neuf heures, l'un par le maréchal Soult, et l'autre par Napoléon lui-même, semblent avoir été en effet la première confirmation du mouvement prescrit, dit-on, le 15 au soir. L'une et l'autre de ces dépêches paraissent avoir précédé la réception des renseignements donnés par Grouchy sur l'arrivée de grandes masses prussiennes vers Ligny. Ce qui est étonnant, c'est qu'un ordre conçu sans doute par Napoléon vers six heures du matin ne soit arrivé à Frasne qu'à onze heures, et n'ait reçu un commencement d'exécution qu'après midi (1).

4° Il est donc incontestable que tout l'espace de temps, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, ne fut point mis à profit d'une manière convenable, et, selon moi, tout le monde contribua un peu à cette faute; car il y eut retard dans la résolution définitive et lenteur dans la transmission des ordres comme dans l'exécution.

5° Quoi qu'il en soit, à midi la question change entièrement de face; on se trouve en présence de 90 mille Prussiens; l'intérêt tout stratégique de l'occupation de Quatre-Bras ne devient plus alors qu'un intérêt secondaire, devant l'avantage tactique d'avoir

(1) Pour admettre tous les récits de Sainte-Hélène et les bien concevoir, il faudrait 1° que le maréchal Ney eût reçu l'ordre verbal et pressant d'aller aux Quatre-Bras le 15 au soir; 2° qu'il en eût reçu de nouveau l'injonction formelle dans la nuit, c'est-à-dire, dans l'entrevue; 3° qu'il eût, dès sept heures, déclaré dans son rapport qu'il suspendait de nouveau l'exécution à cause de la jonction des deux armées ennemies; mais le contenu des lettres portées par Flahaut ou envoyées par le maréchal Soult, est réellement peu d'accord avec cette supposition.

Ney plus près de soi, sous la main, afin de pouvoir jeter sans délai l'un de ses deux corps d'infanterie et sa grosse cavalerie sur le flanc droit des Prussiens, ce qui pouvait s'exécuter de Frasne tout aussi bien que des Quatre-Bras. Sans doute, il eût été désirable que ce point central des Quatre-Bras fût occupé préalablement par le corps de Reille et la cavalerie légère de Colbert et de Lefèvre-Desnouettes; mais ce n'était plus là une question décisive, car, en définitive, on pouvait couvrir la route de Bruxelles en laissant ces corps en avant de Frasne, pour masquer celui du prince d'Orange, et rien ne s'opposait à jeter d'Erlon et Valmy, avec 20 mille hommes, sur Bry, comme on le voulut trop tard.

6° Cette vérité, qu'aucun militaire éclairé ne contestera, prouve que la non occupation des Quatre-Bras, le 16, quoique malheureuse au fond, n'aurait pas eu, dans le fait, les suites qu'on lui a attribuées, *si l'on eût donné à temps des ordres pour le meilleur emploi possible de la gauche*, ce qui ne fut fait qu'à trois heures après midi.

Voilà, Monsieur le Duc, ce qui me semble ressortir de toutes les minutieuses investigations auxquelles je me suis livré. En conséquence, je demeure convaincu que si le maréchal Ney reçut l'ordre verbal du 15 au soir, et s'il prit sur lui d'en différer l'exécution, ce ne fut qu'un petit malheur très-facile à réparer dès le 16 au matin. Quant à cette journée du 16 juin, je crois aussi que l'on ne saurait lui adresser aucun reproche, *à moins que dans la conférence de la nuit à Charleroi, il ne lui eût été réitéré verbalement l'injonction formelle de marcher au point du jour sur Quatre-Bras*, chose incertaine et presque impossible à constater, s'il est vrai que le maréchal Soult n'ait pas été présent à l'entrevue (1).

(1) La déclaration du maréchal Soult, mentionnée dans votre brochure, page 30, porte que l'Empereur ne donna ordre d'occuper les Quatre-Bras que le 16, après son déjeuner; mais elle ne

Sans doute le maréchal Ney eût agi habilement en marchant à tout risque le 16 au matin sur ce point important : mais il y a loin d'une hésitation motivée par une juste prudence, avec la non exécution d'ordres formellement reçus, et, pour blâmer cette prudence, il faudrait encore savoir si, dans la conférence de la nuit, l'Empereur ne donna pas à entendre qu'il enverrait de nouveaux ordres au point du jour, circonstance qui eût lié les bras au maréchal.

Dans tout ce qui précède, j'ai admis l'existence de l'ordre verbal du 15 au soir. Si vous parveniez à démontrer que l'ordre écrit et porté par Flahaut le 16 au matin fut le premier et le seul qui ait prescrit l'occupation des Quatre-Bras, alors le maréchal serait certainement plus que justifié de tout reproche et à l'abri de toute critique. Cette expression franche et sincère vous prouvera à quel point je suis disposé à rendre justice à M. votre père, tout en conservant mon impartialité d'historien. Cette impartialité est, j'espère, assez bien établie, pour que personne ne songe à me reprocher de vouloir porter la moindre atteinte à l'immense gloire de Napoléon, car personne ne l'a proclamée plus haut que moi. Un grand capitaine peut être conduit par de faux renseignements à faire des suppositions inexactes sur les intentions de l'ennemi, et se trouver entraîné par là à commettre une faute réelle, qui n'en serait point une, si les suppositions avaient été fondées. L'Empereur eut sans doute de puissants motifs pour ne prendre un parti décisif qu'à trois heures; et ce furent probablement les mêmes motifs qui le déterminèrent à n'envoyer Flahaut qu'à neuf heures, pour prescrire un mouvement qui, à cette heure, aurait dû être déjà exécuté.

Je n'ai pas cru devoir relever le reproche que plu-

---

dément pas positivement ce qui a pu être dit de vive voix, et n'indique pas que le major général ait assisté à la conférence de la nuit.

sieurs militaires ont fait au maréchal d'avoir rappelé d'Erlon à lui le 16 au soir, lorsqu'il vit le corps de Reille accablé par des forces supérieures : ce fut un incident malheureux par le fait, mais la plupart des généraux à sa place eussent sans doute agi de même. Le maréchal, appréciant l'importance de la route de Bruxelles à Charleroi, qui était la ligne de retraite de l'armée, jugea nécessaire de ne pas contre-balancer, par un désastre sur ce point, le succès partiel que l'Empereur pouvait obtenir à Ligny; une telle résolution est du nombre de celles qui peuvent ne pas être opportunes selon la tournure des affaires, mais qu'aucun militaire éclairé ne saurait condamner. Aussi l'Empereur n'exprima-t-il, le lendemain (17 juin), d'autre blâme que celui d'avoir morcelé la gauche; il aurait donc voulu ou que les deux corps vinssent à Bry, ou bien qu'ils combattissent réunis à Quatre-Bras : or, puisqu'on se battait déjà sur le dernier point par ses ordres, comment aurait-on pu tirer Reille du feu pour l'envoyer avec Erlon à Bry? On objectera alors qu'il ne fallait pas détacher celui-ci isolément. Mais on sait bien qu'il reçut par Labédoyère l'ordre direct de marcher sur Bry; mouvement qui eût, certes, procuré une immense victoire, s'il eût été mené à fin.

Je terminerai ma longue épître par quelques mots sur la bataille de Waterloo, où M. votre père déploya toute sa brillante valeur. Ce qu'on a dit ou imprimé, relativement à l'emploi prématuré de la cavalerie, ne m'a paru qu'une excuse puérile; le véritable mal fut de n'avoir pas pu la soutenir par l'infanterie.

A mon avis, quatre causes principales amenèrent ce désastre :

La première et la plus influente fut l'arrivée, habilement combinée, de Blücher, et le faux mouvement qui favorisa cette arrivée;

La deuxième fut l'admirable fermeté de l'infanterie anglaise, jointe au sang-froid et à l'aplomb de ses chefs;

La troisième, c'est le temps horrible qui avait détrempé les terres, rendu les mouvements offensifs si pénibles, et retardé jusqu'à une heure l'attaque qui aurait dû être faite dès le matin;

La quatrième fut l'inconcevable formation du premier corps en masses beaucoup trop profondes pour la première grande attaque.

La formation de masses aussi lourdes et aussi exposées aux ravages du feu fut une erreur incontestable.... A qui doit-on l'imputer? C'est ce qui demeurera encore longtemps en problème.

Y eut-il une méprise causée par la double signification du terme de *colonnes par divisions,* qui s'applique indifféremment à des divisions de quatre régiments ou à des divisions de deux pelotons? Fatale confusion de mots dont personne n'a encore songé à purger la technologie militaire.

Fut-ce bien, au contraire, l'intention des chefs de l'armée française, de former ainsi les troupes de manière à ce que les divisions de quatre régiments ne formassent qu'une seule colonne? Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir, et qu'on ne saura sans doute jamais.

Du reste, comme je l'ai dit, ces causes n'étaient que secondaires, et la plus décisive fut toujours l'arrivée de Blücher, avec 65 mille Prussiens sur le flanc et les derrières de la ligne française; c'est un de ces événements qu'il n'est pas toujours donné à la prudence humaine de conjurer.

Vous trouverez peut-être ma lettre pleine de redites et peu concluante en réalité : pour ce qui concerne les répétitions, elles étaient indispensables, afin de donner plus de clarté à mes raisonnements; quant à mes conclusions, si elles ne sont encore qu'éventuelles, c'est que, loin de prétendre être juge, je dois me borner au rôle de simple rapporteur.

Agréez l'assurance de tous mes sentiments.

GÉNÉRAL J*****.

Paris, 1er septembre 1841.

P. S. Je vous envoie ci-joint un exemplaire imprimé de la lettre que je me propose de joindre à la fin de mon *Précis politique et militaire de* 1815. En relisant avec attention cette lettre, je m'aperçois que trois observations essentielles m'ont échappé, et je crois devoir vous les signaler.

La première tend à fortifier l'opinion que Napoléon ne dut pas attacher de prix à l'occupation isolée des Quatre-Bras par l'aile gauche, dès que la droite ne pouvait pas pousser jusqu'à Sombref. En effet, il est évident que si les deux points étaient occupés simultanément, la position offrait alors les avantages les plus brillants unis à toute sécurité ; car la droite se trouvait couverte contre les Anglais, tandis que la gauche se trouvait à l'abri de toute inquiétude du côté des Prussiens, qui ne pouvaient plus arriver sur elle par Sombref. Ainsi les deux masses de l'armée ne se soutenaient pas seulement réciproquement, mais elles se délivraient même de tout souci d'être prises en flanc et à revers, et elles avaient de plus une réserve de 40,000 hommes d'élite qui marcheraient en intermédiaire pour les appuyer toutes deux.

Supposons au contraire la gauche de ces masses poussée isolément jusqu'aux Quatre-Bras sans que Sombref soit fortement occupé : alors il y a danger manifeste pour ce corps ainsi aventuré entre deux grandes armées, car il peut se trouver assailli de tous les côtés, de Bruxelles par les Anglais, de Nivelles par les Belges, et de Sombref par toute l'armée prussienne.

Il en serait de même de l'aile droite si elle poussait, le 15 au soir, jusqu'à Sombref, sans que l'aile gauche occupât les Quatre-Bras. Il est ainsi incontestable que l'occupation des deux points devait être simultanée pour qu'elle constituât une manœuvre habile et importante dans ses résultats.

Une autre réflexion m'est venue relativement à ces

ordres du 15 juin; c'est que ce jour-là le maréchal Grouchy ne commandait que les réserves de cavalerie et n'avait pas un homme d'infanterie à sa disposition, puisque ce ne fut que le 16 au matin que le commandement de l'aile droite lui fut conféré. Il serait donc bien possible que Napoléon eût recommandé au chef de sa cavalerie de pousser avec ses nombreux escadrons jusqu'à Sombref, non pour y prendre une position de combat, mais seulement comme une forte reconnaissance dans le double but de donner des renseignements certains, et de gêner en même temps les mouvements des alliés pour concentrer leurs forces par cette route transversale. Alors, dès le 16 au matin, les deux masses d'infanterie se seraient mises en devoir d'occuper militairement et simultanément les deux points décisifs de toute l'opération, pour rendre ainsi impossible la jonction des armées ennemies.

Cette circonstance du commandement de la cavalerie, à laquelle je n'avais pas donné assez d'attention, autoriserait bien à croire que Napoléon put ordonner à Grouchy, dans la journée du 15, de pousser jusqu'à Sombref, sans songer à porter des masses d'infanterie isolément aux Quatre-Bras. L'encombrement qui existait aux divers ponts de la Sambre, et les retards éprouvés par l'infanterie fortifient encore cette opinion. Du reste, je crois avoir démontré qu'il était plus prudent, et en même temps suffisant, de s'emparer des Quatre-Bras dès le 16 au matin.

La dernière observation que je crois juste de faire est relative à la résolution que prit le général Reille de ne pas mettre en marche son corps le 16 à 10 heures du matin, dès que le général Flahaut lui eut communiqué les ordres qu'il portait à M. le maréchal Ney. Je ne pense pas qu'on puisse lui adresser le moindre reproche à ce sujet : il ne faut pas oublier que le général Reille venait d'envoyer à 9 heures la nouvelle certaine

de la présence de toute l'armée prussienne vers Ligny : il devait en conclure que la gauche serait appelée à prendre part à l'attaque de cette armée, et que ce serait un malheur si après de tels renseignements il s'engageait sur la route de Genape quand il faudrait se rabattre à droite vers Bry. Ce raisonnement était plus que logique, il était fondé sur les lois de la grande tactique, et l'Empereur lui-même, s'il eût été présent à Gosselies à la réception des renseignements donnés par le général Girard, n'aurait pas agi autrement que Reille. Il faut ajouter encore que les ordres de l'Empereur étaient adressés au maréchal Ney, et que c'était de celui-ci qu'il devait attendre la décision définitive du mouvement qu'il s'agirait de faire.

Du reste, ce retard eut une faible influence sur la marche des affaires ; il n'eut de résultat que sur la première période du combat des Quatre-Bras entre 2 et 4 heures. Si Reille, suivi plus tard par d'Erlon, fût arrivé sur ce point à midi, il est probable que le prince d'Orange en eût été délogé avant l'arrivée de Wellington et des Anglais venant de Bruxelles ou de Nivelles : le maréchal Ney, au lieu d'être repoussé et forcé à la retraite sur Frasne, se fût maintenu; mais c'était là tout ce qu'on pouvait espérer de lui, puisque vers le soir il aurait eu plus de 40,000 hommes sur les bras. Il n'aurait pu même conserver ce poste que dans la supposition où d'Erlon eût été avec lui, en sorte que cela n'eût pas donné un homme de plus pour combattre l'armée prussienne : le maréchal eût repoussé Wellington au lieu d'être repoussé par lui; voilà tout.

La bataille de Ligny ne pouvait donc avoir des suites décisives qu'en y portant tout ou moitié de l'aile gauche ; et pour obtenir ce résultat, le moyen le plus sûr était de faire ce que voulut sans doute faire Reille : arrêter la gauche derrière le ruisseau de Pont-à-Mique-loup, entre Gosselies et Frasne, pour en diriger une forte partie droit à Bry sur le flanc des Prussiens.

Je pense, monsieur le duc, que tous les militaires instruits seront de mon avis.

Agréez les nouvelles expressions de tous mes sentiments.

Général J*****.

Paris, 15 octobre 1841.

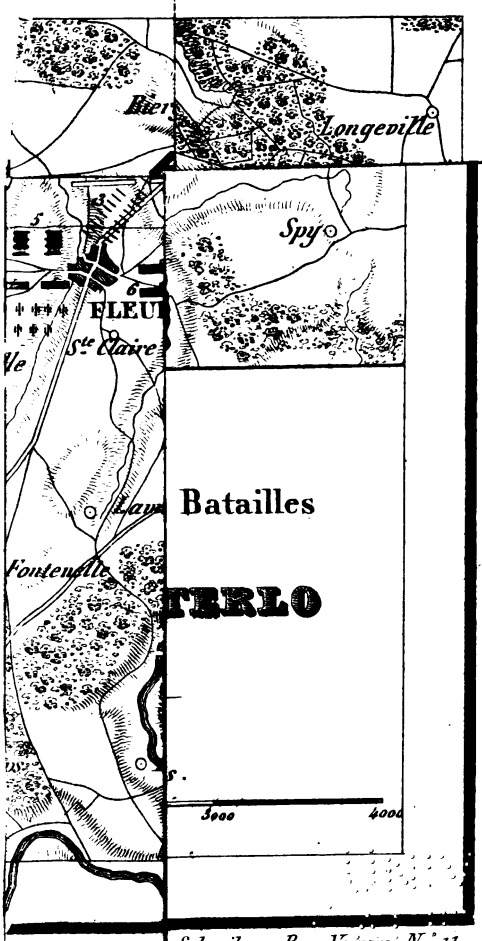

Schreiber, Rue Vaini N.° 71.

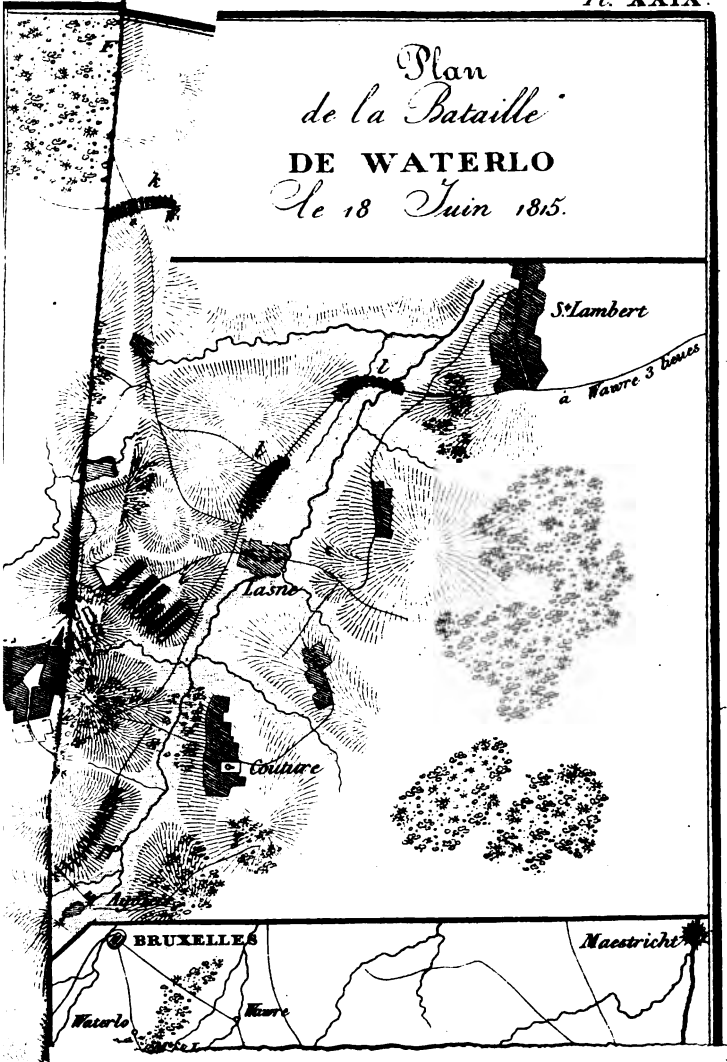
Plan
de la Bataille
DE WATERLO
le 18 Juin 1815.
k
S.t Lambert
i
à Wavre 3 lieues
Lasne
Couture
BRUXELLES
Maestricht
Waterlo
Wavre

N°. XXX

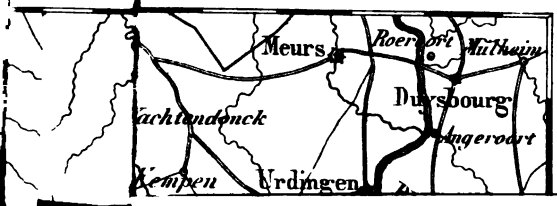
Meurs
Roeroort
Mulheim
Duysbourg
Angeroort
Kempen
Urdingen

de Anselin et Laguyonie.

JOMINI. Traité des grandes opérations militaires, ou histoire critique des guerres de Frédéric le Grand comparées à celles de Napoléon, avec un recueil des principes généraux de la guerre, 3 vol., avec atlas de 26 plans. Prix.. 47 fr.

GÉNÉRAL JOMINI. Histoire critique et militaire des guerres de la révolution française depuis 1792 à 1802, 15 vol., avec atlas de 36 plans. Prix.... 171 fr.

GÉNÉRAL JOMINI. Précis de l'art de la guerre, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage offre le cours le plus complet de la stratégie et de la politique militaire des États, aussi bien que de la tactique des batailles. Prix..... 15 fr.

VIE POLITIQUE ET MILITAIRE DE NAPOLÉON racontée par lui-même, et publiée par le général J***, 4 vol. sans atlas et légendes..... 30 fr.
L'atlas séparé avec légendes historiques, in-folio. 37 fr.

ROCQUANCOURT. Cours élémentaire d'art et d'histoire militaire, à l'usage des écoles militaires, avec plans. 4 vol. in-8°..... 36 fr.

MARQUIS DE TERNAY. Traité de tactique, revu et corrigé par le colonel Koch. 2 vol. in-8°, avec plans. Prix..... 45 fr.

Paris.—Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

RETURN TO → **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405

DUE AS STAMPED BELOW

JUN 20 1992		
AUTO DISC CIRC	JUL 10 '92	

FORM NO. DD6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY, CA 94720

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C040003404

911864

DC242
J68

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY